J00
2996

Des 34 de la United Aircraft, Choquette SEUL fera face au tribunal

page 3

28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

LE JOUR

le mardi 9 mars 1976 — où nous serons maîtres chez n

Ciel variable • Maximum -5 • 3e année No. 9 • 28 pages • 25 cents

as de ipotage du mté de uis-Hébert

page 4

e conflit Trudeau-Bourassa

"Je ne m'abaisse pas à ces combats de rue"

– Claude Desrosiers

page 4

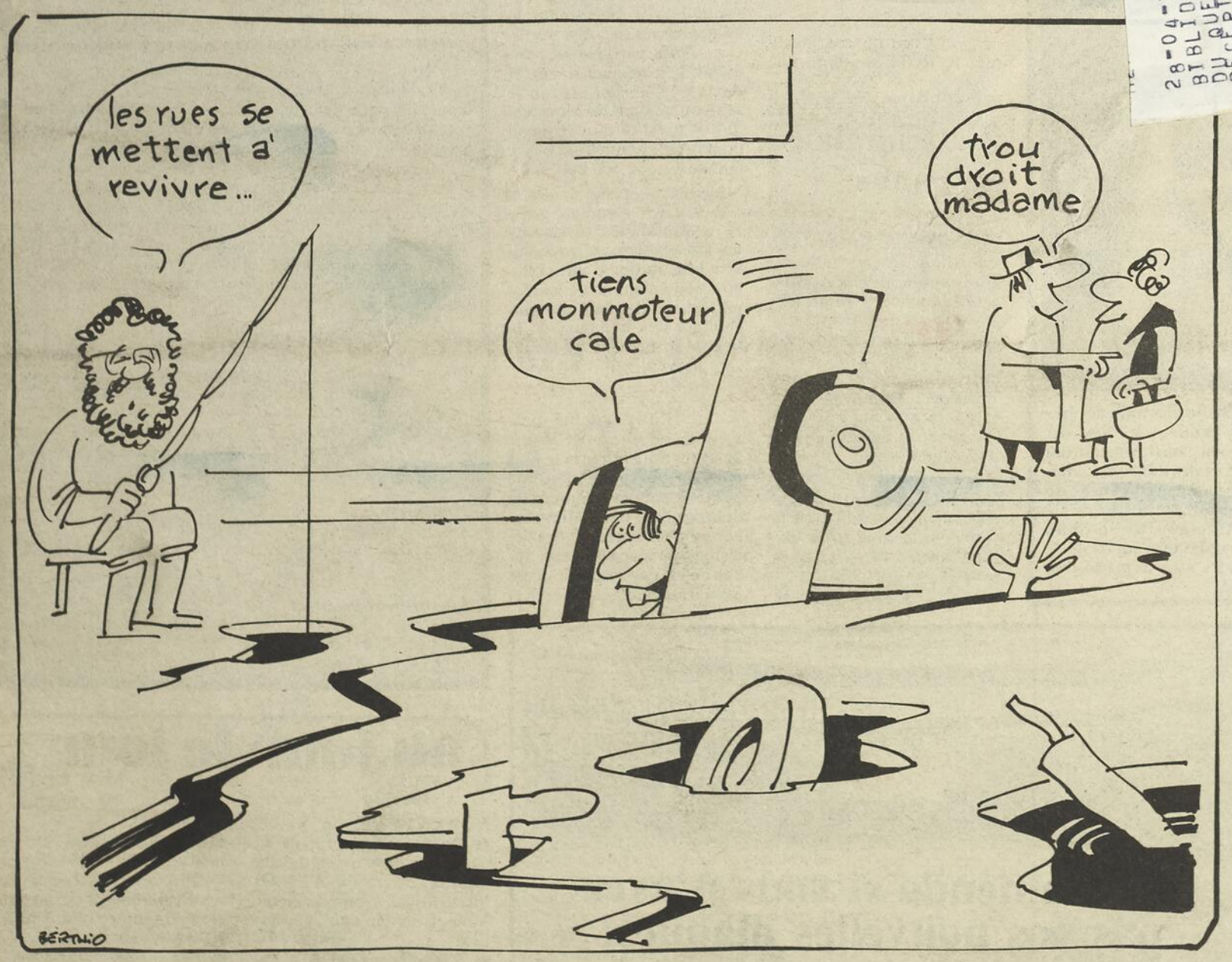

BERGMAN MOZART

La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN
A L'AFFICHE cinéma BERRI

UN SIGNE DU PRINTEMPS
LA VENTE DE SOLDES
DE LA LIBRAIRIE DUSSAULT
8855 SAINT-LAURENT
DU LUNDI 8 MARS AU SAMEDI 27 MARS

Québec renonce au service des Affaires sociales de Montréal pour cette année

par Jean-Noel Bilodeau

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a l'intention de poursuivre son combat pour empêcher que le service municipal des Affaires sociales soit récupéré par le gouvernement provincial.

Satisfait de la récente décision du gouvernement québécois de renoncer, pour cette année, à une intégration qui devait se faire le 1er avril prochain, le RCM considère toutefois que l'administration du Parti civique doit prendre des mesures concrètes concernant ce service.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, les dirigeants du RCM ont expliqué que l'avis de motion (déposé à la réunion du Conseil, hier soir) est destiné à "pousser" ces mesures qualifiées d'urgentes.

Et, parmi ces mesures, le RCM souhaite que Montréal propose le renouvellement de l'entente de service avec le ministère québécois des Affaires sociales en y incluant des modalités qui tiendraient compte des réalités différentes, vécues par les assistés sociaux d'une grande métropole.

Il souhaite également que Montréal propose la conclusion d'une entente de service en matière de placement afin de mettre de l'ordre dans la collaboration qui s'est déjà instaurée avec le Conseil des services sociaux du Montréal métropolitain.

Le RCM note cependant que "cette entente devrait établir clairement la complémentarité des services offerts par chacun pour éviter le chevauchement et devrait également prévoir le remboursement à Montréal des frais d'administration dont la note annuelle dépasse maintenant $1,500,000.

Enfin, les dirigeants du rassemblement préconisent l'institution d'une collaboration étroite avec les départements de santé communautaire des hôpitaux de la région en matière de médecine préventive.

"La médecine préventive, affirme le RCM, est le secteur qui importe le plus dans la perspective d'une administration municipale décentralisée où les Montréalais pourront prendre des décisions concernant leur milieu de vie par l'intermédiaire des conseils de quartiers".

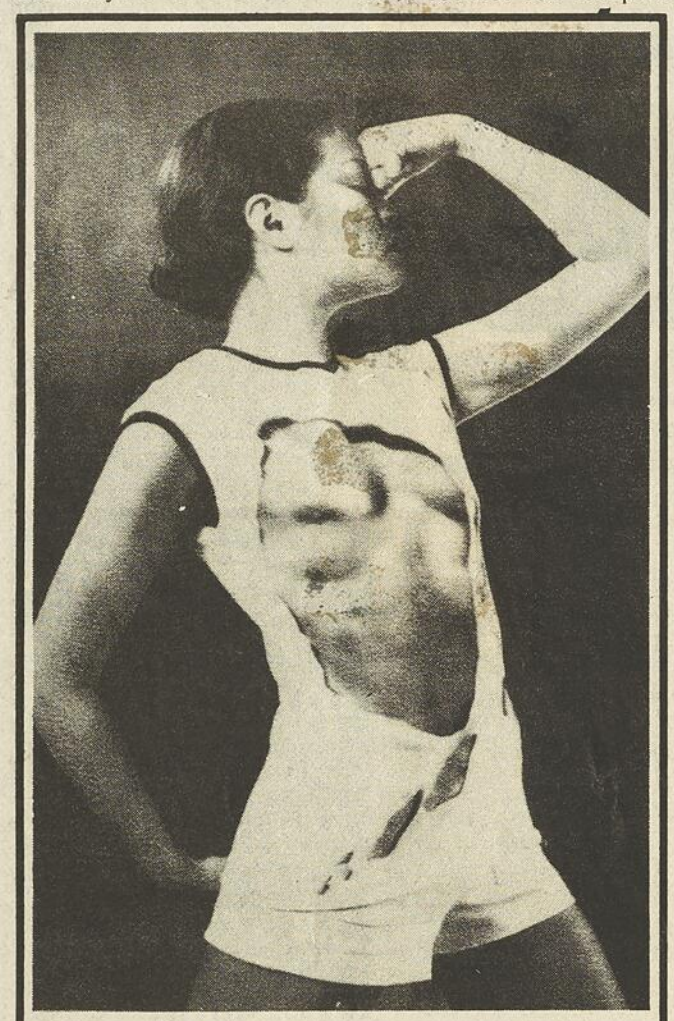

Une nouvelle mode sera lancée au cours du mois de mars, et vous pouvez voir ci-contre de quoi elle aura l'air...

Les gens d'un certain âge qui se plaignaient autrefois de ne plus reconnaître les jeunes filles des jeunes hommes à cause des cheveux longs, connaîtront encore des difficultés, mais cette fois à cause du "buste"...

A quand les T-Shirt masculin avec un buste de l'autre sexe imprimé dessus?

Pétition dans le papier!

(PC) — Le Syndicat canadien des travailleurs du papier déposait aujourd'hui une pétition auprès du cabinet fédéral demandant l'annulation du jugement rendu par l'administrateur de la loi anti-inflation à l'égard de l'accord intervenu entre le SCTP et la société Irving Pulp and Paper.

Le syndicat réclame également le maintien de la convention collective original signée entre les deux parties.

Les cultivateurs relancent la bataille du lait

(JNB) — Les cultivateurs du Québec amorcent aujourd'hui une offensive générale pour obtenir d'Ottawa une révision du programme de subvention du lait.

Les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) seront aujourd'hui à Ottawa, où ils prévoient rencontrer certains membres du caucus libéral.

Appuyés par des manifestations régionales à la grandeur du Québec, ces dirigeants de l'UPA ont l'intention de s'opposer fermement à toute diminution des revenus des agriculteurs et de réclamer des limitations sévères sur le volume des produits laitiers importés au Canada chaque année.

On sait qu'à la suite d'un surplus de production, le fédéral a réduit son aide de 40 pour cent et doublé les frais d'entreposage que paient les producteurs sur la poudre de lait invendue.

Les unités régionales de l'UPA manifesteront devant les édifices fédéraux du Québec, à Joliette, à Valleyfield, à Trois-Rivières, à Drummondville et à Victoriaville.

Fair du temps

par le professeur Nimbus

Plus j'y pense, plus je trouve que c'est une très bonne idée que celle du Robert-paillasson. Dans les milieux fédéraux, ça ne tardera pas qu'on va se faire imprimer des devants de porte avec la célèbre image. Pour un premier ministre-image, c'est tout une réussite. Bien sûr, vous avez déjà pensé à la boîte de nouilles avec la tête de Robert. Pas très subtil comme idée sauf qu'on pourrait appeler ça des "fettucine Roberto". Moi qui n'aime pas trop que le respect foute le camp complètement, j'envisage une idée assez noble: le Robert-drapeau. Consécration suprême de l'image, Robert flotterait aux quatre vents.

Depuis le temps que le drapeau blanc de la reddition manque de couleurs, il était temps qu'on le garnisse un peu! On pourrait en mettre un à chaque coin de l'édifice du Parlement. Pourquoi pas aujourd'hui, tiens, le temps s'annonce venteux, c'est bon pour les drapeaux. Et avec les nuages qui s'annoncent Robert-drapeau n'aura pas la fâcheuse concurrence de sa majesté l'astre solaire.

Température

Un dernier coup d'hiver, les enfants. Il a fait moins 20 la nuit dernière, et il ne fera que moins 9 today.

Aperçu pour demain

Le soleil fera concurrence à Robert, qui en prendra peut-être ombrage.

éditorial

Pierre Trudeau, en cabotinant devant la galerie des libéraux vendredi et samedi, s'est montré odieux et ce de façon claire et brutale, affirme Laurent Laplante. Ce qui devrait, estime-t-il, donner à réfléchir à M. Bourassa.

page 18)

sommaire

L'économie 8
La chronique du Québec....9
Les consommateurs.....10
Ce que Laurent Laplante en pense.....11
Le monde.....12
L'éditorial.....18
Vous avez la parole.....19
Le fond des choses.....20
Horaires 21
Petites annonces 22
Bandes dessinées.....24
Mots croisés 24
Vie et culture.....25
Le sport.....28

$22 d'amende si vous n'avez pas vos nouvelles plaques!

Si votre "carosse" n'arbore pas encore ce matin les nouvelles plaques d'immatriculation "la belle province 1976", tenez-vous loin des représentants des forces de l'ordre ou prenez l'autobus, car vous risquez de vous voir coller une contravention.

En effet, le délai accordé annuellement aux retardataires par le ministère des Transports du Québec prenait fin hier soir et il ne sera pas prolongé.

Les automobilistes retardataires, ceux qui n'aiment pas la couleur des nouvelles plaques ou encore ceux qui ne veulent rien savoir des heures d'attente au bureau d'immatriculation devront se faire une raison. Une amende de $22 peut leur être imposée à partir d'aujourd'hui s'ils circulent avec leurs vieilles plaques.

au jour le jour

A MONTRÉAL

- Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal, à 12h30, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencière: Mme Lise Payette, journaliste.
- Souper mensuel de l'Association nationale des secrétaires (Internationale), à 18h, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Conférencière: Mme Pierrette Béliveau, psychiatre.
- Assemblée d'information de la Ligue des propriétaires de Montréal et de la banlieue, à 19h30, à l'auditorium du Collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé.
- Assemblée générale annuelle de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et des institutions membres, à l'hôtel Reine-Elizabeth (jusqu'au 11 mars).

AILLEURS AU QUÉBEC

Québec: Soirée littéraire intitulée "Hommage à Eugenio Montale", prix Nobel de littérature 1975, organisée par la faculté des Lettres de l'Université Laval et la Société Dante de Québec, à 20h, à l'amphithéâtre 1-A, pavillon DeKoninck, Université Laval.

Les 34 de la United Aircraft

Seul André Choquette sera accusé de séquestration par le ministère public

par Robert Lévesque

Un seul des 34 ex-grévistes de la United Aircraft subira, le lundi 22 mars, son procès pour séquestration. Le ministère public a décidé de concentrer sa poursuite, pour l'instant du moins, sur André Choquette, qui fût directeur de grève de cet historique conflit de travail.

André Choquette fût l'une des figures dominantes de cette grève qui a duré vingt mois. Il est aussi celui des ex-grévistes qui a connu le plus de démêlés avec la justice en rapport avec ce conflit. Jusqu'à maintenant, André Choquette, âgé d'une trentaine d'années, a été acquitté neuf fois pour des accusations reliées aux différentes manifestations syndicales du local 510 des Travailleurs Unis de l'Automobile (FTQ).

Contrairement à ce qui s'était passé lors du procès pour effraction et dommages, en rapport avec l'occupation de l'usine de Longueuil dans la nuit du 12 au 13 mai 75, le ministère public ne poursuivra donc pas les 34 ex-grévistes ensemble. On se rappelle que, le 9 décembre dernier, les 34 étaient collectivement acquittés par un jury devant le juge Hugessen. La preuve de la Couronne était circonstantielle et les jurés avaient retenu qu'aucun des 34 n'avait été pris sur le fait.

Les procureurs de la Couronne, Mes Robert Hacoun et Léopold Goulet, avaient scindé en deux les accusations, laissant de côté celle de séquestration. On sait que lors de cette nuit du 12 au 13 mai, une dizaine d'employés de la United Aircraft étaient demeurés à l'intérieur de l'usine. On n'a jamais su s'ils y avaient été forcés.

La décision de ne procéder que dans le cas d'André Choquette, le 22 mars, risque d'allonger considérablement les délais judiciaires de cette affaire. La United Aircraft, lors du règlement du conflit, avait fait savoir que les 34 accusés ne pourraient réintégrer leurs emplois à l'usine tant que toutes les procédures devant les tribunaux ne seraient pas terminées.

PHOTO Pierre Boisclair

C'était hier la Journée internationale des femmes et il s'est trouvé quelques centaines de Montréalaises pour nous le rappeler. Répondant à l'appel du Front commun elles sont descendues dans la rue hier soir pour appuyer les revendications de la CSN, de la CEQ et de la FTQ concernant l'égalité des salaires et de traitement entre les hommes et les femmes, la mise sur pied de garderies sur les lieux de travail et l'instauration de congés de maternité payés.

Le vote de grève générale est reporté au 20 mars

Après 14 heures de délibérations les 750 délégués du conseil d'orientation du Front commun du secteur public ont finalement décidé hier, vers deux heures du matin, de reporter au 20 mars prochain la décision sur la tenue d'un vote de grève générale.

De plus, les délégués ont résolu qu'un vote serait pris d'ici le 17 mars auprès de 170,000 membres du Front commun de manière à connaître leur position sur les offres gouvernementales et sur la tenue prochaine de débrayages généraux limités.

C'est ainsi que les délégués des trois centrales CSN-CEQ-FTQ ont pu s'entendre difficilement sur une formule de compromis qui ne devrait pas mécontenter ni les partisans ni les opposants d'une grève générale illimitée. Selon le voeu des délégués, le conseil d'orientation se réunira à nouveau le 20 mars pour évaluer les résultats de la consultation générale du 17 mars et pour prendre "la" décision sur un vote de grève. Pour plusieurs observateurs cette remise à plus tard ne fait que reporter le débat sans le régler.

Rejet des offres

Le Front commun recommande aux travailleurs du secteur public de rejeter lors du vote du 17 les offres que leur a faites le gouvernement.

Les résultats de ce vote, bien qu'il ne porte pas sur la grève générale, serviront probablement aux délégués de baromètre pour mesurer l'enthousiasme des travailleurs pour des moyens d'action encore plus musclés que ceux utilisés jusqu'à maintenant.

La FTQ qui s'est vivement inquiétée au cours de la réunion du conseil d'orientation du sort qui serait réservé à ses membres du soutien scolaire en cas de grève générale, a réussi à faire inscrire leur "cas" dans la résolution finale.

Le conseil d'orientation a en effet accepté comme le souhaitait la FTQ que la priorité soit donnée à un réglement du côté des employés du soutien scolaire lorsque les négociations à incidence monétaire commenceront à la table centrale. On sait que la FTQ craignait qu'en cas de grève générale, ces travailleurs ne soient pénalisés et n'aient à vivre encore trois ans sous le coup d'une prolongation de leurs contrats de travail déjà vieux de sept ans si aucune entente n'était intervenue entretemps.

90,000 étudiants privés de cours hier à Montréal

(PC) — Environ 90,000 étudiants ont été privés de cours, hier, alors que les préposés à l'entretien de trois commissions scolaires de la région de Montréal ont débrayé pour 24 heures afin de protester contre le retard du gouvernement à soumettre des offres salariales.

Selon un porte-parole du Protestant School Board of Greater Montreal, 97 écoles élémentaires et secondaires ont été fermées dans le but "d'assurer la sécurité" de 52,000 élèves.

"Des problèmes comme les vitres cassées et le désordre dans les corridors sont insolubles lorsque les concierges ne sont pas au travail", a-t-il précisé.

Le débrayage des préposés à l'entretien des commissions scolaires Lakeshore et Baldwin-Cartier a provoqué l'annulation des cours pour 37,000 étudiants catholiques et protestants dans 59 écoles de banlieue.

Aujourd'hui ce sera au tour des travailleurs du soutien scolaire de quatre commissions scolaires de la Rive-sud de débrayer. La deuxième plus grande commission scolaire catholique du Québec, celle de Chambly, a décidé de fermer ses écoles pour la journée.

les échos du jour

Une dépêche de l'Agence France-presse, reçue il y a quelques jours, parlait du "président" Nixon, qui enverrait à la Maison Blanche un rapport sur son récent voyage en Chine. Du temps qu'il était réellement président, personne ne réussissait à s'en convaincre, à cause de son allure de vendeur de mauvaises voitures usagées ou de commis-voyageur du McCarthyisme ambulant. Maintenant qu'il ne l'est plus, le temps n'arrive plus à se départir de ce "mot" président. C'est vrai qu'avec le successeur qu'il a!

●●●

Un autre "éternel perdant" (comme Nixon), c'est notre Wagner national ("Appelez-moi Claude"). Déjà, fin 1969, le Grand Henri prédisait qu'il perdrait sa course à la chefferie libérale, et qu'il ne serait jamais chef d'un autre parti, malgré son ambition. C'est le grand Henri lui-même qui nous a rappelé ce souvenir, dans une gentille lettre écrite à Evelyn Dumas. Au fait, le voyant en question se distingue de beaucoup de ses collègues par le fait qu'il prend peu de risque avec ses prophéties, lesquelles s'inscrivent dans la continuité de l'actualité. Aussi, dans l'ensemble, le Grand Henri a-t-il un taux de succès nettement supérieur à celui des autres voyants.

●●●

Alors, rassurons le lecteur: notre clairvoyant prédit que l'aventure de Jérôme "le Wapiti pompier" Choquette tournera en queue de poisson, et que ce dernier finira par retourner, docilement, à la pratique du droit.

●●●

Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des voeux, à l'occasion de notre second anniversaire. Les nommer tous serait peut-être long. Contentons nous de savoir que ces témoignages nous encouragent à continuer, et à s'améliorer, surtout.

Pour être ministre, il faut savoir fermer les yeux sur beaucoup de choses... Raymond Garneau, lui, s'est entraîné très jeune à ses tâches de futur ministre. On le voit ici (deuxième à gauche) entouré de collègues étudiants en commerce, plissant les yeux d'un air maladroit. Il est vrai que depuis, il ferme les yeux avec beaucoup d'adresse...

Réagissant au discours de Trudeau, mais refusant de "descendre dans l'arène"

Me Desrosiers: "Ce discours est d'un simplisme attristant et paternel"

par Jacques Keable

"Je n'ai pas l'intention de me pencher pour faire un combat de rues", déclarait au *Jour*, hier après-midi, le président du Parti libéral du Québec, Me Claude Desrosiers, qui commentait le discours du premier ministre Trudeau, à Québec.

Répétant à plusieurs reprises qu'il n'entendait pas exagérer l'importance d'un discours "ad lib" de M. Trudeau, Me Desrosiers n'en cachait pas moins mal son amertume à l'égard d'un discours qu'il qualifie de *"très simpliste, d'un simplisme attristant et paternel"*.

"Je doute, a dit Me Desrosiers, *que M. Bourassa consente à descendre dans cette arène, à ras de terre, pour y faire ce qui serait sans doute un beau combat de coqs, mais qui ne réglerait rien"*.

Me Desrosiers déplore vivement que le premier ministre du Canada, *"qui nous avait habitué à plus de rigueur intellectuelle"*, se soit laissé aller, finalement à une *"crise de nerf"*.

M. Trudeau, dit encore le président du Parti libéral québécois, *"a descendu à un niveau où M. Bourassa ne le suivra pas. Ce qu'il a fait, c'est bien amusant dans un congrès surchauffé, mais ce n'est pas convaincant"*.

Loi 22

Parlant de l'argumentation employée par M. Trudeau au sujet du rapatriement de la constitution et de la loi 22, Me Desrosiers a déploré, une fois encore, que sur des questions aussi importantes, M. Trudeau ait servi des arguments aussi discutables.

"Je ne suis pas d'accord, a dit Me Desrosiers, qu'on parle d'un geste "politiquement stupide" et qu'on veuille régler le problème de la loi 22 par un "tour de passe-passe". Et d'enchaîner: *"Je ne suis pas d'accord pour qu'une loi aussi importante soit présentée avec des subterfuges. Ces arguments électoraux ne m'impressionnent pas. Nous avons parlé de langue "officielle" parce que c'est ce que nous croyions. Ce sont des subterfuges simplistes de parler de langue "nationale" ou autres qualificatifs"*, insiste, avec une indignation à peine dissimulée, le président du parti.

La chose est d'autant plus étonnante quand on songe aux difficultés que M. Trudeau a lui-même éprouvées avec sa loi sur les langues, note Me Desrosiers.

La constitution

Quant au rapatriement de la constitution, Me Desrosiers ne voit pas quelle mouche a piqué M. Trudeau: il a servi, ici encore, des arguments simplistes, très faibles, dit-il.

Qu'est-ce qui rend ce rapatriement tout à coup si urgent? *"Qu'on nous dise en quoi c'est si urgent*, note Me Desrosiers. *M. Trudeau est premier ministre depuis huit ans et la constitution n'est toujours pas rapatriée, qu'est-ce qui rend la chose tout à coup si urgente? S'il a voulu nous bousculer, bousculer le premier ministre Bourassa, c'est à lui que revient le fardeau de la preuve"*.

"Les militants libéraux méritaient mieux que ce discours élémentaire", conclut Me Desrosiers. *"Il va avoir à refaire ce discours-là autrement, s'il veut nous convaincre. S'il veut élever le niveau du débat, on va discuter. Il est mieux d'élever le niveau du débat..."*

(photo Pierre Boisclair)

Le notaire Claude Desrosiers, président du Parti libéral du Québec: "Les militants libéraux méritaient mieux que ce discours élémentaire. Il est mieux d'élever le niveau du débat".

Le 4ième rapport sur la carte électorale prévoit 112 comtés

Le comté de Louis-Hébert ne sera pas modifié

par François Demers

Dans son quatrième rapport sur la carte électorale, le juge François Drouin, président général des élections:

- soutient le point de vue libéral en refusant d'augmenter le nombre de comtés dans la région de Montréal;
- maintient son refus d'utiliser les résultats du "recensement permanent" comme base de calcul;
- refuse de modifier les limites du comté de Louis-Hébert de la façon souhaitée par les libéraux, pour battre à tout prix Claude Morin.

Dans le premier cas, précise le document rendu public hier, il s'agit de maintenir les comtés de l'île de Montréal à la taille la plus proche du maximum d'électeurs (40,000) prévu par la loi.

Obéissant à la volonté libérale clairement exprimée lors de la Commission parlementaire qui a étudiée en janvier le troisième rapport du juge Drouin, celui-ci consacre donc le déséquilibre entre comtés urbains et comtés ruraux.

S'il n'en tient qu'au juge Drouin donc l'augmentation du nombre de comtés dans la région de Montral se réduira aux deux prévus dans son rapport d'avril dernier:

(photo A. Désilets)

Claude Morin: le comté de Louis Hébert, pour lequel il sera le candidat du PQ, ne sera pas changé à son désavantage. (photo A. Désilets)

Chomedey sur l'Ile Jésus et Longueil sur la Rive-Sud.

112 comtés

Sur le deuxième point, le juge Drouin avait déjà affirmé à la Commission parlementaire qu'il interprétait la loi de telle sorte que la commission qu'il dirige soit forcée de préparer les modifications à la carte électorale à partir du nombre d'électeurs constaté lors des précédentes élections, c'est-à-dire cette année sur les chiffres d'octobre 1973.

De son côté, c'est plutôt en tablant sur les prévisions que permettent les recensements annuels effectués depuis 1973 que le Parti Québécois proposait, lui, de porter le nombre de comtés de 110 à 116.

Dans son quatrième rapport, le juge Drouin maintient malgré tout son interprétation: et le nombre de comtés ne sera augmenté que des deux prévus dans la région de Montréal.

Claude Morin

Enfin, le document rendu public hier écarte laconiquement la suggestion faite en janvier d'amputer le comté de Louis-Hébert dans la région de Québec de près de 9,000 électeurs dans une zone (notamment l'Université Laval) où le candidat péquiste Claude Morin a recueilli une forte majorité en 1973.

Le comté de Louis-Hébert est représenté à l'Assemblée Nationale par le libéral Gaston Desjardins qui ne l'avait remporté que par une marge de 777 voix.

Claude Morin, ancien sous-ministre des Affaires Intergouvernementales sous les gouvernement Lesage, Johnson, Bertrand et jusqu'en 1972, est considéré comme la figure de proue du PQ dans la région de la Capitale.

Rejoint hier par le JOUR, M. Morin a commenté le rapport du juge Drouin en affirmant: "Je n'ai jamais cru que la commission Drouin se prêterait à une telle manoeuvre libérale, aussi grosse qu'une baleine dans un étang. Il reste cependant à voir ce que le gouvernement fera de ce rapport, lors de la présentation de son projet de loi prévu pour la prochaine session".

Enfin, si en avril dernier le juge Drouin proposait des modifications aux frontières de 66 districts électoraux existants, cette fois-ci, après avoir entendu les suggestions du PLQ, du PQ et de Camil Samson, il propose de nouvelles modifications à 49 comtés dont 27 de la grande région de Montréal. • • •

Menace de grève à la Dominion Bridge

Les quelque 750 travailleurs de la Dominion Bridge à Lachine, en banlieue ouest de Montréal, ont décidé de déclencher la grève lundi prochain, le 15 mars, à moins d'une entente d'ici là avec la compagnie.

Les syndiqués, membres des Métallos (FTQ), ont rejeté les dernières offres patronales qui leur accorderait $ 5.86 l'heure lors de la deuxième année du contrat de deux ans. Ils touchent actuellement $ 4.89 et exigent $ 6.30 pour un contrat d'un an.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

La constitution

Les conservateurs désavouent la méthode proposée par Trudeau

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, juge inacceptable que le gouvernement fédéral procède de façon unilatérale, sans entente avec les provinces, en vue du rapatriement de la Constitution.

C'est ce qu'il a déclaré hier à la presse, indiquant que même si Ottawa peut agir de la sorte légalement, "c'est une question de principe dans un pays fédéral d'obtenir l'assentiment des provinces en matière constitutionnelle".

M. Clark s'est cependant refusé à préciser l'attitude de son parti dans ce débat avant d'avoir pris connaissance du texte de la résolution que le premier ministre Trudeau a dit vouloir présenter aux deux Chambres du Parlement pour demander à Londres "de renoncer à son droit de passer des lois pour le Canada".

Le premier ministre Trudeau a donné cette précision aux Communes, alors qu'il a répondu à une question du député néo-démocrate de Greenwood, M. Andrew Brewin, qui a demandé l'assurance que les Communes puissent débattre la question.

Un rapport aux provinces

M. Trudeau a par ailleurs tenu à affirmer qu'une fois rapatriée, le gouvernement fédéral n'entend pas s'octroyer la prérogative d'amender unilatéralement la Constitution.

Il a ajouté en outre vouloir continuer les consultations avec les gouvernements provinciaux sur la question constitutionnelle.

"La prochaine étape sera de faire rapport aux provinces sur l'état des discussions telles que nous les voyons présentement", a-t-il dit, indiquant qu'on s'apprête à en venir à une conclusion quoiqu'il semble peu probable qu'il y ait consentement unanime de la part des provinces.

Se référant à son discours de vendredi soir au congrès provincial du Parti libéral à Québec, M. Trudeau a tenu à préciser: "J'ai dit que je gardais espoir de voir même le Québec donner son accord. J'ai même dit que j'espère qu'il aura consentement unanime."

Pendant ce temps, le premier ministre Hatfield, du Nouveau-Brunswick, manifestait son inquiétude devant cette possibilité que le gouvernement fédéral procède, unilatéralement, au rapatriement de la constitution, ce qui serait contraire, a-t-il dit, aux droits des provinces.

Choquette à Trudeau

"Inacceptable..."

"L'ultimatum servi par M. Trudeau aux provinces et au Québec en particulier est juridiquement critiquable et politiquement inacceptable, et ne servira pas l'unité du pays", a déclaré, hier, le chef du Parti national populaire, Me Jérome Choquette.

Le chef du PNP a noté qu'en vertu de la "coutume", ce qui est très fort en droit britannique, les amendements apportés à la constitution canadienne ne l'ont été qu'à la suite d'une "demande unanime" des provinces et du fédéral. D'où l'aspect "juridiquement criticable" de pareille décision.

En outre, l'attitude fédérale est "politiquement inacceptable" en ce que le Fédéral prend l'attitude de dire que ce qui est bon pour le Fédéral est bon pour les provinces. "Les Québécois devraient faire l'unanimité contre l'ultimatum fédéral", conclut le chef du PNP, qui parlait, hier, devant la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Le contrat du Canada avec Lockheed serait menacé

HAMILTON PC — Le journal The Spectator annonçait lundi que le gouvernement fédéral avait été roulé dans un contrat de $1 milliard avec la Société Lockheed Aircraft touchant l'achat de 18 avions patrouilleurs à longue portée.

Dans un article "tous droits réservés", le journal dit avoir appris que le gouvernement avait accepté de faire l'acquisition de ces appareils avec l'entente que Lockheed fournirait la majeure partie des fonds requis pour commencer la fabrication.

Selon un informateur digne de confiance, la direction de Lockheed savait qu'elle ne pourrait trouver les $200 millions nécessaires pour les frais initiaux. Il a ajouté que les gens de Lockheed auraient dû prévoir qu'ils ne pourraient trouver ces fonds en ce moment où la compagnie tentait d'évincer une offre rivale de Boeing Co.

Le journal expose que les ennuis de Lockheed s'expliquent partiellement par les révélations faites aux Etats-Unis sur des pots-de-vin payés par cette compagnie à certains hauts personnages de pays étrangers - mais non pas canadiens - afin de promouvoir ses ventes.

La Commission Pépin: plus de pouvoirs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé d'assujettir à son programme anti-inflationniste les fournisseurs des insdustries de la construction, de la manutention des céréales du débardage, du transport maritime et du camionnage, où les négociations avec les employés se font par association.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, indiquant avoir accepté la recommandation de la Commission de lutte contre l'inflation, qui a demandé d'étendre à ces secteurs l'application des mesures de lutte à l'inflation. "Ces secteurs sont d'une importance telle pour la réduction et l'endiguement de l'inflation au Canada qu'ils justifient une telle décision de la part du gouvernement", a soutenu la Commission.

M. Macdonald a annoncé que le gouvernement émettra un décret, avec effet rétroactif au 16 décembre 1975, date à laquelle il a chargé la Commission d'amorcer son enquête.

M. Macdonald a par ailleurs indiqué qu'il a chargé la Commission de lutte à l'inflation de procéder à une enquête analogue sur l'industrie de l'assurance-immeuble et de l'assurance-accident.

Donald Mac Donald

Ouellet: silence à cause du "sub judice"

OTTAWA (PC) - Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, s'est refusé hier aux Communes à tout commentaire concernant les récentes allégations du juge Kenneth Mackay, selon qui il aurait demandé au ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, et à l'ancien ministre des Finances, John Turner, d'intercéder en sa faveur auprès du juge Hugessen, devant qui il comparaissait pour outrage au tribunal.

Suite aux questions du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, le ministre s'est contenté de rappeler qu'il en avait appelé du verdict du juge Hugessen et que la question devant être entendue par la Cour d'appel il ne pouvait commenter l'affaire.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Ron Basford a indiqué que le juge-en-chef de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, lui ferait rapport au début de la semaine prochaine, suite à son invitation de lui communiquer l'information pertinente sur cette affaire.

Clark: le ministre Ouellet doit répondre aux questions d'intérêt public.

Il s'agit des allégations du juge Mackay, selon qui certains ministres fédéraux seraient intervenus indûment auprès de juges au Québec dans le cours de l'application de la justice.

Achetons et vendons
Livres usagés
CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES POSTES
CANADA-ÉTATS-UNIS
NATIONS UNIES
Collectionnez comme les experts le font -
Pas de doubles ou d'accumulations inutiles-
Envoyez 0.25 pour recevoir nos 6 listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent-
Satisfaction garantie ou argent remis
OMNIPHILA
ENRG.
(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

de l'économie en première classe: LA B210
B 210S 1975 À PARTIR DE: $2,995.
Aussi en inventaire:
B 210 De Luxe 2 et 4 portes
* disponible: GARANTIE 5 ans/50,000 milles
bellemare datsun ltée
10305 rue Papineau
ANGLE FLEURY
382-2780

Une enquête de SOS Garderies deux ans après le plan Bacon

Seulement 1,44% des enfants de la région de Québec en garderies subventionnées

par François Demers

L'enquête menée l'automne dernier auprès des 28 garderies en opération dans la région de Québec confirme le marasme dans lequel ce service public se débat, près de deux ans après l'adoption du programme gouvernemental de soutien dit plan Bacon (du nom de l'ex-ministre d'Etat aux Affaires Sociales, Lise Bacon).

Le résultat de cette enquête, rendu public hier par le groupe SOS GARDERIES QUÉBEC, souligne par exemple "que le nombre d'enfants venant de familles mono-parentales (221) est presque équivalent au nombre d'enfants subventionnés (par le plan Bacon) dans les garderies (224)".

"L'enquête, précisent les dirigeants de SOS GARDERIES, organisme qui regroupe les garderies à but non-lucratif de la région, ne nous permet pas de dire que seuls les enfants venant de familles mono-parentales sont subventionnés mais la coïncidence des chiffres est significative quand on sait que le plan Bacon ne donne aucune subvention à une famille dont les deux parents travaillent à temps plein au salaire minimum.

"Ce qui revient à dire, concluent-ils, que les subventions aux familles biparentales sont à peu près inexistantes. Ces subventions aux parents (qui finalement vons presque exclusivement aux mères de famille) sont donc un simple transfert de fonds et non un déblocage de fonds nouveaux: on donne à ces femmes un peu d'argent pour payer la garderie pour qu'elles aillent travailler plutôt que de leur donner des prestations d'aide sociale".

660 places

L'enquête révèle par ailleurs que la région compte 45,720 enfants de 0 à 6 ans; que les garderies existantes sont autorisées à en recevoir 1,078; cependant (plusieurs recoivent moins d'enfants que le nombre autorisé par leur permis dans l'espoir de ne pas diminuer la qualité des services offerts); qu'en fait, il n'y a que 660 places de garde à Québec, alors qu'il y a environ 50,00 femmes qui travaillent dans la région.

Donc, seulement 1,44% des enfants de la région peuvent aller en garderie.

Par ailleurs, les conditions de travail du personnel affecté à la garde des enfants sont déplorables.

"Dans 14 garderies sur 22, précise le rapport d'enquête, le personnel travaille de 40 à 50 heures par semaine. Dans 17 garderies sur 22, le personnel travaille au salaire minimum".

Revendications

Enfin, il n'y a dans la région de la Capitale que 2 garderies ouvertes 24 heures sur 24 et seulement trois halte-garderies (qui accueillent des enfants occasionnels).

Services pratiquement inexistants donc pour les parents qui travaillent sur des horaires différents d'une semaine à l'autre ou pour les femmes au foyer.

C'est ainsi que SOS GARDERIES, revendique à nouveau: un réseau universel de garderies; leur financement complet par le gouvernement; leur contrôle par les parents; et des conditions décentes pour le personnel.

L'argument-clé de cette revendication, outre l'aide nécessaire aux mères de famille qui travaillent à l'extérieur de la maison, c'est la nécessité pour les enfants de familles réduites d'apprendre à se socialiser.

Pour SOS Garderies, c'est le marasme le plus complet dans ce service public, deux ans après le plan Bacon (photo A. Désilets)

"Autrefois, dira une porte-parole, les jeunes pouvaient se socialiser à la maison, au sein d'une famille nombreuse. Ce n'est plus possible pour un enfant unique ou pour un petit dont le frère ou la soeur est 4 ans plus jeune".

Selon une décision arbitrale rendue hier

En présentant un sondage non scientifique, "Le Soleil" a lésé les droits du public

par Guy Rochette

(QUEBEC) - **"Le Soleil"** n'a pas pris suffisamment de précautions pour éviter toute erreur d'interprétation de la part du grand public à l'occasion de la publication des conclusions d'une enquête non scientifique. De ce fait, **Le Soleil** n'a pas respecté toutes les exigences relatives au droit du public à une information complète."

Ce jugement est contenu dans une décision arbitrale rendue publique, hier, par le Syndicat des journalistes de Québec Inc. à propos d'un litige qui l'opposait depuis septembre dernier à la direction du quotidien Le Soleil. La décision de l'arbitre Claude Morin comporte de plus un élément fort important parce qu'elle propose, en quelque sorte, un code d'éthique à l'intention des média pour la publication des résultats d'enquêtes et de sondages.

Rappelons que ce conflit a pris naissance lors de la publication par Le Soleil d'un sondage-fleuve et à caractère non-scientifique sur la jeunesse québécoise. A cette occasion, la direction de l'information du Soleil demande à la journaliste Anne-Marie Voisard d'en faire la présentation. Devant le caractère non-scientifique de l'enquête, Mme Voisard présente un texte de mise en garde contre toutes interprétations abusives des résultats de cette enquête. On juge alors, au Soleil, qu'il s'agit là d'une charge à "fond-de-train" contre l'auteur de l'enquête. On propose donc à Mme Voisard d'écrire deux textes,un qui constituerait la présentation souhaitée et l'autre qui serait une analyse. Mme Voisard refuse et le lendemain l'enquête est présentée par le journal avec un texte de présentation rédigé par M. Claude Masson, directeur de l'information. D'où la conclusion de l'arbitre: "il aurait été préférable de publier l'article de Mme Voisard plutôt que celui qu'on lui a substitué" et dans lequel Le Soleil "ne respectait pas toutes les exigences relatives au droit du public à une information complète."

"C'est à partir de ces faits que l'arbitre tente de tirer les grandes lignes de ce que devrait être l'attitude des média dans la publication des résultats d'enquêtes et de sondages. Après une mise-en-garde contre la foi absolue que l'on prête, en certains milieux, aux sondages, l'arbitre rappelle qu'il est de ces enquêtes qui sont des fumisteries ou des opérations de propagande. Il ne s'agit pas pour moi, dit-il, de trancher entre ceux qui apportent toutes les garanties scientifiques et les autres, mais de constater que les média sont tenues d'en informer les lecteurs pour éviter toutes interprétations abusives. En cette matière, ajoute M. Claude Morin, un principe général à suivre est de prendre plus de précautions que moins, dans les titres, le contenu et la disposition des textes.

Quant à la responsabilité des média qui publient des sondages qu'ils ont eux-mêmes commandités, l'arbitre souligne que s'ils ne veulent pas être tenus responsables de l'usage qu'on peut faire des résultats dévoilés, ils doivent "les présenter sans les fausser par des titres sensationalistes, partiaux ou incomplets, en plus d'en préciser nettement la portée scientifique et d'en décrire la méthodologie". Et, dans le cas d'une enquête non-scientifique, elle ne doit paraître, selon M. Morin, "que si l'on indique ouvertement et sans aucune ambiguité que les textes et les chiffres dont le lecteur prendra connaissance sont dépourvus de valeur sérieuse.

Pendant que ses employés débraient

CKVL puise dans son vieux stock de lignes ouvertes!

(P.T.) — Ne voulant pas quitter les ondes en dépit d'un débrayage de ses employés syndiqués, la direction de la station radiophonique CKVL de Verdun n'a pas hésité, hier, à contourner l'absence de production d'émissions en puisant à même son vieux stock d'enregistrements de lignes ouvertes (hot lines).

C'est ainsi que les auditeurs de CKVL ont eu droit à des reprises de "hot lines" qui, en certains cas, avaient été enregistrées il y a près d'un mois.

Bien déçus devaient être les auditeurs qui ont tenté hier après-midi de rejoindre M. Jérôme Choquette, l'invité de Matthias Rioux à **Québec en action.** En effet, M. Choquette était inatteignable pour deux bonnes raisons: d'abord, il n'y avait personne à CKVL pour prendre les appels et, deuxièmement, le chef du PNP n'était même pas sur les lieux.

La Fédération nationale des communications (CSN) a bien tenté de mettre fin à ces agissements patronaux en alertant le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC). Malheureusement pour la Fédération, il semble bien qu'il n'existe au CRTC aucun réglement interdisant à une station radiophonique de fonctionner à partir de reprises de vieilles émissions.

C'est en tout cas ce qu'affirmait hier le porte-parole du CRTC à Montréal, M. Paul Lamy. Coincidence extraordinaire, ce dernier passait sur les ondes de CKVL hier matin au cours de l'une de ces reprises.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

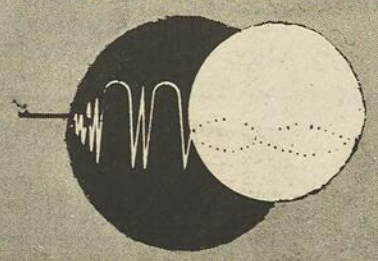

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

L'Eglise ne rejoint guère le monde ouvrier au Québec

QUEBEC (PC) — Une faible proportion de la population ouvrière du Québec est rejointe directement par l'actuelle pastorale ouvrière de l'Eglise et c'est le désir des évêques d'entrer en contact avec l'ensemble du monde ouvrier.

Telles sont les constatations majeures qui se dégagent d'une session de deux jours de l'assemblée des évêques tenue en fin de semaine, à Loretteville, sous le thème "La pastorale de l'Eglise dans le monde ouvrier".

L'assemblée générale des 120 participants a toutefois évité de se prononcer sur le Front commun CSN-FTQ-CEQ, en ignorant une question précise d'un intervenant qui voulait savoir si l'Eglise a quelque chose à dire sur la situation actuelle des travailleurs de la fonction publique.

Le cardinal Roy

Faisant le point à l'issue de cette session, le cardinal Maurice Roy a brièvement expliqué le désir des évêques d'entrer en contact avec tout le monde ouvrier, par une action pastorale mieux articulée.

Selon lui, l'Eglise doit être en contact avec chacun des travailleurs, d'où la nécessité pour ses membres d'être toujours mieux renseignés sur le monde ouvrier et de s'en rapprocher étroitement.

Cette session a été une rencontre de sensibilisation à la condition d'ensemble du monde ouvrier au Québec, avec la collaboration de personnes-ressources du monde du travail.

Elle est suivie d'une réunion épiscopale qui se terminera aujourd'hui et au cours de laquelle les 30 évêques de la province doivent définir l'orientation des églises diocésaines, "afin qu'elles soient davantage présentes au sein du monde du travail".

Télépost ou votre lettre par téléphone

Le ministère des postes et les Télécommunications CNCP ont coordonné leurs efforts pour offrir au public une nouvelle formule de service postal électronique appelé "Télépost" inauguré hier à Montréal.

A compter d'aujourd'hui, les usagers du service peuvent téléphoner au centre des communications du CNCP le plus rapproché, sans frais d'interurbain, et dicter leur message "Télépost" qui sera acheminé à travers le réseau vers le centre "Télépost" desservant le lieu de destination. La dépêche sera enfin livrée à la prochaine distribution du courrier. Une liaison avec la Western Union des Etats-Unis et les services postaux de ce pays permettra aux usagers de "Télépost" de communiquer avec 235 millions de personnes en Amérique du nord.

Le service "Mailgram" de la Western Union, similaire au service "Télépost", a été accueilli très favorablement. Lors de la première année d'exploitation, environ cinq millions de "mailgrams" ont été acheminés et, trois années plus tard, en 1975, la Western Union a reçu quelque 25 millions de communications.

Un message "Télépost" coûte $2.40 les 50 mots vers une destination canadienne, $3.00 les cent mot vers un des 48 États des Etats-Unis, et $3.65 les cent mots vers l'Alaska. Hawaii ne fait pas partie du réseau. Les Canadiens peuvent également recevoir des messages mailgrams en provenance des Etats-Unis par l'entremise de Postes Canada.

L'usager dicte un message "Télépost" à un opérateur du centre des communications du CNCP qui le dactylographie, et les mots sont projetés sur un écran cathodique. L'ordinateur reçoit le message, lit le code postal puis achemine instantanément la communication vers le téléimprimeur du centre "Télépost" le plus rapproché du lieu de destination. Enfin, un employé des Postes place le message dans une enveloppe "Télépost" qui sera livrée à la prochaine distribution du courrier.

La "Maison Québécoise": aucun lien avec Guy Therrien

PARIS, (AFP) — Le directeur de la "Maison Québécoise" à Paris, M. Jean Niemzura, a démenti formellement hier l'existence de tout lien financier entre lui et le président de la "Québécoise Paris-Québec Inc.", M. Guy Therrien, dont les opérations font l'objet d'une enquête de la part de la police de Montréal.

"La "Québécoise Paris-Québec" avait conçu le projet de créer dans le quartier des Halles un restaurant et une boîte à chanson dont la réalisation a dû être interrompue il y a quelques semaines à la suite de difficultés financières. M. Therrien aurait alors approché M. Niemzura pour lui proposer l'ouverture. Dans le quartier des Champs-Elysées, cette fois, d'un établissement plus modeste, la "Maison québécoise".

Mais, précise M. Niemzura, qui est président de la "Québécoise Elysée", M. Therrien n'a agi que comme conseiller et, bien qu'il en ait eu l'intention, n'a mis aucuns capitaux dans la nouvelle société.

La mise au point de M. Niemzura fait suite à la publication d'un article dans l'hebdomadaire québécois "Le Dimanche", faisant état de présumées transactions frauduleuses de la part de la "Maison Québécoise" et mettant en cause M. Guy Therrien chez qui trois caisses de documents auraient été saisies la semaine dernière par la brigade des fraudes commerciales de la police de Montréal.

Verifiez sous les capsules

KIK* COLA

vous pouvez GAGNER une couverture de lit de haute qualité

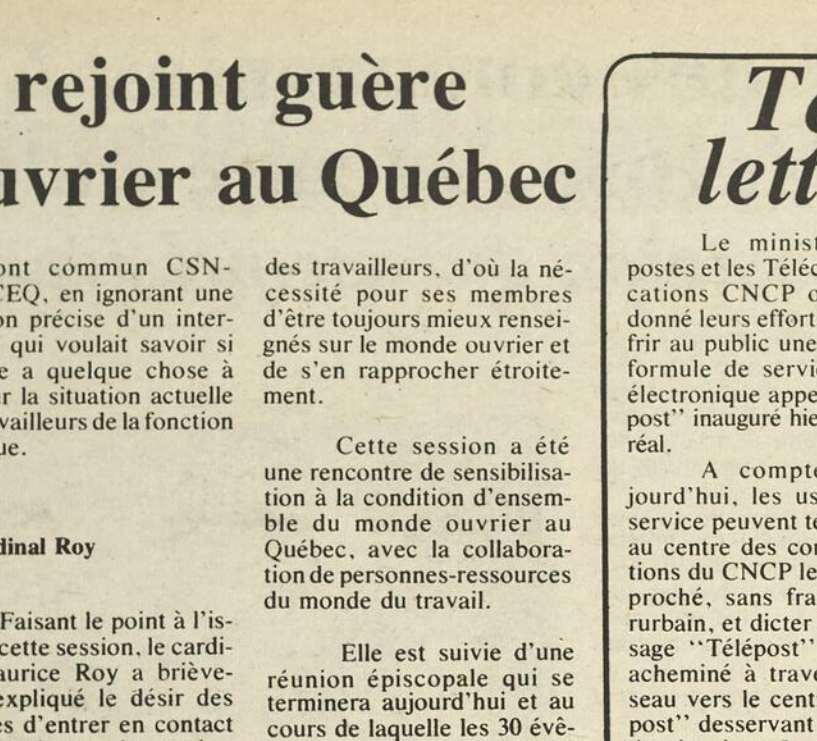

ou vous pouvez GAGNER 20¢

Des MILLIERS de capsules imprimées d'une couverture de lit ou 20¢

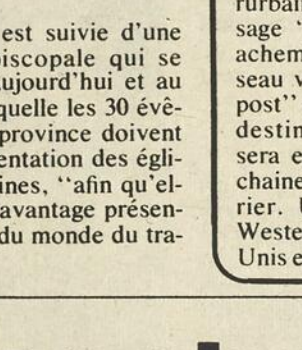

Si vous trouvez une capsule imprimée de l'illustration d'une couverture, téléphonez à KIK Cola, Montréal 272-1104 et, après avoir répondu correctement à une question-épreuve, on vous remettra votre couverture. Pour les capsules imprimées "Vous gagnez 20¢" vous n'avez qu'à les échanger chez votre marchand.

Cette offre est valable pour les endroits desservis par l'usine KIK Cola de Montréal seulement.

*MARQUE DÉPOSÉE

Nomination à Sidbec et Sidbec-Dosco Ltée

Pierre Côté

Le président directeur général de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, a le plaisir de faire part de la récente nomination de monsieur Pierre Côté aux Conseils d'administration de Sidbec et de sa filiale Sidbec-Dosco Ltée, M. Côté est président de Laiterie Laval Limitée et administrateur de nombreuses autres entreprises.

L'objectif des compagnies: à moins de 25% d'amiantose, aucune indemnité

— telle est l'opinion du vice-président de la CSD

par François Demers

L'objectif des cinq compagnies minières d'amiante serait de pouvoir continuer d'employer tous les mineurs atteints à moins de 25% par l'amiantose, sans leur payer aucune indemnité.

C'est du moins la conviction que retire le vice-président de la CSD Jean-Paul Hétu, devant la bataille de coulisses que mènent les compagnies Asbestos Corporation, Bell Asbestos, Canadian Johns-Manville, Carey Canadian et Lake Asbestos, depuis l'adoption par l'Assemblée Nationale le printemps dernier, au plus fort de la bataille de l'amiante, de la loi 52 pour l'indemnisation des victimes des maladies industrielles.

Pour appuyer sa thèse, M. Hétu rappelle d'abord la requête introduite le mois dernier par les compagnies d'amiante en Cour supérieure pour faire casser, au nom du droit au travail, le règlement ministériel 1787 qui prévoit la façon d'indemniser les travailleurs atteints d'amiantose.

Le vice-président de la Centrale des syndicats démocratiques rappelle aussi que la Commission des accidents du travail (CAT) a déjà fait savoir aux compagnies que leurs cotisations au fonds d'indemnisation vont doubler en 1977.

$5 millions de plus

Ce sont en effet les compagnies elles-mêmes qui doivent financer à 100% l'indemnisation de leurs employés, victimes d'accidents ou de maladies industriels.

En 1975, les compagnies d'amiante ont dû débourser $5,3 millions à ce chapitre.

La CAT leur a fait savoir qu'il était possible que le compte pour 1976 approche le double de cette somme, compte tenu d'un déficit accumulé en 1975, d'un accroissement sensible du nombre des accidents, et finalement de l'accroissement prévisible des coûts par l'application de la loi 52.

Une hausse du double est en tous cas certaine pour 1977, si la loi et son règlement 1787 sont appliqués.

Enfin, M. Hétu révèle que le sous-ministre J.E. Gilbert des Richesses naturelles a déjà commencé les consultations au sujet de la norme du 25% avancée par les compagnies.

Si cette norme était acceptée, les compagnies n'auraient plus à indemniser (et à congédier) qu'un très petit nombre de mineurs, ceux d'ailleurs en général qui sont les plus proches de la retraite.

La CSD ne s'attend donc pas à ce que la machine d'indemnisation se mette vraiment en branle avant que les négociations de coulisses entre le gouvernement et les compagnies ne soient terminées.

Pas avant 1977

D'autant plus que les sous-ministres des Richesses naturelles et du Travail qu'il a rencontrés cette semaine ont rappelé avec insistance la promesse faite récemment devant la commission parlementaire par le nouveau ministre du Travail Gérald Harvey d'une refonte complète de la loi de la CAT... pour 1977. A leurs yeux, cette promesse prohibe tout changement majeur à la loi 52 ou à son règlement.

M. Hétu et d'autres porte-parole de la CSD, qui représente environ la moitié des 5,000 mineurs de l'amiante, étaient venus à Québec exposer les doléances de la Centrale sur l'application de la loi 52.

Car actuellement, constatent-ils, c'est le fouillis, sinon la panique. D'un côté, les travailleurs de l'amiante, en vertu d'un article (no 50) de la loi de la CAT n'ont pas accès aux renseignements sur leur état de santé recueillis par cet organisme para-gouvernemental.

De l'autre, par la loi 52, la CAT a reçu mission d'indemniser les victimes de l'amiantose proportionnellement à leur degré d'incapacité pulmonaire permanente. Par le règlement 1787, la CAT a aussi mandat d'émettre un certificat de santé sans révéler au travailleur impliqué jusqu'à quel point sa santé est atteinte et sans préciser à partir de quel pourcentage d'incapacité permanente, elle refuse d'émettre le certificat.

Dédale administratif

Toujours en vertu de ce règlement, les compagnies doivent congédier l'employé auquel al CAT a refusé son certificat de santé. Mais c'est le ministère des Richesses naturelles qui a mission de faire respecter cette partie du règlement.

Enfin, sur réception d'un avis voulant qu'il ait perdu son certificat de santé, le travailleur a 90 jours pour faire appel auprès de la CAT et notamment négocier le montant des indemnités devant lui être versées, sans rien connaître par contre de son état de santé.

"A tout hasard, a conclu M. Hétu, pour les 150 de nos gars de la Canadian Johns Manville qui sont menacés de perdre leur certificat de santé (et qui en ont été avisés par la compagnie), nous avons logé appel. Et nous menons une bataille de tranchées dans le dédale administratif de la CAT et des ministères pour qu'on leur révèle au moins jusqu'à quel point leur santé est détériorée et à partir de quel pourcentage d'incapacité la CAT retire le certificat de santé. Il faut aussi faire reconnaître le droit de ces gens à décider eux-mêmes, en pleine connaissance de cause, s'ils doivent ou non continuer à travailler dans l'amiante."

PHOTO PIERRE BOISCLAIR

Les compagnies commencent à trouver cher le prix à payer pour l'amiantose; quant aux mineurs, le prix qu'ils la payent est déjà très élevé...depuis longtemps.

Le taux d'intérêt grimpe à 10 1/4 %

La Banque de Montréal a annoncé, hier, que ses taux de prêt privilégiés et de petits commerces augmentent, à compter d'aujourd'hui, de 9 3/4 à 10 1/4 %. Les autres grandes banques vont suivre le mouvement sous peu.

Déjà, vendredi, la Banque du Canada portait de 9 à 9 1/2 % son taux préférentiel. Cette augmentation en vigueur depuis hier, marque une nouvelle période de resserrement du crédit et influence à la hausse les autres taux d'intérêt comme ceux des prêts à la consommation et des hypothèques.

Par ailleurs, hier, l'Association des banquiers canadiens a révélé que le nombre des succursales des dix banques à charte, au Canada, a atteint à la fin de 1975 le total de 7,035, employant près de 126,000 personnes dans quelque 2,000 localités.

Efficaces, les normes anti-inflation seraient abolies avant la fin de '77

—Marcel Bélanger

MONTREAL (PC) — Selon M. Marcel Bélanger, président de l'Institut canadien des comptables agréés, les contrôles du gouvernement "s'avèrent efficaces et ils pourraient être abolis avant la fin de 1977".

M. Bélanger, qui prononçait, hier, une allocution devant le Cercle canadien de Montréal, a prédit que les mesures anti-inflation causeront tellement d'ennuis aux Canadiens qu'ils se ressaisiront et admettront la contrainte fondamentale qui veut qu'une économie ne puisse fournir davantage que l'on veut bien y contribuer.

"Non seulement, dit-il, la population demande-t-elle à l'Etat d'assumer les risques économiques occasionnés par la maladie, le chômage et la vieillesse, mais elle demande en plus des augmentations salariales destinées à compenser l'accroissement du fardeau fiscal qui en découle et elle continue à se plaindre de l'augmentation des dépenses gouvernementales."

Marcel Bélanger

Il souhaite que les gouvernements réexaminent l'utilité et les coûts des grands programmes déjà en vigueur et qu'ils s'abstiennent d'en lancer de nouveaux.

La Capitale, une nouvelle compagnie d'assurance générale

La Mutuelle-Vie des fonctionnaires provinciaux du Québec a investi $1 million pour créer une nouvelle compagnie d'assurance générale, La Capitale, qui a commencé ses activités au début de 1976.

C'est ce qu'a révélé hier le président de la Mutuelle, Me Camille Blier, à l'occasion de l'assemblée annuelle, à Québec. La Capitale, a dit Me Blier, répond à la demande des fonctionnaires de regrouper au même endroit toutes les formes de protection en assurance individuelle, collective et générale. Cette filiale a commencé à souscrire des contrats dans les lignes personnelles (automobile et biens).

D'autre part, le rapport annuel de la Mutuelle-Vie des fonctionnaires révèle que, pour une deuxième année d'affilée, l'actif a augmenté de 25%, passant à 45 millions. Cette hausse de $9 millions s'est reflétée sur le plan des prêts hypothécaire et des obligations. Par ailleurs, les revenus globaux se sont accrus de $13 millions à $17 millions, soit une hausse de 30%. Les affaires en vigueur ont atteint le chiffre de $1.3 milliard.

John Turner au conseil du CP

L'ex-ministre fédéral des Finances, M. John Turner, vient d'être nommé au conseil d'administration de la compagnie Canadien Pacifique, a annoncé hier un porte-parole du CP. M. Turner, qui a abandonné récemment son siège aux Communes, est maintenant associé au bureau d'avocate McMillan & Binch de Toronto.

la chronique du québec

par Jacques Guay

L'U de M nous remercie en 'anglais'!

Monsieur,

Votre article d'hier faisait état d'une compagnie anglophone qui éditait une brochurette, gratuite en "english", à $0.25 en français. Vous étiez estomaqué: ceux qui vous ont lu l'ont été. Et scandalisés "itout". On nous crache en pleine figure... "Le mépris n'aura qu'un temps", mais c'est long!

Aujourd'hui, c'est à mon tour de vous apporter une belle petite anecdote!

Voici l'addition que remet la/les caissières à la cafétéria — tenez-vous bien — de l'Université de Montréal!!!

Université française en terre d'Amérique, c'est du joli!

N'est-ce pas que ça mériterait que chaque client passe outre, avec son cabaret bien garni, sans payer un traître cent?

Va-t-on assez s'écoeurer pour AGIR?

Une bibliothécaire rageuse, qui désire garder l'anonymat.

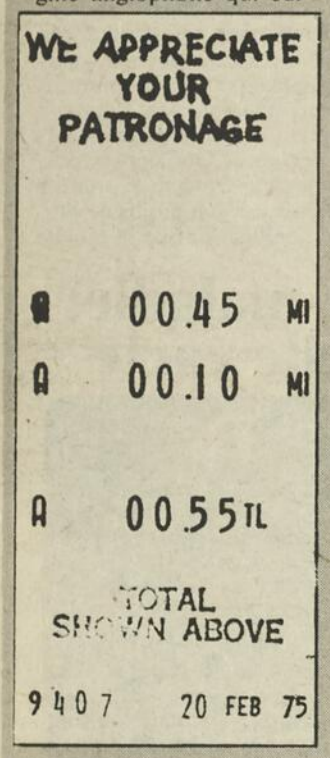

Le Quality Inn vous "ainvytes"

Bonjour,

Je tiens, tout d'abord, à vous féliciter pour votre bon travail, longue vie à vous et au JOUR.

Ci-inclus, un autre exemple (incroyable) de ce que l'on fait de la langue officielle (sic) du Québec. Ceci était au Quality Inn de Québec la semaine dernière, espérant le voir bientôt dans votre chronique.

A.L.
Laval

Les reporters gagnants

(PC) — Mlle Ginette Campagna, de Lac Mégantic, s'est classée première, dans la catégorie de 16 à 18 ans, au concours de jeunes reporters organisé par le Cercle des femmes journalistes.

Mlle Campagna a aussi remporté le grand prix Julia-Richer, soit $100 et un trophée, qui couronne le travail le plus intéressant dans l'ensemble des trois catégories du concours.

Chez les 13 à 15 ans, le jury a accordé deux premiers prix ex-aequo à Jean Huot, de Thetford-Mines, et à Linda Déragon, de Granby.

Dans la catérorie des 10 à 12 ans, le premier prix a été décerné à Marie-Claude Normand, de St-Bruno.

Les gagnants recevront leurs prix, mercredi 10 mars, au cours d'une réception offerte par le COJO au Cercle des femmes journalistes de Montréal.

La Saga des Morins (suite...)

Le métier de généalogiste n'est pas facile. Ni celui de biographe ou tout simplement de chroniqueur. Comment concilier les versions contradictoires?

Ainsi l'autre jeudi, à Trois-Rivières, le chef de l'Opposition, qui décidemment a racines partout, a raconté que jeune enfant il venait souvent en cette ville où habitait ses grands-parents.

Et la ferme de St-Hubert?

Mais la semaine précédente, à St-Marc-sur-le-Richelieu, photo à l'appui, il avait souligné à des cultivateurs, réunis dans une étable, que son grand-père était fermier à St-Hubert, le long de ce qui s'appelle maintenant le Chemin Chambly.

Il n'y a pas de mystère. Après avoir vendu la terre, faute de relève, durant la crise, le grand-père est venu s'établir à Trois-Rivières. Et voilà. Pour le moment.

De Caen accusé de méfait et d'intimidation

Le processus judiciaire se met en branle

(R.L.) En uniforme et au garde-à-vous, le sergent Patrick De Caen, vingt-cinq ans de service à la police de Montréal, était à son premier rendez-vous judiciaire devant le juge André Chaloux des Sessions de la Paix, hier matin.

Accusé d'intimidation (4 chefs) et de méfait (un chef) à la suite d'une pré-enquête présidée par le juge Cyrille Potvin, pré-enquête qui avait été tenue à la demande du directeur de la police de la CUM, René Daigneault, le sergent Pat De Caen a évidemment plaidé non-coupable aux cinq chefs d'accusation qui lui ont été lu par le juge Chaloux.

Les supérieurs de De Caen le traînent devant les tribunaux pour intimidation et méfait en rapport avec le conflit de travail des policiers l'automne dernier. Président du comité des Voies et Moyens, De Caen avait été un des leaders préconisant des méthodes de pression comme le rassemblement de voitures-patrouilles à certains endroits aux heures de pointe.

Les accusations stipulent que le 8 septembre 75, le sergent De Caen a organisé l'obstruction de certaines rues et des parades de voitures-patrouilles pour bloquer la Transcanadienne.

Représenté par Me Claude Melançon, le sergent de l'escouade anti-émeute a choisi un procès devant juge et jury sur l'accusation de méfait. Par contre, selon la législation, il a été obligé d'opter pour procès devant juge seul pour les quatre accusations d'intimidation.

Le sergent De Caen devra revenir au Palais vendredi prochain, alors que le juge-en-chef des Sessions de la Paix, André Fabien, désignera un juge qui présidera l'enquête préliminaire sur l'accusation de méfait. Quant au procès pour intimidations, De Caen devra revenir devant le tribunal le 19 mars prochain.

Le salaire moyen au Québec: $203.17

Le salaire moyen versé dans l'industrie manufacturière au Québec s'élevait à $203.17, en décembre 1975, alors qu'il était de $209.28 au Canada, indique Statistique Canada. En Colombie-Britannique, ce salaire atteignait $236.88 et dans les Maritimes $184.26. Par rapport à décembre 1974, le salaire moyen au Canada a augmenté de $25.37.

les consommateurs

Valium et Librium: les femmes, surtout, en abusent...

Les tranquilisants Valium et Librium sont parmi les médicaments les plus largement prescrits dans le monde, et certains experts déclarent que ce sont ceux dont on abuse le plus.

Les ventes de ces médicaments dépassent celles de toute autre drogue prise sur ordonnance. Selon les experts, les deux-tiers de ces ordonnances vont à des femmes, pour la plupart ménagères à plein temps. Les autorités qui étudient ce phénomène y voient une tendance, chez les médecins, à se fier aux médicaments plutôt qu'à un traitement qui pourrait demander plus de temps et d'efforts.

Le Dr Ian Henderson, président du comité sur les drogues thérapeutiques à l'Association médicale canadienne, estime qu'une Canadienne sur cinq a à sa disposition au moins un tranquillisant du groupe des benzodiazépines. Il ajoute que des études ont démontré que les benzodiazépines (du type Valium et Librium) peuvent produire une dépendance après quatre mois d'usage seulement. C'est pourquoi l'Association médicale canadienne a demandé au gouvernement fédéral de classifier ces médicaments avec les drogues et les barbituriques, soumis à un contrôle plus strict.

Surveillance coûteuse

Le Service fédéral de protection de la santé a répliqué qu'il serait trop coûteux de surveiller la distribution des tranquillisants mineurs, et a rejeté la requête, déclare le Dr Henderson.

Dans l'intervalle, dit-il, beaucoup de gens qui prennent ces médicaments, prescrits généralement pour corriger un état émotionnel vaguement décrit sous le nom d'"angoisse", ne se rendent pas compte de la force de ces remèdes.

En juillet dernier, le gouvernement américain a limité l'usage des tranquillisants mineurs, en rendant les prescriptions valides pour six mois seulement, et en ne permettant que cinq renouvellements consécutifs de l'ordonnance. Cette décision fut prise après que l'Administration des aliments et des drogues (FDA) eût annoncé que le tranquillisant Valium est à l'origine des cas les plus nombreux d'abus de drogue.

Les tranquillisants mineurs constituent un commerce florissant. Valium et Librium, dit-on, ont fait du fabricant suisse **Hoffman-La Roche** la plus grande société de produits pharmaceutiques au monde.

Le Dr Ruth Copperstock, qui travaille à l'Addiction Research Foundation de l'Ontario, à Toronto, déclare que les grands laboratoires de produits pharmaceutiques ont mis en branle une campagne de publicité extrêmement efficace afin de persuader les médecins de prescrire des tranquillisants à leurs patients.

Cette publicité a transformé en problèmes médicaux les problèmes quotidiens, particulièrement ceux qui affectent les femmes: l'impression de solitude ressentie après le départ des enfants de la maison, les difficultés conjugales et même les problèmes financiers.

"Cela constitue un véritable problème, et il semble que personne ne se soit donné la peine d'y penser, dit le Dr Henderson. Trop de médecins prescrivent ces médicaments qui ne font que masquer les symptômes du problème sous-jacent".

Les statistiques publiées par Ottawa démontrent que les tranquillisants mineurs sont chose courante dans les cabinets de consultation au Canada. Les trois produits qui ont causé en 1973 le plus de cas d'empoisonnement chez les enfants de moins de six ans sont le Valium, l'aspirine pour enfants et le Librium.

Des études effectuées aux Etats-Unis démontrent que les ménagères de la classe moyenne, de race blanche et âgées de plus de 35 ans, sont les candidates les plus plausibles à l'abus des tranquillisants. "La plupart des gens croient que les femmes qui travaillent sont sujettes à un stress plus grand et comptent sur les tranquillisants pour soulager leur angoisse, déclare le Dr Copperstock. La vérité, c'est que les femmes qui travaillent sont en meilleure santé, de façon générale, et ont moins de propension à compter sur les tranquillisants que la femme qui décide de rester à la maison".

Assurance-maladie: une nouvelle carte

Au cours des prochains mois, tous les résidents du Québec recevront une nouvelle carte d'assurance-maladie. Vous n'aurez aucune formule à remplir puisque la Régie émettra les cartes en se servant de son fichier d'inscription de bénéficiaires.

Après une expérience de 5 ans, la Régie constate qu'il est nécessaire d'identifier chaque bénéficiaire de façon unique et permanente afin d'accroître l'efficacité de son administration. La nouvelle carte répondra à cette exigence, et, de plus, elle sera utilisable aux fins des lois qui relèvent du ministère des Affaires sociales — et non seulement aux fins de l'assurance-maladie.

La nouvelle carte se distingue de celle qui est utilisée depuis 1970 par un numéro matricule permanent et codé, propre à chaque bénéficiaire. Ce matricule se compose de 12 caractères alphanumériques représentant certaines données. La nouvelle carte permettra aussi aux femmes mariées qui le désirent de n'utiliser que leur nom de jeune fille.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'immeubles situés au sud-ouest de la rue Canning requis pour la réalisation du projet "Vanier-Delisle" Plan W-57 St-Antoine C.S.M. 16-000 397-72 T.E. 34-000 641-74.
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 15 novembre 1971 conformément au plan d'expropriation W-57 St-Antoine.
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de Quartier St-Antoine de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	171	7	516-520 Canning	Succession Froin Zabitsky Att. Ralph Zabitsky et al
2	172	—	524-530 Canning	Succession Froin Zabitsky Att. Ralph Zabitsky et al
3	P-173	—	524-530 Canning	Succession Froin Zabitsky Att. Ralph Zabitsky et al

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 9 mars 1976
PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX et ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable aux fins de fermeture, parce que jugées inutiles, d'une partie de la rue Goupil et de la ruelle 164-1 situées dans le quadrilatère borné par les rues Sanguinet, de La Gauchetière, Saint-Denis et l'avenue Viger. C.S.M. 16-000-196-73. Plan G-24 St-Louis.
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 26 février 1973 conformément au plan d'expropriation G-24 St-Louis.
Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Cité de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue	Propriétaire
1	Sans numéro de cadastre		Rue Goupil	inconnu
5	Sans numéro de cadastre		Rue Goupil	inconnu

HOTEL DE VILLE
MONTREAL, 9 mars 1976
PELOQUIN, BOUCHARD, BADEAUX & ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelle, de certains terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues Sanguinet, de la Gauchetière, Saint-Denis et l'avenue Viger. C.S.M. 16-000-195-73. Plan S-65 St-Louis.
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 26 février 1973 conformément au plan d'expropriation S-65 St-Louis.
Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Cité de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue	Propriétaire
1	P164A	1	--------	Mme A.J. MacLaren
2	164	3	--------	Mme A.J. MacLaren
3	165	4	--------	Mme A.J. MacLaren

HOTEL DE VILLE
MONTREAL, 9 mars 1976
PELOQUIN, BOUCHARD, BADEAUX & ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Du mauvais Dion

Pour des motifs que je qualifierais gentiment de nébuleux, La Presse du 3 mars nous a servi des extraits d'une conférence prononcée le 10 janvier par l'abbé Gérard Dion. Non seulement le texte nous parvient avec un retard pour le moins bizarre, mais encore il constitue un des plus mauvais "papiers" commis par M. Dion. Avec le plus grand sérieux, M. Dion nous affirme que "l'Etat-employeur est faible dans ses rapports avec les syndicats en raison de la force même de l'Etat-gouvernement". M. Dion ne nous offre comme preuve que le sophisme suivant: "Les politiciens doivent faire beaucoup attention pour ne pas prêter flanc à l'accusation d'abuser du pouvoir énorme qu'ils possèdent et de brimer les syndicats". Pour bien se faire comprendre, M. Dion ajoute: "Juge et partie dans les conflits d'intérêts qui surgissent, il (l'Etat) prête facilement flanc à tous les chantages. Aussi les syndicats en profitent-ils sans aucune gêne. Ils peuvent accuser l'Etat-employeur et les commissions scolaires d'être de mauvaise foi, de refuser de négocier, etc. Est-ce vrai ou faux, je ne le sais pas, mais je sais qu'il est difficile aux représentants patronaux de répondre sur le même ton et de démasquer les tactiques syndicales".

On se demande, à la lecture d'un texte aussi farfelu, où était M. Dion quand le gouvernement lançait un ultimatum provocateur. Où il était quand les commissions scolaires ont lancé l'idée d'une médiation et quand le gouvernement s'est chargé de torpiller ce projet. Où il était quand l'Etat-négociateur-employeur a pris sur lui de poursuivre devant les tribunaux les syndicats rebelles, mais de fermer les yeux sur le refus de maints hôpitaux de négocier de bonne foi les services essentiels.

Des vues progressistes

Sur divers sujets brûlants, les évêques canadiens viennent d'exprimer des vues fermes et éclairées. On peut même considérer que les évêques se sont permis des opinions même sur des sujets qui, à première vue, ne les concerneraient pas vitalement. A propos de la peine de mort, ils se sont rangés clairement dans le camp des abolitionnistes. On aurait aimé les voir plus vigoureux dans la dénonciation qu'ils ont faite de toute argumentation biblique justifiant la peine de mort, mais ils ont au moins affirmé que rien ne permet de croire à l'efficacité de la peine capitale. Du côté de la lutte à l'inflation, les évêques ont pris une position diamétralement opposée à celle de M. Trudeau. Alors que notre lumineux premier ministre déclare que seuls les gros et les puissants résistent au programme fédéral, les évêques estiment que ce sont les pauvres et les faibles qui font, une fois de plus, les frais des mesures fédérales. Non seulement le contrôle des salaires et des prix élargit la distance entre les revenus des uns et ceux des autres, mais le programme fédéral sabre méchamment et prioritairement dans les divers programmes d'aide sociale considérés comme d'importance secondaire. Dans leur défense des opprimés, les évêques ont pensé aussi aux Inuit et Amérindiens. On ne doit pas, disent les évêques, imposer à cette population un modèle de développement colonial.

Quand les évêques parlent une langue aussi stimulante à propos des problèmes de l'heure, on aimerait les voir infiniment plus alertes dans la diffusion de leurs points de vue. Pourquoi faut-il qu'au moment où ils font montre de compréhension ils n'aient plus l'éloquence qui est la leur quand ils imposaient au Québec un mode de vie dépassé.

Une autre brochure

Dans sa brochure intitulée "Vivre au centre ou crever aux extrêmes", M. Camil Samson ne cesse de nous vanter la réussite porto-ricaine.

M. Samson devra cependant, pour peu qu'il consulte les plus récentes statistiques sur Porto-Rico, amender sérieusement son texte. Le pays affiche un produit national brut de l'ordre de $7 milliards, mais il accuse un déficit commercial de $1.8 millard pour l'année fiscale 1975.

Le chômage, en nette hausse par rapport à l'an dernier, atteint le niveau de 20% dans les statistiques officielles, mais il faudrait sans doute calculer 30% si l'on intégrait aux chiffres gouvernementaux les gens qui ne cherchent même pas de travail. Dans ce contexte, on comprend que le gouvernement américain doive cette année injecter $1.5 milliard dans l'économie de l'île. Tout cela pour une population qui n'est pas la moitié de la population québécoise. Comme modèle à suivre, on a déjà vu mieux.

cartes d'affaires

YVES POITRAS
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS
7190, boul. St-Michel
MONTRÉAL 376-1280

697-8722
Paul-Emile Faucher,
notaire
225, boul. Hymus
Pointe-Claire

NORMAND Y. RODRIGUE
ARCHITECTE
4827, boul. de Maisonneuve
Montréal
937-1971

"PET SHOP"
LE BONHOMME DE LAFONTAINE
Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN
292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

Tél.: 382-2080
BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés
10,800, rue Lajeunesse, Montréal

LECOMPTE, LECLAIRE LÉVESQUE & BERNIER
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

LUC FORGET MICHEL MASSE
SEXOLOGUES
35 nord, St-Charles Borromée
JOLIETTE (514) 759-0420
(Ligne directe de Montréal) 588-5317

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

tél.: 722-4691
imprimeurs lithographes
imprimerie *domel inc.,*
• catalogues • dépliants
• circulaires • enveloppes
• listes de prix
3300 est, boulevard métropolitain, montréal H2A 1A3

LES AFFICHES POPULAIRES
sérigraphie
graphisme enseignes
affiches publicitaires
photo
5059 St-Denis, Montréal 844-1459

CLAUDE LECLAIR, MD.
Marieville

ROBERT BASTIEN
AVOCAT
290, boulevard Richelieu
BELOEIL (514) 467-5849

Pays Basque espagnol

Autre grève ensanglantée

A la suite des fusillades de mercredi dernier à Vitoria qui ont opposé des grévistes aux forces de l'ordre, faisant quatre morts, un appel à la grève générale a été lancé dans tout le Pays Basque espagnol. Cet appel à la grève a été suivi par l'ensemble des quatre provinces basques (Biscaye, Guipizcoa, Alava et Navarre). Cette grève a été la plus importante depuis la guerre civile espagnole. Mais si le trône de Juan Carlos continue à être de plus en plus secoué par les luttes ouvrières, la répression ne cesse elle de s'accentuer. La grève d'hier a fait un nouveau mort. Le sixième en moins de dix jours.

BILBAO (Reuter) — La journée de grève décrétée au Pays-Basque pour protester contre les affrontements sanglants de mercredi dernier à Vitoria a été marquée par une nouvelle flambée de violence.

Un jeune ouvrier de 18 ans, Vicente Ferrero, a été mortellement atteint d'une balle à la tête au cours d'une manifestation de 2,000 personnes dans la petite cité industrielle de Basauri, près de Bilbao. La Garde civile avait auparavant utilisé grenades lacrymogènes et balles en caoutchouc pour disperser les manifestants. Plusieurs personnes ont été blessées par les balles en caoutchouc mais c'est une vraie balle qui a tué Vicente Ferrero.

Après la manifestation, des unités anti-émeutes de la police patrouillent les rues de Basauri. A l'endroit où Ferrero est tombé, des ouvriers veillent en silence sur le drap blanc qui recouvre la mare de sang. Dans divers faubourgs de Bilbao, la police a tiré en l'air pour disperser des manifestants qui scandaient "police, assassins". A Saint-Sébastien, la police a chargé à la matraque plus de 2,000 personnes qui défilaient dans le centre de la ville. Plusieurs dizaines d'entre elles ont été matraquées, jetées à terre et piétinées.

Le jeune ouvrier a succombé plusieurs heures après son transfert à l'hôpital. C'est la cinquième victime de la vague de mécontentement qui agite le Pays-Basque.

Au total, environ 250,000 personnes sont en grève et les milieux de l'opposition affirment que c'est le plus important mouvement de ce genre dans le nord de l'Espagne depuis la guerre civile. A Vitoria, la grève générale qui paralyse la ville depuis la tuerie de mercredi dernier se poursuit et des milliers de personnes ont assisté au service religieux à la mémoire du quatrième manifestant qui a succombé dimanche à ses blessures.

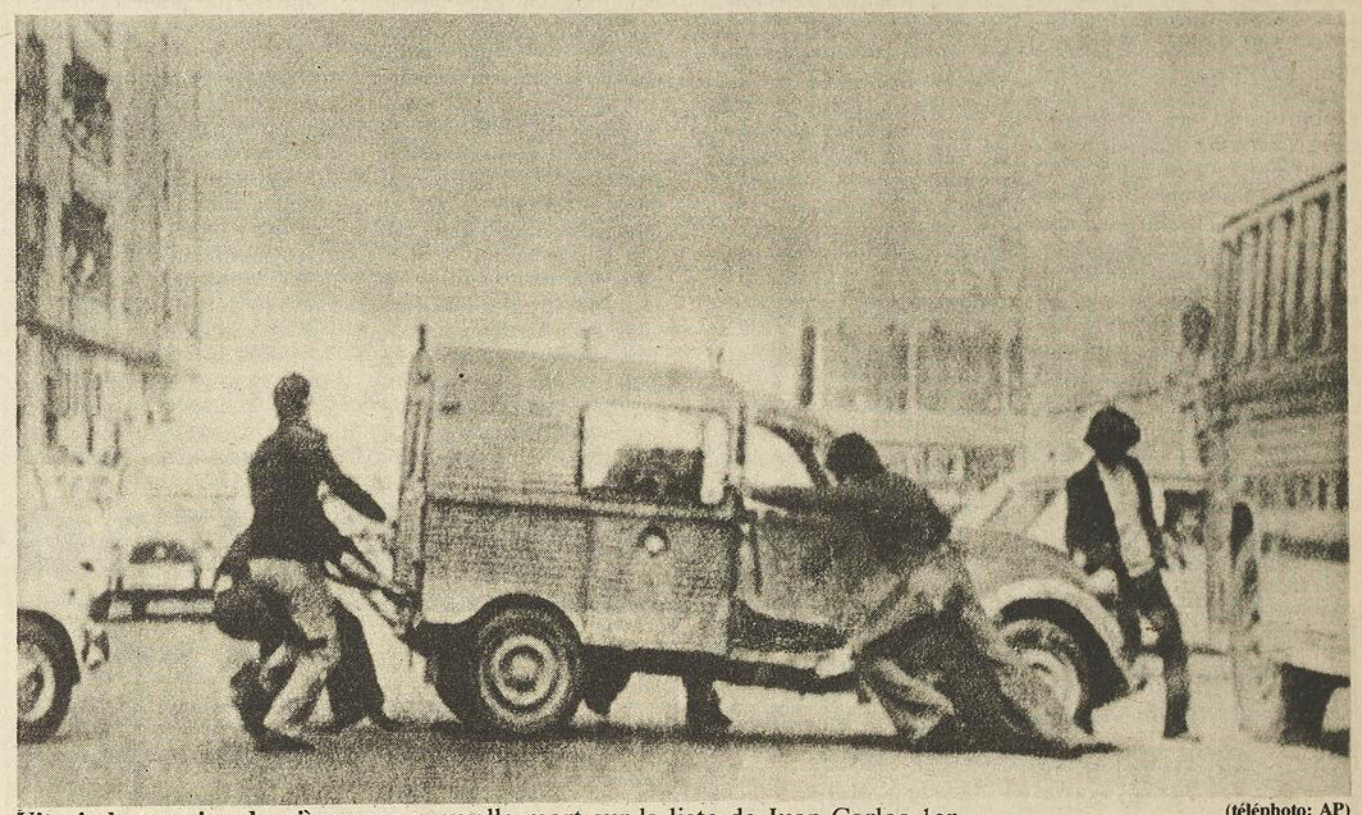

Vitoria la semaine dernière: une nouvelle mort sur la liste de Juan Carlos 1er. (téléphoto: AP)

Ford, favori en Floride

MIAMI (AFP) — Fort de ses succès dans les trois primaires précédentes, le président Ford part nettement favori en Floride. Mais pour deux des candidats, M. Ronald Reagan dans le camp républicain et M. George Wallace dans le camp démocrate, le sort de leur campagne va se jouer sans doute aujourd'hui dans cet Etat. De l'issue de ce scrutin dépend aussi, pour une large part, la "crédibilité" de M. Jimmy Carter, principal rival du gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace. C'est contre M. Carter que le troisième candidat sollicitant les suffrages démocrates en Floride, le sénateur Henry Jackson, concentre principalement ses attaques, puisqu'il ne peut guère espérer arriver en tête. Aucun "libéral" ne se présente dans cet Etat où les trois candidats font appel à une même clientèle modérée ou conservatrice.

Tous les candidats réaffirment certes leur intention de rester dans la course quoiqu'il arrive. Cependant, M. Reagan, battu d'extrême justesse par le président Ford dans le New Hampshire le 24 février, a cette fois désespérément besoin d'une victoire dans un Etat réputé conser-

bref monde

Reprise demain des négociations sur la Rhodésie

SALISBURY, — (AFP) Les négociations sur l'avenir constitutionnel de la Rhodésie reprendront demain entre le gouvernement de M. Ian Smith et la branche modérée du Conseil national africain (ANC), conduite PJR M. Joshua Nkomo, avec, semble-t-il, de bonnes chances d'aboutir. En effet, après avoir étudié au cours de la semaine dernière les dernières propositions du gouvernement Rhodésien, le comité exécutif de l'ANC a chargé M. Nkomo de poursuivre les négociations jusqu'à leur "conclusion logique".

Concorde, provisoirement interdit?

WASHINGTON (AFP) — Le juge fédéral Barrington Parker a annoncé, hier, à Washington qu'il décidera probablement d'ici la fin de la semaine si Concorde sera provisoirement interdit sur l'aéroport de Dulles près de la capitale fédérale américaine. Les deux comtés de Fairfax et de Loudoun, en Virginie, sur lesquels se trouve l'aéroport, avaient demandé au tribunal d'annuler la récente décision du secrétaire aux Transports, M. William Coleman autorisant le supersonique à se poser à Dulles.

Pinochet à la recherche de capitalistes

SANTIAGO DU CHILI, (AFP) — Le Chili a demandé l'autorisation aux membres de l'association économique du "pacte andin" de procéder au transfert de certaines de ses entreprises nationales à des capitalistes étrangers, a déclaré hier à Santiago M. Adelio Pipino, représentant du Chili à l'association internationale sud-américaine. Il s'agit, a-t-il précisé, d'entreprises nationalisées sous le régime du président Allende. La junte militaire chilienne a déjà transféré de nombreuses entreprises du secteur nationalisé sous le président Allende, au secteur privé chilien. Son idée de faire appel à des capitalistes étrangers proviendrait "du manque actuel de recours internes au Chili".

La France paralysée

PARIS, (AFP) — Les fonctionnaires, les postiers, les enseignants, les hospitaliers et les employés communaux doivent se mettre en grève aujourd'hui à la suite d'un mot d'ordre lancé par la majorité des syndicats et organisations professionnelles. Cette grève, autour de laquelle l'accord s'est fait entre les syndicats CGT (communiste) CFDT (socialisante), force ouvrière (réformiste), CFTC (chrétiens) et la fédération de l'éducation nationale, servira cependant des buts différents selon les tendances, pour la FEN, force ouvrière, les syndicats autonomes et la CFTC, il s'agit d'une grève d'avertissement, destinée à appuyer les revendications salariales.

Nouvelle mutinerie militaire au Liban

BEYROUTH (AP) — Une nouvelle mutinerie militaire a éclaté, hier, dans le sud du Liban, tandis que le gouvernement Karamé était réuni en séance extraordinaire pour tenter d'empêcher la désintégration de l'armée. Selon une source militaire, deux lieutenants musulmans se sont rebellés avec un groupe de soldats et ont tenté de s'emparer d'une garnison à Arnoun, à 65 km au sud de Beyrouth.

Vive la mort...

IOWA CITY Iowa, — (AFP) — Contrairement aux idées reçues, l'instant qui précède une mort violente serait vécu comme un moment de sérénité extrême et non d'angoisse, affirme une étude publiée par l'université d'Iowa. "Le temps était comme suspendu", se souvient une jeune femme qui pensa mourir dans un accident de voiture. "J'avais l'impression d'être au cinéma. Les souvenirs étaient agréables mais en même temps ils me rendaient triste car je comprenais que c'était la vie que je quittais". Cent quatre personnes ayant survécu à des accidents dans lesquels elles ont cru trouver la mort ont été interrogées par les auteurs de l'étude. Toutes ont affirmé avoir revécu leur vie en raccourci au moment où elles se croyaient perdues. Un grand nombre d'entre elles ont eu l'impression que la réalité se déroulait au ralenti tandis que des souvenirs heureux leur revenaient en mémoire. 23 pour cent d'entre elles disent même avoir éprouvé de la joie.

La crise du Sahara occidental

Guerre de mots entre Alger et Rabat

Après la reconnaissance samedi par l'Algérie, de la "République arabe sahraouie démocratique", il était à prévoir, à plus ou moins long terme, que le Maroc rompe ses relations diplomatiques avec l'Algérie. Dimanche matin, ce pas était franchi. Depuis hier, une guerre de mots fait désormais rage entre Alger et Rabat. Reste à savoir à présent si Boumédienne et Hassan II pourraient franchir le Rubicon les séparant d'une autre guerre. Derrière cette nouvelle crise dans le monde arabe, la famille arabe ne peut faire qu'une chose. Attendre.

LONDRES (Reuter) — Au lendemain de la décision du Maroc et de la Mauritanie de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Algérie, qui avait reconnu 24 heures plus tôt la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario, Alger et Rabat s'accusent réciproquement de faire preuve de mauvaise foi et de se livrer à une escalade de leur différent.

A Alger, le quotidien "El-Moudjahid", sous le titre "Les falsificateurs", a estimé, lundi, qu'en rompant les relations, le Maroc et la Mauritaine ont "franchi hier un nouveau degré dans l'escalade anti-algérienne et accentué encore la tension qui règne dans la région".

Le journal reproche aux dirigeants marocains d'avoir avancé une "série de contre-vérités, allant jusqu'à accuser l'Algérie d'avoir "falsifié' les résultats de la manière la plus mensongère" à l'opinion marocaine l'avis de la Cour internationale de justice sur la question du Sahara.

Pour "El-Moudjahid," il est établi que les ministres africains réunis à Addis Abeda "ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ... confirmé les principes de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme et de l'intégrité territoriale, y compris l'intégrité territoriale du Sahara occidental, ce qui constitue une condamnation parfaitement claire de la tentative de partition entreprise par la collusion Madrid-Rabat-Nouakchott".

'Nouveaux mensonges'

"El-Moudjahid" estime que les "nouveaux mensonges" de Rabat sont voués à l'échec, jugeant que l'opinion publique internationale "accorde de moins en moins de crédit aux affabulations du palais royal". "Quant au peuple marocain, il serait illusoire pour ses mauvais dirigeants que de croire qu'ils pourront indéfiniment le duper. La vérité finit toujours par triompher."

La "République", d'Oran, joint sa voix au "Moudjahid" pour dénoncer le "régime féodal qui est passé maître dans la répression ... la corruption et aujourd'hui le génocide des peuples".

Dans la capitale algérienne, on s'attendait à la fermeture des ambassades du Maroc et de Mauritanie et à ce que le chargé d'affaires marocain, M. Abdellatif Mouline, à la tête d'une mission de sept diplomates, notifiat, lundi, les autorités algériennes de la décision de son gouvernement. De source proche de l'ambassade de Mauritanie on indiquait qu'aucune instruction n'avait encore été reçue de Nouakchott. On ignore pour l'instant qui représentera les intérêts des deux pays à Alger après la fermeture de leur mission. Trois consulats marocains demeureront ouverts à Alger, Oran et Sidi-Bel-Abbès pour veiller sur les intérêts des quelque 260,000 Marocains vivant en Algérie, la plupart dans l'ouest du pays.

'Falsification"

● A Rabat, on réaffirmait, hier, que l'Algérie a eu recours à un "faux" et à la "falsification" des faits pour justifier sa reconnaissance, samedi, de la République arabe sahraouie proclamée par le Front Polisario, en affirmant que ce dernier avait été officiellement reconnu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

De source gouvernementale marocaine autorisée on estime que le gouvernement algérien a été "forcé" de reconnaître lui-même la république sahraouie — reconnaissance qui n'a jusqu'à présent été accordée que par Madagascar et le Burundi — dans l'espoir que "des pressions diplomatiques" et le "chantage" inciteront d'autres pays à suivre cet exemple. Commentant la décision de Rabat de rompre avec l'Algérie dimanche soir, on déclare de même source que pour le Maroc le Front Polisario est un "enfant naturel né d'un concubinage politique entre l'Algérie et l'Espagne, et adopté par l'Algérie".

48 jours avant les législatives

Soares ne veut plus de Cunhal

LISBONNE (AFP) — M. Alvard Cunhal continue de prêcher l'unité d'action entre communistes et socialistes tandis que M. Mario Soares paraît avoir écarté définitivement toute possibilité d'alliance entre les deux partis. Parlant devant les militants de l'union des jeunesses communistes réunis à Amadora dans la banlieue de Lisbonne pour leur deuxième "rencontre nationale", le secrétaire général du Parti communiste a réaffirmé que l'unité d'action PC — PS était l'une des conditions essentielles de la victoire de la démocratie-portugaise face à la menace de la droite. M. Alvaro Cunhal a ajouté que le Parti continuerait à tout faire pour que la coopération des communistes et des socialistes devienne possible malgré toutes les difficultés qui s'y opposent et parmi lesquelles il a cité "les déclarations anti-communistes de certains dirigeants du Parti socialiste".

De son côté, M. Mario Soares, à un mois et demi des élections législatives, reste déterminé à garder ses distances à l'égard du PC. Il a affirmé à plusieurs reprises que le Parti socialiste ne ferait aucune alliance que ce soit avec le Parti communiste, qui, estime-t-il, ne donne pas de garanties démocratiques, ou avec le Parti populaire démocratique de M. Sa Carneiro.

M. Mario Soares considère que son parti doit pouvoir obtenir aux élections législatives un résultat égal ou même supérieur à celui qu'il avait obtenu en avril de l'année dernière. Dans ce cas, estime-t-il, le PS gouvernera seul même minoritaire. Dans le cas contraire, il se placera dans l'opposition démocratique. Les diieants socialistes se déclarent confortés dans leur attitude par les résultats d'un sondage récent dont ils déduisent par extrapolation que le PS remporterait quarante pour cent des suffrages, loin devant le Parti populaire démocratique (25 pour cent).

Le Guatemala un mois apres

Des steaks au menu. . .

GUATEMALA (Reuter) — Les steaks gros comme la main figurent de nouveau au menu des restaurants luxueux de Guatemala qui se hâtent de rouvrir leurs portes, mais des centaines de milliers de personnes qui campent où elles peuvent continuent à faire la queue patiemment pour recevoir une maigre ration de pain. Le tremblement de terre qui a fait il y a un mois au Guatemala 22,700 morts et 76,000 blessés, a encore creusé un peu plus le fossé entre les riches et les pauvres. Les victimes, ce sont surtout ceux qui habitaient les bidonvilles et les paysans qui tirent de modestes revenus sur les hauts plateaux. Le séisme a fait s'écrouler les habitations à bon marché — celles en adobe, qui est un mélange de terre et de briques — alors que les maisons de briques et de béton, dans les quartiers plus riches, ont beaucoup mieux résisté. La véritable tragédie du séisme qui a frappé le Guatemala le 4 février se situe au niveau individuel. Un million et demi de personnes qui étaient déjà désespérément pauvres avant le tremblement de terre, se retrouvent sans abris et pratiquement plus sans rien. Presque tous acceptent leur sort avec résignation. Ils n'ont jamais reçu d'aide extérieure et n'en n'attendent pas beaucoup aujourd'hui: le gouvernement prélève peu d'impôts sur le produit national, mais il consacre peu de crédits au bien-être social.

OLYMPIQUES 76

Postes d'électroniciens

Expérimentés dans la maintenance de:
- magnétoscopes quadruplex
- magnétoscopes à ralenti
- caméras électroniques de télévision
- amplificateurs de distribution audio et vidéo
- aiguilleurs de signaux vidéo
- relais hertziens

Si vous prévoyez être disponibles pour la période du 1er juin au 2 août 1976, ou si votre employeur veut bien vous permettre de participer à l'opération "Olympique", vous pouvez postuler un emploi à
L'Organisme de radio-télévision des Olympiques

Condition d'emploi
Salaire selon convention collective

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Radio-Canada — ORTO
Bureau du Personnel
Case postale 76, Succursale H
Montréal, Québec H3G 2K5

Radio-Canada • CBC
ORTO
Organisme de radio-télévision des Olympiques
Olympics Radio and Television Organization

Le 15 mars à New York

La nouvelle conférence sur le droit de la mer va-t-elle sombrer à nouveau?

NATIONS-UNIES (d'après l'AP) — Après plusieurs années de dures négociations, les diplomates du monde entier se retrouveront aux Nations unies, le 15 mars, pour tenter de parvenir à un règlement global de première importance sur le droit de la mer. Seules des petites pierres noires que l'on trouve sur le plancher marin pourraient faire buter les négociateurs. Il y a probablement plus de mille milliards de ces nodules de la taille d'une pomme de terre au fond de la mer. On les trouve à partir d'une profondeur de trois kilomètres et ils contiennent suffisamment de nickel, de cuivre, de cobalt et de manganèse pour assurer les besoins d'un pays industrialisé pendant plusieurs générations. La tâche des 150 délégations qui se rencontreront pour la troisième session de la conférence de l'ONU sur le droit de la mer est de répartir ces richesses de façon équitable

Les pays industrialisés souhaitent commencer l'exploitation des fonds marins le plus tôt possible, sans traité international au besoin. Les pays sous-développés craignent la concurrence pour leurs exportations de matières premières tandis que les pays les plus pauvres réclament une part de "l'héritage commun".

L'intention des négociateurs est de mettre au point un des traités les plus complets qui aient jamais été envisagés, précisant l'importance des eaux territoriales et des zones de pêche de chaque pays et réglant les problèmes de la pollution des océans et de la recherche scientifique.

Les questions brûlantes

Si les cas sont bien différents, il y a les pays qui disposent de longues côtes, ceux qui n'en possèdent pas du tout, ceux qui disposent d'une flottille de pêche à court ou à long rayon d'action, ceux qui sont industrialisés, producteurs de matières premières ou sous-développés, des accords sont en vue sur quelques-unes des questions les plus brûlantes.

Voici les points en passe d'être réglés:

● Extension des eaux territoriales de trois à 12 milles. Garantie de passage par les 130 détroits et voies d'eau assimilées du monde, y compris les détroits stratégiques de Gibraltar et de Malacca, au large de Singapour.

● Les Etats côtiers disposeront du droit exclusif d'exploiter la faune et les richesses minières de la "zone économique" des 200 milles, là où la quasi-totalité des prises de pêche sont effectuées et où sont installés les puits de pétrole off-shore. Ces Etats seront seuls responsables de la conservation des bancs de poissons et pourront autoriser d'autres flottilles à venir pêcher dans leur zone.

● Ces mêmes Etats auront juridiction sur la partie du plateau continental dépassant la limite des 200 milles mais dans ce cas, ils devront partager les bénéfices des exploitations faites sur cette partie du plateau avec la communauté internationale.

● Enfin sur les questions de pollution marine, ces Etats auront l'obligation de protéger et de faire respecter la mer dans la limite de leur souveraineté tandis qu'une autorité internationale sera mise sur pied pour protéger le reste des eaux internationales.

PROFESSEURS POUR LE MAROC

Le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour le MAROC.

NOUS AVONS PLUSIEURS POSTES OUVERTS EN MATHÉMATIQUES ET QUELQUES-UNS EN PHYSIQUE, CHIMIE ET SCIENCES NATURELLES.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) poursuivent au MAROC une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DES MAÎTRES.

LIEUX D'ENSEIGNEMENT: Rabat et Safi.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
—Citoyenneté canadienne;
—Expérience ou intérêt marqué pour la formation des maîtres;
—Baccalauréat ès-sciences dans la discipline;
**(Quelques postes également réservés à des détenteurs du 2e et 3e cycle universitaire).

EXPÉRIENCE:
Minimum de 2 années d'enseignement à temps plein dans la discipline de spécialisation.

CONDITIONS DU CONTRAT:
—Le contrat est d'une durée normale de deux ans et sera effectif à partir de septembre 76;
—Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
—Les indemnités de vie à l'étranger selon des normes établies.

POUR POSER SA CANDIDATURE:
Faire parvenir une offre de service sur une formule de la Fonction publique avec diplômes pertinents et curriculum vitae à:
Denis Vaugeois, coordonnateur du projet
tél: (418) 643-2489
ou
Robert Tremblay, adjoint au coordonnateur
tél: (418) 643-3630
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225, Place Georges V. Québec

DATE LIMITE: 17 mars 1976.
Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue vers la fin de mars par le comité de sélection.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Affaire "Lockheed"

La reine Juliana abdiquerait

ROTTERDAM (AFP) — Le professeur de droit public de l'université "Erasme" de Rotterdam, M. Willem Verkruejsen, une des sommités du monde juridique aux Pays-Bas, a déclaré hier que "les chances que la monarchie sorte indemne de l'affaire "Lockheed" n'étaient pas très grandes". Il a notamment indiqué: "éventuellement, la reine Juliana n'hésitera pas à abdiquer".

Le professeur Verkruejsen commentait, dans une interview accordée à la gazette universitaire "Quod Novum", la question du prétendu versement de "pots de vin" par la société "Lockheed" au prince Bernhard des Pays-Bas il y a une quizaine d'années.

En conclusion, le juriste hollandais estime que "si le prince Bernhard ne sort pas complètement blanchi de l'enquête, la reine Juliana pourrait abdiquer très rapidement".

Carrières et Professions... 35¢ la ligne agate

DESSINATEURS GÉNIE CIVIL

Société de création récente spécialisée dans procédés et méthodes de construction pour l'ensemble du Canada

CONDITIONS REQUISES:

● Bilingue
● Dix (10) années d'expérience - bureau de dessin et contrôle sur chantiers (sol et matériaux).

FONCTIONS:

—Établissement plans d'ouvrage de génie civil principalement routier
—Devis quantitatif et estimatif
—Commandes de matériaux
—Visites et contrôle de chantier

SALAIRE:

Selon les qualifications — Possibilité d'avenir.

PRENDRE RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE À MONTRÉAL À:

735-4491

SECRÉTAIRE BILINGUE

●avec expérience
●heures de travail flexibles si nécessaire

LANIEL AUTOMATIC MACH INC.

151 Chemin Rockland (coin Beaumont)

731-8571

PARIS

Les meilleurs jours de départ.
Vols sur B747 d'Air France.

$299 et plus

Place en première classe avec accès au salon-bar, pour $50 de plus.

- Consommations gratuites pour tous les passagers.
- Le plaisir de goûter le légendaire service d'Air France.
- Les jours de départ les plus populaires: samedi et dimanche.
- Séjours de longue durée allant jusqu'à 56 jours, adaptés aux vacances scolaires.
- Grâce au réseau d'Air France, facilités de correspondance pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Taxe canadienne de transport: $8 en sus.

Inscriptions: sont acceptées jusqu'à 62 jours du départ (sauf pour les départs en mai: 30 jours, et les départs en juin: 45 jours) et doivent être accompagnées d'un dépôt de 10%. **Paiement final:** au plus tard 45 jours avant le départ (sauf pour les départs en mai: 30 jours). **Enfants:** plein tarif de 2 à 12 ans—gratuit pour les moins de 2 ans. **Frais d'annulation:** jusqu'à 45 jours du départ: 10% du tarif applicable—moins de 45 jours du départ: $100. **Franchise de bagages:** 66 lb par personne.

Les vols Nolifrance sont opérés par la société Sotair, filiale d'Air France, spécialisée dans l'organisation des voyages. Sotair s'est engagée à respecter les règlements imposés par la Commission Canadienne des Transports et par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile en France, qui ont approuvé ce programme. Les montants reçus des participants seront déposés dans un compte en fiducie.

Au cas où Sotair se verrait dans l'impossibilité d'opérer un vol, les passagers se verront offrir une autre date de départ ou le remboursement des sommes versées.

Nolifrance

Réservations en exclusivité chez les agents de voyages.
Communiquez avec le vôtre dès maintenant!

MONTRÉAL (MIRABEL)—PARIS (CHARLES DE GAULLE)

JOURS	DEPARTS	RETOURS	NO DE JOURS	RÉSERVATION ET DÉPÔT AVANT LE	SOLDE AVANT LE	PRIX	PREMIÈRE CLASSE
Samedi	8 mai	5 juin	28	9 avril	9 avril	$299	$349
Dimanche	9 mai	6 juin	28	10 avril	10 avril	299	349
Samedi	15 mai	12 juin	28	16 avril	16 avril	309	359
Dimanche	16 mai	13 juin	28	17 avril	17 avril	309	359
Samedi	22 mai	19 juin	28	23 avril	23 avril	309	359
Samedi	22 mai	26 juin	35	23 avril	23 avril	309	359
Dimanche	23 mai	20 juin	28	24 avril	24 avril	309	359
Dimanche	23 mai	27 juin	35	24 avril	24 avril	309	359
Samedi	29 mai	19 juin	21	30 avril	30 avril	309	359
Samedi	29 mai	26 juin	28	30 avril	30 avril	309	359
Dimanche	30 mai	20 juin	21	1 mai	1 mai	309	359
Dimanche	30 mai	27 juin	28	1 mai	1 mai	309	359
Samedi	5 juin	3 juil	28	22 avril	22 avril	339	389
Samedi	5 juin	31 juil	56	22 avril	22 avril	339	389
Dimanche	6 juin	11 juil	35	23 avril	23 avril	339	389
Dimanche	6 juin	25 juil	49	23 avril	23 avril	339	389
Samedi	12 juin	3 juil	21	29 avril	29 avril	339	389
Samedi	12 juin	10 juil	28	29 avril	29 avril	339	389
Dimanche	13 juin	4 juil	21	30 avril	30 avril	339	389
Samedi	19 juin	10 juil	21	6 mai	6 mai	339	389
Samedi	19 juin	14 aout	56	6 mai	6 mai	339	389
Dimanche	20 juin	18 juil	28	7 mai	7 mai	339	389
Dimanche	20 juin	15 aout	56	7 mai	7 mai	339	389
Samedi	26 juin	17 juil	21	13 mai	13 mai	369	419
Dimanche	27 juin	11 juil	14	14 mai	14 mai	369	419
Dimanche	27 juin	18 juil	21	14 mai	14 mai	369	419
Samedi	3 juil	24 juil	21	1 mai	20 mai	369	419
Samedi	3 juil	21 aout	49	1 mai	20 mai	369	419
Dimanche	4 juil	25 juil	21	2 mai	21 mai	369	419
Dimanche	4 juil	1 aout	28	2 mai	21 mai	369	419
Samedi	10 juil	24 juil	14	8 mai	27 mai	369	419
Samedi	10 juil	31 juil	21	8 mai	27 mai	369	419
Dimanche	11 juil	1 aout	21	9 mai	28 mai	369	419
Dimanche	11 juil	29 aout	49	9 mai	28 mai	369	419
Samedi	17 juil	7 aout	21	15 mai	3 juin	369	419
Dimanche	18 juil	8 aout	21	16 mai	4 juin	369	419
Samedi	24 juil	14 aout	21	22 mai	10 juin	369	419
Samedi	24 juil	21 aout	28	22 mai	10 juin	369	419
Dimanche	25 juil	15 aout	21	23 mai	11 juin	369	419
Dimanche	25 juil	22 aout	28	23 mai	11 juin	369	419
Samedi	31 juil	28 aout	28	29 mai	17 juin	369	419
Samedi	31 juil	4 sept	35	29 mai	17 juin	369	419
Dimanche	1 aout	22 aout	21	30 mai	18 juin	369	419
Dimanche	1 aout	29 aout	28	30 mai	18 juin	369	419
Samedi	7 aout	28 aout	21	5 juin	24 juin	369	419
Samedi	7 aout	18 sept	42	5 juin	24 juin	369	419
Dimanche	8 aout	5 sept	28	6 juin	25 juin	369	419
Samedi	14 aout	4 sept	21	12 juin	1 juil	369	419
Samedi	14 aout	18 sept	35	12 juin	1 juil	369	419
Dimanche	15 aout	12 sept	28	13 juin	2 juil	369	419
Dimanche	15 aout	26 sept	42	13 juin	2 juil	369	419
Samedi	21 aout	11 sept	21	19 juin	8 juil	339	389
Dimanche	22 aout	12 sept	21	20 juin	9 juil	339	389
Dimanche	22 aout	19 sept	28	20 juin	9 juil	339	389
Samedi	28 aout	25 sept	28	26 juin	15 juil	339	389
Samedi	28 aout	9 oct	42	26 juin	15 juil	339	389
Dimanche	29 aout	19 sept	21	27 juin	16 juil	339	389
Dimanche	29 aout	3 oct	35	27 juin	16 juil	339	389
Samedi	4 sept	25 sept	21	3 juil	22 juil	309	359
Samedi	4 sept	2 oct	28	3 juil	22 juil	309	359
Dimanche	5 sept	26 sept	21	4 juil	23 juil	309	359
Dimanche	5 sept	3 oct	28	4 juil	23 juil	309	359
Samedi	11 sept	2 oct	21	10 juil	29 juil	309	359
Samedi	11 sept	9 oct	28	10 juil	29 juil	309	359
Dimanche	12 sept	10 oct	28	11 juil	30 juil	309	359
Dimanche	12 sept	17 oct	35	11 juil	30 juil	309	359
Samedi	18 sept	16 oct	28	17 juil	5 août	309	359
Dimanche	19 sept	10 oct	21	18 juil	6 août	309	359
Dimanche	19 sept	17 oct	28	18 juil	6 août	309	359

La révolution cubaine à l'heure de la consolidation

1

Textes de Antoine K. Char

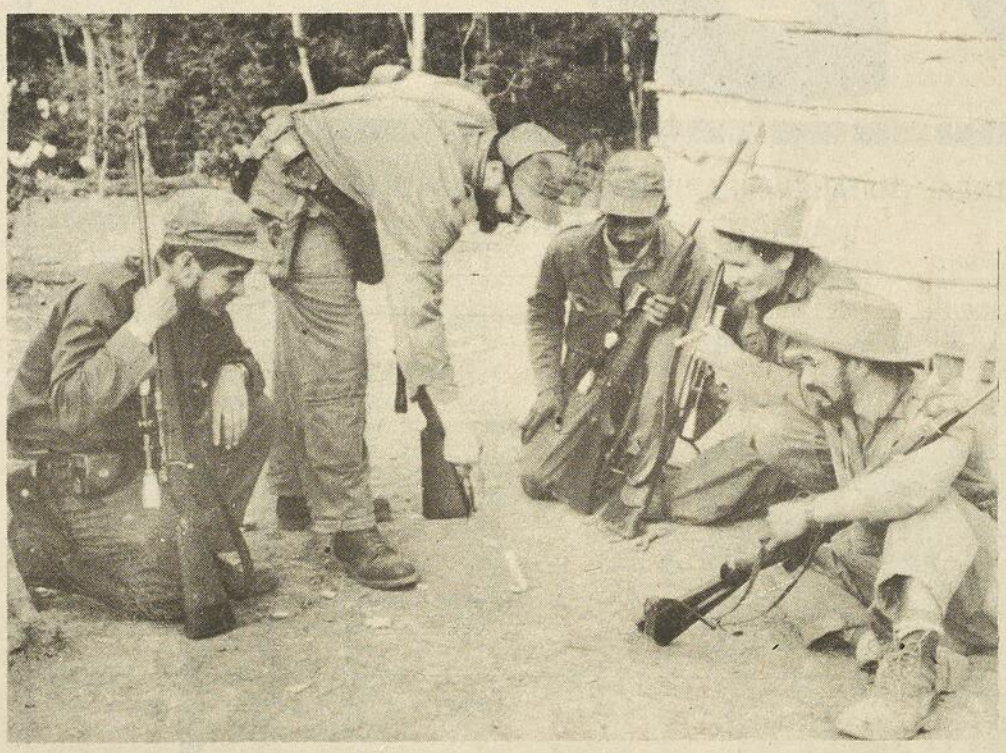

Guevera (à gauche) et Fidel Castro dans la Sierra Maestra: apprendre à lutter contre l'impérialisme le plus perfide, le plus sanguinaire...

(Photo: Prensa latina)

Cuba en chiffres

Avec une superficie de 112,000 kilomètres carrés (le double de celui de la Nouvelle Ecosse), Cuba est la plus grande île des Antilles. Population: 9 millions d'habitants. Taux annuel de croissance démographique: 2 pour cent. La capitale, La Havane, avec 1,800,000 habitants, regroupe 20,5 pour cent de la population totale.

L'économie cubaine est basée sur la canne à sucre (Cuba dispute au Brésil le premier rang de producteur et exportateur de canne à sucre au monde). Le tabac vient au deuxième rang des exportations agricoles. Avec 24 pour cent des réserves mondiales de nickel, Cuba en est le quatrième producteur. En 1972, la production des 20 puits de pétrole en exploitation s'élevait à 3,500 barils par jour (les réserves globales sont évaluées à 9 millions de barils). L'unité monétaire est le peso. Un peso équivaut à 1,13 dollar canadien.

"Primer ter

Cuba vient de consolider et d'institutionnaliser ses dix-sept années de révolution. Par vote secret et libre, plus de cinq millions de Cubains ont en effet, le 15 février dernier (LE JOUR du 17 février) voté à 97,7 pour cent pour la constitution socialiste présentée par le Parti communiste cubain lors de son premier Congrès en décembre dernier. Dans une série de trois articles, notre envoyé spécial, Antoine K. Char, tente d'analyser ce qu'est la révolution du premier pays socialiste d'Amérique...

LA HAVANE - En ces derniers jours de 1958, la minorité de la capitale continuait à vivre collée au plaisir de la consommation et à la consommation du plaisir. Les publicités lumineuses vantant les voyages à Miami et à New York brillaient sur l'armée de pauvres, écrasés par la misère, déambulant, comme chaque soir, dans les rues chaudes de la ville à la recherche d'un "paradis" venu d'ailleurs. En se frayant un passage parmi les hommes en complet blanc — la bouche décorée d'un inévitable cigare — et les voitures climatisées directement venues de Detroit, les touristes américains rentrant dans l'antre du plus "grand bordel des Caraïbes" pouvaient pendant ce temps se payer, à des tarifs dérisoires, une des 40,000 prostituées de la ville. Capitale latino-américaine du plaisir et du jeu, La Havane était le rendez-vous de la mafia internationale. "Je délivrerai Cuba du gangstérisme, répétait pourtant inlassablement le président-dictateur Fulgencio Batista". Ce qui ne l'empêchait pas d'être le truand numéro un du pays. Mais La Havane était à cheval entre deux époques. "Maintenant les jours de la dictature sont comptés" entendait-on crier dans les "villas miserias". Le 1er janvier 1959, Batista quittait précipitemment le pays. Avec sa famille, et ses policiers. Sans oublier d'emporter des valises bourrées de dollars. "Le 1er janvier 1959, la population de La Havane se réveilla sous le choc et la plus grande surprise de son histoire", devait écrire plus tard l'historien E.R. Leuchsenring. Ce choc et cette surprise était descendu des pentes de la Sierra Maestra ...

"L'Histoire m'acquittera"

Tout a commencé par l'attaque de la caserne Moncada. Un des bastions militaires de Batista. Le 26 juillet 1953 un avocat de 27 ans, Fidel Castro Ruz - fils d'un riche Gallicien propriétaire de canne à sucre et de bois - se lance, avec une centaine de jeunes étudiants et ouvriers, à l'attaque de la caserne remplie de p soldats. L'objectif, e Carnaval de Santiago s parer des armes néc conquête de la capita vince d'Oriente. D'o soixante ans plus t d'indépendance cont Mais cette attaque stratégique se termin de-sac ensanglanté. qui a pu échappé au ses soixante-seize co conduit à La Havane, tribunal militaire il ass défense. "Peu i condamnation, L'Hi quittera", criera-t-il a dictature. Condamné prison, il prend le ch des Pins où l'attend s Mais, obligé de céder de l'opinion publiqu Batista libère le futu dant en chef" qui se mai 1955, au Mexique parcouru les Etats-U cherche des dollars q tront de continuer la l comme l'appellent au Cubains, s'embarque bre 1956 sur un petit y tion des côtes d'Ori "Granma", se trou Gueverra. "El Che" populaire argentine), compagnons, parmi millo Cienfugos (un d de La Havane, mort un accident d'avion). cueillis par une tempê dats de Batista. C'est plus, le massacre. I vants se retireron décembre, sur les mo Sierra Maestra. Pend ans qui les sépareron trée à La Havane, les ouvriront des écoles, lanceront des campag

Chronologie du blocus

● 20 avril 1960: la Chambre des représentants des Etats-Unis supprime toute aide américaine à Cuba.

● 27 juin 1960: les entreprises américaines, "Texaco" et la "Standard Oil of New Jersey" installées à Cuba refusent de raffiner le pétrole que quelques mois auparavant Cuba a acheté en Union soviétique.

● 5 juillet 1960: toute importation de sucre cubain est suspendue aux Etats-Unis.

● 19 octobre 1960: le gouvernement des Etats-Unis rappelle son ambassadeur à Cuba.

● 3 janvier 1961: Washington rompt ses relations diplomatiques avec La Havane.

● 25 janvier 1961: après l'invasion de Playa Giron, les Etats-Unis décident d'arrêter toute importation venant de Cuba, en particulier le tabac.

● 7 septembre 1961: l'aide américaine est supprimée à tout pays qui prêtera assistance à Cuba.

● 31 janvier 1962: à la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), à Punta del Este (Uruguay), Cuba est exclue de cette organisation, à la demande de M. Dean Rusk, représentant des Etats-Unis, et par 14 voix contre 6 (Argentine, Bolivie, Mexique, Brésil, Chili et Equateur).

● 3 février 1962: l'embargo total est mis sur le commerce avec Cuba, exception faite des produits alimentaires et des médicaments.

● 22 octobre 1962: après la "crise des missiles", c'est désormais le blocus total économique et maritime. Le gouvernement des Etats-Unis qui le décide le fait approuver le lendemain par l'OEA unanime. La quarantaine sera levée le 26 novembre.

● Juillet 1963: les Etats-Unis bloquent les avoirs cubains dans les banques et interdisent toute transaction financière avec Cuba.

● Début de 1964: les Etats-Unis exercent des pressions sur la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Maroc pour qu'ils mettent fin à toute relation économique avec Cuba.

● 14 mai 1964: les produits alimentaires et pharmaceutiques sont à leur tour po tés sur la "liste noire".

● 26 juillet 1964: l conférence des ministres de Affaires étrangères des pay membres de l'OEA, réunie Washington, vote la ruptur des relations diplomatiques commerciales avec Cuba. C résultat est acquis par 15 voi contre 3 (Bolivie, Chili, Mex que) et l'abstention (Uru guay). Le Mexique sera le se pays latino-américain à ne pa tenir compte de cette décisio Le Canada, qui n'avait pas à s plier aux décisions de l'OEA permet à Cuba de ne pas reste sans ouverture sur l'hémis phère américain. Cette situa tion dure plus de six ans.

● En 1970, et jusqu'a 11 septembre 1973, le gouver nement de l'Unité populair du Chili rétablit ses relation diplomatiques et commercia les avec Cuba. Fidel Castro sé journe plus d'un mois au Chi en octobre 1971.

L'exemple est suivi, e juillet 1972, par le Pérou; e décembre 1972, par les pay des Caraïbes de langue an glaise: Jamaïque, Barbades

te ritorio libre de America"

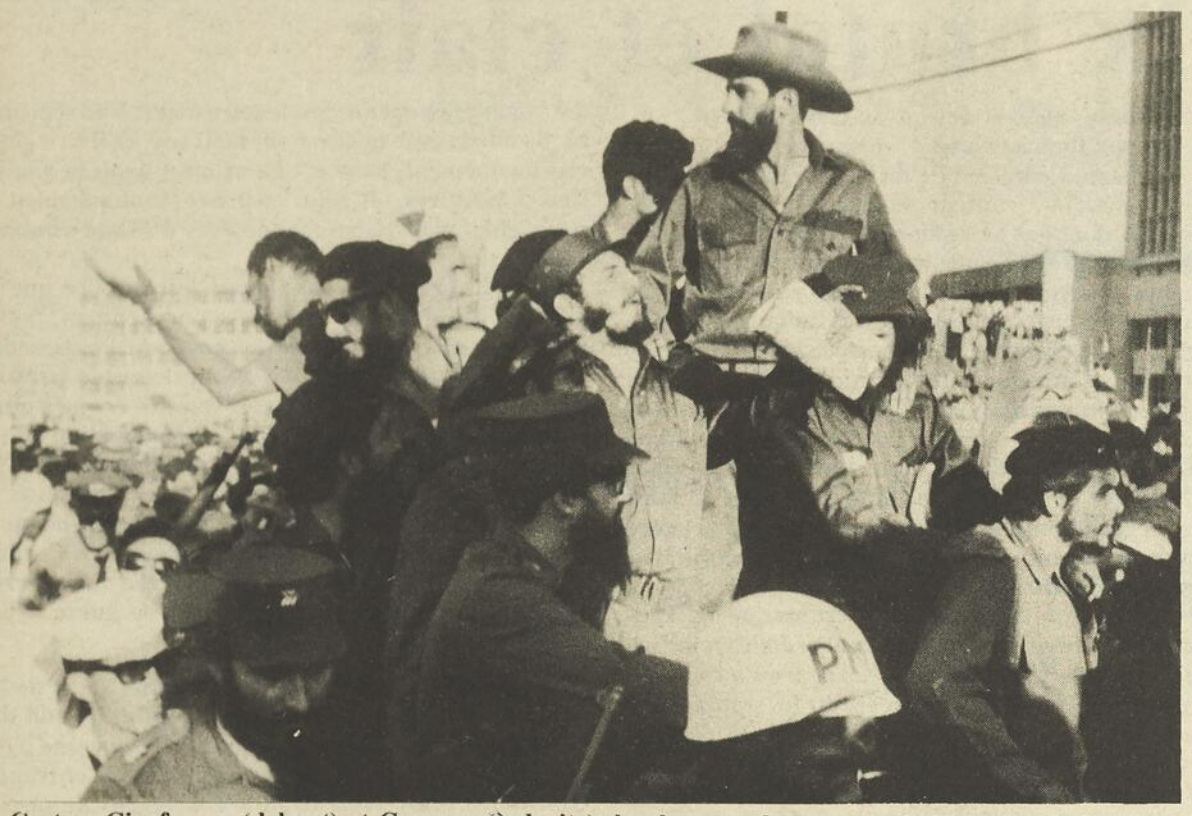

Castro, Cienfuegos (debout) et Guevera (à droite): la plus grande surprise de l'histoire de La Havane.

(Photo: Prensa latina)

e 1,000
our du
e s'em-
es à la
la pro-
mença,
guerre
pagne.
polico-
un cul-
Castro
icre de
ons est
vant un
propre
e ma
m'ac-
es de la
ans de
de l'ile
e Raul.
ression
lgencio
mman-
e, le 15
s avoir
la re-
permet-
Fidel",
hui les
novem-
n direc-
Sur le
rnesto
ression
autres
els Ca-
irateurs
59 dans
ont ac-
les sol-
fois de
survi-
la mi-
es de la
s deux
eur en-
lleros"
pitaux,
'alpha-

bétisation et feront sortir les paysans de leur état moyen-âgeux. Felix Duque, qui faisait partie de l'équipe de Fidel Castro, nous déclare: "Nous savions que sans l'aide de la population, il nous était impossible de triompher. La participation de celle-ci était donc vitale à la survie de notre combat. Notre but principal, pendant ces deux ans à la Sierra, était d'éduquer le peuple. Lui donner une conscience politique..."

Une victoire du peuple

"Cette année, nous serons libres ou nous serons martyrs", déclare "Fidel". Le 1 janvier 1959, Fulgencio Batista interrompt ses réjouissances de fin d'année afin de quitter la capitale du "rhum and sun" pour Saint-Domingue.

Une semaine plus tard, les "barbudos" faisaient leur entrée triomphale à La Havane. "Cette guerre, devait déclarer plus tard Fidel Castro, c'est le peuple qui l'a gagnée, car nous n'avions pas d'avions, nous n'avions pas de chars, nous ne disposions ni d'académis militaires, ni de camps d'entrainement, nous n'avions ni divisions, ni régiments, ni compagnies, ni même d'escadrons. Cependant la guerre a été gagnée. Par qui? Par le peuple. Le peuple a gagné la guerre, lui et pas d'autre."

Dès les premiers jours de la révolution, les prix du loyer, de l'électricité, du gaz, des produits pharmaceutiques, et d'autres, furent baissés de cinquante pour cent. Les salaires augmentés de trente quatre pour cent. Le coût de la vie réduit de dix pour cent.

Le prix à payer...

A Washington, habitué à voir en Cuba un des bastions latino-américain des plus surs, ce fut la surprise. La révolution est souvent née, comme le fait remarquer l'écrivain brésilien Marcio Moreira Alves, lorsque les ordinateurs du Pentagone sommeillaient. Face aux nationalisations, aux réformes agraires, à l'anti-impérialisme et à la ferveur anti-yankee qui s'étaient emparés d'un petit pays situé à 90 milles de leurs côtés, les Etats-Unis vont répondre par l'un des blocus les plus longs qu'une nation ait jamais connue (voir l'encadré ci-contre). Ce sera l'époque où Cuba devra attendre, pour survivre, un pétrolier soviétique toutes les cinquante sept heures. L'époque où les magasins n'avaient plus à offrir que les photos des leaders révolutionnaires. L'ancienne chasse gardée américaine devenait la personnification de la tragédie de l'Amérique latine. "C'est le prix que nous avions à payer, nous ont déclaré plusieurs personnes, pour avoir osé lancer un défi à la plus grande puissance de la planète." En 1954, il avait suffi d'un blocus économique, suivi d'une intervention de mercenaires partis du Nicaragua pour, comme on dit dans le jargon de la CIA, "déstabiliser" au Guatémala un régime démocratique que la "United Fruit" n'"aimait" pas...

Pour ne pas que l'infection du "primer territorio libre de America" puisse contaminer le reste des chasses-gardées américaines sur le sous-continent latino-américain, Washington se devait alors d'intervenir directement. Au nom de libérateur contre la "dictature castro-communiste".

Le samedi 15 avril 1961, des B-26 de l'"US Air Force" peints aux couleurs cubaines, bombardaient les aéroports de La Havane, Santiago de Cuba et San Antonio de los Banos. "Nous allons combattre les envahisseurs au cri de vive notre révolution socialiste", déclare alors Fidel Castro devant une foule monstre rassemblée à la "Place de la Révolution". Cuba annonçait ainsi au monde pour la première fois son choix socialiste. Car la révolution cubaine n'avait été jusqu'alors qu'humaniste, nationaliste et fidèle aux idéaux de José Marti, l'"Apôtre" de l'indépendance cubaine. La révolution castriste a été "sociale" avant d'être socialiste. Elle n'était tout au plus jusqu'en avril 1961, qu'"un socialisme à la pachanga" comme le soulignait Gueverra. Ce n'est que le 2 décembre 1961, que Fidel Castro mis fin à toute équivoque: "Je suis marxiste-léniniste et je le resterai jusqu'au dernier jour de ma vie".

Le 17 avril 1961, 1,400 Cubains, en tenue de léopard, des ex-batistiens entraînés par la CIA au climat du Guatémala et du Nicaragua, débarquaient sur une petite plage au sud de La Havane. Playa Giron, dans la baie des Cochons. Cette offensive préparée par Eisenhower et déclenchée par Kennedy fut un échec. Les 1,200 mercenaires rescapés devaient être échangés vingt mois plus tard. Contre des médicaments. Ce fut la première victoire d'un petit peuple, contre, comme le souligne Norondom Sihanouk, l'"impérialisme plus abject, le plus perfide, le plus sanguinaire que l'humanité ait jamais connu..." Cuba devenait soudain un des noyaux de la révolution mondiale. Le monde entier se posa alors une même question: tiendront-ils? Fidel Castro déclara: "Nous avons pu survivre, et après avoir appris a survivre, il nous faut encore apprendre à vivre, ce qui est plus difficile..."

Guyana, Trinidad-Tobago; en
nai 1973, par l'Argentine; en
oût 1974, par le Panama; en
lécembre 1974, par le Vene-
uela; en mars 1975 par la Co-
ombie. Entre-temps, deux
onférences des ministres des
Affaires étrangères de l'OEA
nt été amenées à se pronon-
er sur la cessation du blocus:
n juin 1972, la proposition du
Pérou tendant à permettre à
out pays qui le déciderait de
enouer ses relations avec
Cuba obtient 7 voix et 3 abs-
entions; en novembre 1974, à
a Conférence de Quito (Equa-
eur), la proposition conjointe
le la Colombie, du Venezuela
t de Costa-Rica déclare que le
locus de Cuba est "anachro-
ique, inéfficace et inoppor-
un". Cette proposition re-
ueille 12 voix, contre 3 (Chili,
araguay, Uruguay) et 6 abs-
entions entrainées par les
tats-Unis (Brésil, Haïti, Gua-
émala, Bolivie, Nicaragua)
ui pour la première fois sont
cculés à ne plus voter pour le
aintien du blocus. 14 voix
taient nécessaires pour que
elui-ci fut automatiquement
evé, mais les 12 pays qui ont
oté pour cela ont déclaré
u'ils ne se sentaient pas liés
ar ce vote, obtenu par un
rtifice de procédure.

"Quand ils mouraient..."

La Havane, dans les années cinquante, vue par Fidel Castro: "La capitale était belle, on y voyait des annonces lumineuses et toutes les publicités éveillant l'avidité du consommateur: achetez une Cadillac, une Oldsmobile, une cuisinière, des meubles, tel ou tel appareil, le dernier tissu, soyez à la dernière mode. La mode est-elle au court, au long, au genou? Il faut suivre la mode, pour ne pas être ridicule, pour ne pas être méprisé. Nous vous faisons crédits quels que soient vos revenus. Il y a aussi la loterie, les primes. Si vous achetez du dentifrice vous pouvez gagner une maison (...). Des fonctionnaires soumis, sans aucune volonté de servir le pays, favorisaient cette situation. Les capitales étaient belles, illuminées, pleines de voiture.

Dans notre pays par exemple, ceux qui circulaient dans ces voitures n'étaient pas les 500,000 ouvriers qui, avec une très basse productivité, procuraient les devises avec lesquelles le pays achetait ces voitures. Eux n'avaient ni écoles, ni hôpitaux, ni routes, ni moyens de transport et lorsqu'ils mouraient, ils n'avaient même pas un fourgon mortuaire pour les conduire au cimetière."

(2)-tiré de "Fidel Castro au Chili", par Roland Labarre.

"Cuba sera le premier pays latino-américain à se débarrasser de l'analphabétisme", déclarait le premier ministre cubain à la tribune des Nations-Unies en 1959. Aujourd'hui Cuba compte moins d'illettrés qu'aux Etats-Unis.

(Photo: Prensa latina)

Demain: les défis cubains

éditorial

par Laurent Laplante

Un choix brutal et clair

De la Trudeaumanie, seul surnage aujourd'hui, pour le meilleur et pour le pire, le cabotinage. On l'a nettement perçu en fin de semaine lorsque M. Trudeau a attaché infiniment plus d'importance à une pirouette verbale et aux gloussements émus d'une basse-cour partisane qu'à la discussion posée de questions sérieuses. Le cabotinage, en fait, s'est étalé avec tant de volupté sadique qu'il faut s'inquiéter de ce qu'il avilit dans notre vie politique et non pas se réjouir bêtement de la taloche qu'il administre à un chef libéral. Le cabotinage, heureusement, ne peut s'épanouir aussi sauvagement sans comporter sa propre rançon: M. Trudeau, emporté par son désir d'épater la galerie et de "faire drôle", nous en a dit plus long sur son mépris d'autrui qu'il n'en dirait normalement. En se montrant parfaitement odieux, M. Trudeau est devenu brutal et affreusement clair.

Certains avancent, à propos de cette invraisemblable sortie de M. Trudeau, l'hypothèse d'un savant calcul où les libéraux de tous les niveaux trouveraient leur compte. Dans cette perspective, l'équipe de M. Trudeau se donnerait devant le Canada anglais l'allure rentable du gouvernement capable de mater le nationalisme québécois et de lui substituer un nationalisme canadien enfin maître de sa constitution. M. Bourassa, de son côté, enfourcherait comme cheval de bataille la défense éplorée de l'autonomie québécoise et tenterait ainsi d'arracher au Parti québécois sa clientèle nationaliste. Fondée ou non, cette hypothèse ne change rien au fait qui a émergé plus clairement que jamais en fin de semaine: aux yeux de M. Trudeau, le Québec et tout ce qu'il représente, ses dirigeants y compris, n'ont aucune espèce d'importance et méritent le mépris le plus total. Cette certitude, nous la devons au cabotinage.

Un bon thomiste aurait, en analysant les propos de M. Trudeau, l'occasion de distinguer nettement entre le contenant et le contenu, entre le fond et la forme. Les deux évaluations se recouperaient, cependant, de façon parfaite: si M. Trudeau a porté sur les demandes du Québec et même sur des politiques spécifiquement québécoises des jugements sévères, il l'a fait, en outre, sur un ton qui constitue à lui seul un comportement inadmissible. Non seulement M. Trudeau a maintenu sa ligne dure à propos du financement des Jeux, non seulement il a considéré la rédaction de la loi 22 comme une stupidité politique, non seulement il est venu tout près de dire à M. Bourassa ce qu'il convenait de faire dans les négociations avec le front commun, mais encore M. Trudeau a assaisonné ses verdicts d'allusions indiciblement humiliantes.

On aurait tort, toutefois, de croire que M. Trudeau n'a eu de mépris que pour le seul premier ministre du Québec. Bien au contraire, M. Trudeau a répandu sa hargne sur le maire de Montréal, sur les *séparatistes*, sur l'ensemble de la population, que sais-je encore? Encore là, c'est encore plus dans les sous-entendus que dans les propos eux-mêmes qu'il faut chercher l'essentiel de la pensée de M. Trudeau. Face à M. Drapeau, le premier ministre canadien joue le paternalisme intégral. Face au Parti québécois, M. Trudeau se jette dans les procès d'intention les plus aventureux et conclut que les "séparatistes tiennent plus au pouvoir qu'à l'indépendance". Mais c'est surtout face à l'ensemble des Québécois que M. Trudeau donne sa pleine mesure. Avec le plus grand sérieux, M.Trudeau se demande pendant combien de temps encore il faudra endurer que les Anglais fassent nos lois à notre place. Non seulement M. Trudeau pose la question, mais encore il s'en gargarise longuement. Et tout cela même s'il sait la question sans fondement. Il faut mépriser profondément ses semblables pour les croire capables d'avaler semblable couleuvre.

M. Trudeau veut-il nous faire croire que son glorieux bill omnibus était dicté par Londres? Veut-il prétendre que le projet de loi portant abolition de la peine de mort lui vient en droite ligne de pressions britanniques? Ose-t-il affirmer que ses erreurs monumentales dans l'administration financière du pays sont directement attribuables à des gaffes anglaises? On a beau vouloir mettre les problèmes constitutionnels à la portée du militant libéral moyen, il y a tout de même des limites que la décence interdit de franchir. M. Trudeau, apparemment, n'a pas vu ces limites. Il a donc décrit la situation d'une façon qui ne concorde guère avec la réalité.

Emporté par son goût du cabotinage et de l'esbrouffe, M. Trudeau a donc révélé enfin le fond de sa pensée. Il ne négocie pas, il prend. Il ne gouverne pas un pays basé sur l'accord des parties, il trône et tranche. Quiconque croit avoir droit à des égards de sa part, province ou individu, maire ou simple citoyen, se fait gravement illusion. M. Trudeau réalise même son rêve le plus cher: il bat Maurice Duplessis sur son propre terrain. Celui de l'arrogance.

M. Bourassa, lui, doit décider maintenant ce qu'il convient de faire d'un fédéralisme rentable qui n'est plus du fédéralisme, qui n'est plus rentable et qui est même grossier.

vous avez la parole

La convention dans Sainte-Marie

Le comté de Sainte-Marie aura, le 31 mai, une convention pour choisir le candidat qui devra représenter le Parti québécois aux prochaines élections.

J'ai décidé de présenter ma candidature. Je suis un homme du comté; j'y réside depuis 18 ans. C'est plus qu'il n'en faut pour connaître à fond les problèmes de ce comté. De plus, je puis m'identifier personnellement avec ces travailleurs modestes qui constituent l'immense majorité de la population de Sainte-Marie. Vous savez aussi bien que moi comme ils sont nombreux, dans notre société, ceux qui prétendent parler au nom des travailleurs, et qui n'ont que ce mot-là à la bouche, mais qui ne sont pas eux-mêmes de notre milieu. Moi, je n'en parle peut-être pas autant, mais en revanche le milieu je le connais, parce que j'en ai toujours fait partie. Et d'ailleurs, j'y suis retourné, pour gagner ma vie sans rien demander à personne, dès le lendemain des dernières élections. Je crois que, dans l'intérêt du parti comme du parlement, il est tout indiqué que Sainte-Marie, et quelques autres comtés également, soient représentés par des hommes ou des femmes qui ont, comme moi, l'expérience vécue — et pas seulement parlée — de la vie laborieuse et difficile.

Et c'est d'autant plus indiqué, me semble-t-il, que les résultats de 1973, aussi bien que ceux de 1970, nous montrent clairement que nos concitoyens du comté sont eux aussi du même avis.

Elu candidat en 1970, j'ai gagné les élections avec une majorité de 2,600 votes. En 1973, le comté m'a été enlevé de justesse par le candidat libéral. Parmi les raisons qui peuvent expliquer cette apparente défaite, on peut signaler d'abord le découpage de la carte électorale qui nous a ravi 1,500 votes, et aussi le tripotage des bulletins dont on a tant parlé après l'élection.

Mais on ne peut sûrement pas dire que ce résultat indiquait un rejet de la population, car à ce scrutin nous avons obtenu un nombre de votes qui dépassait de 2% celui de 1970. C'est là une preuve que le Parti québécois a progressé considérablement durant la période de 1970-1973 et que le comté n'avait pas du tout cessé d'appuyer le Parti québécois ni son député.

En me présentant, je crois répondre à la demande que j'ai pu percevoir chez la majorité des membres et des électeurs sympathisants. De plus, c'est un défi pour moi car je considère la prochaine élection comme un combat-revanche contre le député libéral. Mon ambition, ce n'est pas de le battre de justesse, comme il l'a fait pour moi par 47 votes, mais de reprendre le comté avec une majorité plus écrasante encore qu'en 70.

Charles Tremblay
Sainte-Marie (Montréal)

Hommage à un hérault

Cher Frère Untel,

Permettez d'abord que pour moi le frère Desbiens demeure à jamais le Frère Untel. C'est sous ce vocable qu'il faut s'adresser à vous, celui sous la responsabilité duquel éclata naguère la bombe de vos "Insolences".

Dès qu'une personnalité s'affirme, parle franc et net, surtout si elle dénonce et fustige les inconscients et les imbéciles, inévitablement s'ensuit une levée de boucliers. Ces inconscients n'aiment pas qu'on leur montre la réalité; ces imbéciles n'aiment pas de se voir rappeler les droits de l'intelligence.

Que de remous lors des insolences! Et pourtant vous avez vaincu. Plus que tout autre vous avez eu votre part dans cette rupture historique, nécessaire rupture qui fit sortir le Québec de sa routine quasi-médiévale et de son béat isolement. Alors vint cette fameuse "Révolution tranquille".

Il fallait qu'elle vint. Hélas la pression était devenue, à tel point comprimée, trop forte pour ne pas assez vite conduire sitôt la libération amorcée, à des excès contraires. Ce n'est pas au Québec seulement que les bons esprits peuvent présentement se demander si d'échapper à Charybde ne conduit pas vers Scylla...

Après un long silence votre toute récente conférence devant quelque élus, capables de penser clair et de marcher droit; de stigmatiser sans retenue, en même temps que d'entretenir malgré tout la Sainte petite Espérance. Vous figurez parmi ces hérault; héros aussi, car aussitôt pleuvent les coups et, pire, les crachats.

C'est vous qui avez raison, Frère Untel. Tenez bon. Songez que beaucoup de gens, plus que vous ne croyez, vous donnent raison et sont prêts, eux aussi, à lever leurs boucliers. Songez aussi que la voix du coeur envers vous seconde celle de la raison. On vous aime bien.

Vale!

André Malavoy
Montréal

Lettre de l'Ouest

Ici à Edmonton, nous n'avons pas le privilège de lire votre journal, par conséquent je ne suis pas au courant des sujets que vous présentez à vos lecteurs.

Une question qui me vient souvent à l'esprit: la Reine se rendra-t-elle à Montréal pour ouvrir officiellement les Jeux olympiques?

Ici les journaux anglais ont délibéré un peu sur ce sujet et je dirais que toute une gamme d'émotions et d'opinions en est ressortie: du fanatisme, de l'indignation, de l'insulte (envers sa majesté). Les indifférents, eux, on en n'entend pas parler.

Une suggestion de ma part, ça vous plairait? Supposons que le Québec ne parvient pas à avertir officiellement la Reine de rester chez elle, pourquoi le Québec ne pourrait-il pas "boycotter" sa visite. Au lieu de faire des manifestations comme en 1964, qui pourraient engendrer une violence indésirable, répandez le mot, donnez-vous la main et que personne ne se montre où elle sera, où elle se montrera pour se faire applaudir ou acclamer. Vous vous souvenez qu'en 1967, lors de l'Expo, elle a joué son jeu de manière à ne pas mettre les pieds en sol québécois. Alors en 1976, elle viendra, et dommage, vous n'y serez pas.

C'est mon humble suggestion. Offrez-là à vos lecteurs! Qu'ils le disent à leurs parents, leurs voisins, leurs amis! Dans les quatre mois qui vous restent, je crois que vous pourrez mener cette campagne de boycottage à bonne fin.

R. Coulombe
Edmonton

vous avez la parole

Le Social et le national

Monsieur Laurent Laplante,

Si les Québécois se sentaient bien dans la société canadienne...si le Canada était un "Pays beau comme la vie", un "pays sans frontières ouvert à tous les hommes de la terre", un pays où le droit d'un chacun à la VIE et au BONHEUR est respecté en tout et pour tout...Si l'organisation politico-socio-économique canadienne était humaine plutôt que vouée d'abord et avant tout à la protection du PROFIT et des PROFITEURS, les Québécois songeraient-ils à la sécession? Permettez-moi d'en douter fortement...

Si nous voulons, monsieur, bâtir un pays, c'est pour ce faisant, édifier une société nouvelle dans laquelle tout être humain Québécois aura un droit égal à la VIE et au BONHEUR. Que la raison soit consciente ou inconsciente, peu importe, elle n'en demeure pas moins fondamentale et fait que l'indépendance du Québec ne peut pas être un tremplin vers le socialisme...c'est le socialisme qui est le tremplin vers la création d'un pays nouveau, tremplin dont il faut avoir le "bon sens" de se servir comme il se doit.

C'est le bon sens qui dit qu'avant de faire en sorte qu'une maison nous appartienne, il vaut mieux d'abord décider de ce que sera la maison. Ne vaut-il pas mieux, dans un premier temps, réfléchir et faire réfléchir sur le pourquoi de l'indépendance? Ne faut-il pas d'abord et avant tout, savoir et faire savoir quel genre de pays on veut bâtir?

Pourquoi faudrait-il que l'accession à l'indépendance ne soit qu'une étape sur la route du socialisme "Kébécois" démocratique qu'il est urgent d'instaurer? Les deux ne peuvent-ils pas et ne doivent-ils pas coincider, idéalement et pratiquement?

Pour vous, monsieur Laplante, comme pour beaucoup de Québécois, la "certitude d'avoir assumé notre identité" est un prérequis. N'est-ce pas justement en édifiant une société nouvelle à notre image et ressemblance que nous assumerons le mieux notre identité?

Roger Julien
Montréal

Inconscience ou égoïsme

Un matin comme les autres ou comme beaucoup d'autres! Il est 8.30, il pleut, il grèle, il vente et tout le monde grelotte!

Nous sommes au milieu de janvier.

Au terminus du métro Henri-Bourassa, sortie Nord, une centaine de personnes, dont je suis, attendent l'autobus 69 qui retarde à cause de la température

Tous les yeux sont tournés vers l'est, chacun exerce sa patience à sa façon espérant l'arrivée de l'autobus et la chaleur de son bureau.

Enfin, le voilà! Un grand soupir collectif l'accueille, les yeux s'allument, on se sourit presque!...

Soudain il s'arrête, un obstacle l'empêche de se rendre à son poste d'arrivée, que se passe-t-il donc?

Rien de nouveau, un incident qui se passe tous les jours.

Deux automobiles se sont arrêtées juste à l'entrée du métro.

Dans la première voiture, une jolie petite madame, son manteau de fourrure jeté sur son pyjama, est venu conduire son mari tout près de la bouche de métro, il fait si mauvais, et... il est si gentil. Alors un baiser s'impose avant la séparation de la journée, le voilà qui sort de la voiture, l'espoir renaît, oh! mais, il ouvre la portière de nouveau, il a oublié sa serviette sur la banquette arrière et hop, un dernier petit baiser sur la joue, enfin les témoins respirent d'aise et surveillent le progrès de l'autobus avec joie.

Cependant il y a un autre temps d'arrêt, une deuxième voiture obstrue l'avance du véhicule.

Celle-là est occupée par un mari prévoyant qui n'a pas permis que sa petite femme soit exposée à une si mauvaise température et vient la conduire juste à la bouche du métro, il fait si mauvais et ce vent brrrr... Pendant que tout le monde attend pour descendre de l'autobus et les autres pour monter, la jeune femme si émue d'une telle gentillesse donne un gentil baiser à son mari et descend de voiture enfin, on trépigne d'impatience, le conducteur est au bord de la crise de nerf... et voilà que madame ouvre de nouveau la portière, essaie de prendre son parapluie sur la banquette arrière, ne peut actionner le bouton qui abaisse le siège baquet, Monsieur va l'aider, elle le remercie d'un petit baiser sur la joue et sort enfin... Il grèle encore, nous poussons de grands soupirs, quand elle s'écrie: Minute, chéri surtout n'oublie pas le petit à midi, va le chercher à l'école, il risquerait de s'enrhumer.

C'est très bien maintenant, l'autobus se range au bord du trottoir et la vie continue, serons-nous enrhumés?

Julie Daviault,
Montréal

Les services essentiels

Je suis persuadé que vous entendez donner à vos lecteurs une information de toute première qualité. Surtout lorsqu'il s'agit de questions aussi graves que le droit de grève et les services de santé. C'est pourquoi j'attire votre attention sur un article signé "Gisèle Tremblay" paru le 18 février 1976, sous le titre: "Les premières décisions des commissaires interdisent la grève au 'hasard' des hôpitaux".

Sans doute faut-il mettre sur le compte de l'inexpérience de cette journaliste les lacunes que je me permets de vous signaler:

1—Mlle Tremblay ignore sans doute qu'il existe deux catégories de centres hospitaliers, à savoir: les centres de soins de courte durée et les centres de soins prolongés. Une réduction de 10,20, 30% des effectifs dans les centres du premier groupe qui peuvent - en temps de grève - réduire sensiblement leur clientèle -n'a pas les mêmes conséquences dans les centres de soins prolongés qui ne peuvent retourner chez eux les malades chroniques qu'ils soignent.

Dans son article, la journaliste présente les données sans identifier la catégorie d'hôpital dont il s'agit.

2—Mlle Tremblay signale le cas de l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke. Mentionnons tout de suite qu'il s'agit d'un centre hospitalier de soins prolongés de 404 lits.

Parmi les chiffres rapportés par l'auteur, le seul qui soit exact... est le pourcentage d'employés demandé par la direction, soit 92%. Contrairement à ce qu'affirme Mlle Tremblay, le commissaire n'a pas accordé "plus de 80%" mais très exactement 67.7% des effectifs globaux.

Pour mieux comprendre la portée de cette décision, il est important de connaître le pourcentage des effectifs "dits essentiels" accordés à chacune des quatre grandes catégories de services, à savoir:

Soins infirmiers:	83.6%
Services hospitaliers:	55.4%
Services auxiliaires:	46.0%
Services administratifs:	25.0%

3—Mlle Tremblay mentionne qu'il y a à l'Hôpital d'Youville une quarantaine de cadres, laissant entendre par là que ces derniers pourraient compenser pour une part des employés en grève. Elle oublie de mentionner que la décision du commissaire stipule que: "les employés ne seront pas tenus d'exercer des fonctions autres que celles qui leur sont dévolues en temps régulier." C'est d'ailleurs une clause sur laquelle la direction et le syndicat s'étaient déjà entendus.

Je suis convaincu, M. Michaud, que vous saurez trouver les moyens appropriés pour assurer à vos lecteurs une information adéquate qui leur permette de porter des jugements éclairés.

Michel Drubeuil
Directeur général
Hôpital d'Youville
Sherbrooke

NDLR-Il s'est en effet glissé une approximation inexacte dans les chiffres qu'avaient fournis alors les milieux syndicaux, à partir de documents officiels mêmes silencieux sur certaines données. Mais que ce soit 80% ou 68%, le sens général de cet article sur le sentiment des milieux syndicaux là-dessus reste le même: une grève limitée à moins de la moitié du personnel ne veut plus rien dire. **(G.T.)**

le fond des choses

De la lutte pour la décolonisation au coup de force marocain

Le réalignement des forces politiques au Maghreb (I)

(NDLR) Le Maghreb est aujourd'hui devenu un volcan. En l'espace de cinq mois, l'équilibre traditionnel des forces en cette région du monde s'est rompu. Un des derniers bastions de la présence européenne en Afrique, le Sahara dit espagnol, a, en faisant place à la République arabe démocratique sahraouie proclamée le 28 février 1976, franchi l'étape de la décolonisation. Tout n'est cependant pas réglé pour les quelque 80,000 Sahraouis et pour le Front Polisario, puisque le Maroc et la Mauritanie n'ont pas abandonné toutes leurs revendications sur ce territoire. L'assemblée de l'OUA, divisée, n'a pu, récemment, se résoudre à reconnaître officiellement le Front Polisario. Au demeurant, le conflit et les menaces d'un embrasement total de la région restent entiers. D'Alger, Alfred Sicotte fait l'historique de la crise et analyse la situation politique actuelle.

ALGER - Depuis trois mois, nous assistons au Sahara occidental (S.O.) à une invasion militaire dont les enjeux sont encore mal connus. Le fragile équilibre des forces sociales du Maghreb est désormais compromis. Des régimes qui jusqu'à maintenant avaient réussi à négocier leurs désaccords, s'appliquent à monter en épingle leurs profondes différences. En un mot, si on lit les journaux algériens et marocains, il est facile de croire que, d'un côté comme de l'autre, on se prépare à la guerre. Même si à Alger, après l'intense émotivité suscitée par la semaine de solidarité avec le peuple du Sahara, la tension baisse, il y en a plusieurs pour prévoir une guerre éventuelle. Mais de quoi s'agit-il au juste?

"Le brûlant enjeu sahraoui" (éditorial du Devoir du 7 janvier dernier) commençait par une phrase assez étonnante: "Sommes-nous en présence d'une offensive générale soviétique en Afrique?". Il faut avoir décidément beaucoup de subtilité, ou au contraire une grande ingénuité dans l'explication des phénomènes sociaux, pour écrire un éditorial sur les graves problèmes de la décolonisation du S.O., en laissant sous-entendre que la Russie en est à l'origine. En réalité, avant d'en arriver à la présence soviétique, il y a un bout de chemin à faire, en passant par le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie et le S.O. lui-même. Si d'un côté, l'Algérie et le Front Polisario (Front Populaire pour la Libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro) sont appuyés par les gouvernements révolutionnaires du Tiers-Monde, les mouvements progressistes occidentaux et le bloc socialiste, il ne faut pas oublier que le trio Maroc-Mauritanie-Espagne jouit de l'appui massif des forces réactionnaires en France et aux U.S.A. Il ne faut pas oublier non plus que c'est le camp impérialiste qui a déclenché les hostilités, créant ainsi une nouvelle zone de tension sur le continent africain.

En ce sens, le problème sahraoui n'est pas un cas isolé. Il se rapproche étrangement de ceux de l'Angola et du Liban, où on assiste à une tentative de consolidation du régime raciste d'Afrique du Sud et à la liquidation de la résistance palestinienne. C'est dans ce contexte global qu'il faut saisir l'importance stratégique du S.O., dans le futur modelage des forces politiques en Afrique du Nord, qui ne peuvent qu'avoir un rôle déterminant à jouer pour l'avenir de l'Afrique et du Proche-Orient. Et pour cela l'on doit avoir à l'esprit deux ensembles de réalités. D'abord sur le continent africain, jusqu'à maintenant, le seul compétiteur sérieux à l'Afrique du Sud en termes de développement industriel, politique et social, est l'Algérie. Ensuite, les revers subis par l'impérialisme en Asie (Vietnam, Laos, Cambodge) l'amène à concentrer ses efforts de "pax americana" au Proche-Orient et en Afrique. Examinons dans cette perspective ce qui se passe actuellement au S.O.

Le Sahara occidental

La partie du Sahara occidental occupée par l'armée espagnole depuis 1885 est passée à l'histoire sous le nom de Sahara espagnol. Découpé artificiellement pour répondre aux intérêts divergents

des colonisateurs français et espagnols, ce territoire est aujourd'hui bordé au nord par le Maroc, au sud par la Mauritanie et à l'est par l'Algérie.

Une étendue de sable de 272,000 kilomètres carrés où nomadisaient quelque 80,000 Sahraouis (trad.: celui qui habite le Sahara), un immense terrain pour les manoeuvres militaires (les Espagnols y maintenaient entre 50,000 et 70,000 hommes), mais aussi un littoral de 1,500 kilomètres, réputé un des plus poissonneux au monde, voilà ce que représentait jusqu'aux années 60, le Sahara occidental.

En 1962, la découverte de milliards de tonnes de phosphate exploitable à fleur de sol, des gisements de plus de 70 millions de tonnes de fer, sans compter des indices sérieux de la présence de gaz naturel et de pétrole, ont donné au problème de la décolonisation du S.O. une dimension nouvelle.

Les sahraouis, ou habitants du Sahara: un pays de sable et de pierre ...

Se rappelant certains succès de la France en matière de décolonisation, l'Espagne envisage de parrainer un Etat indépendant sahraoui dont elle tirerait les ficelles. Elle axe sa diplomatie sur le thème de l'auto-détermination des peuples et crée de toutes pièces en 1968 son propre mouvement d'indépendance, le PUNS (Parti de l'Union nationale sahraoui). Or, cette tentative espagnole en vue de s'aménager une transition en douce ne passera pas inaperçue aux yeux des formations politiques régionales intéressées au S.O., à savoir le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie et, bien sûr, les Sahraouis eux-mêmes. Ces derniers, dès 1967, avaient mis sur pied un mouvement de libération au Sahara qui avait pour nom le Mouslim. Ce mouvement, tout en contestant la représentativité du PUNS, considérait que la libération du S.O. de son occupant espagnol signifiait un rattachement au royaume marocain. C'est à la suite d'une rupture avec ces nationalistes sahraouis pro-marocains que devait naître le 10 mai 1973 le POLISARIO.

Parallèlement aux activités des mouvements nationalistes, les trois pays limitrophes du S.O. multipliaient leurs efforts diplomatiques. En résultent les trois rencontres sur le problème du S.O., celles de Nouadhibou (sept.70), Nouakchott (mai 73) et Agadir (juillet 73).

Les communiqués communs produits à la suite de ces rencontres véhiculent toujours le thème de la nécessaire auto-détermination du peuple sahraoui. Il vaut la peine de reprendre une partie du communiqué de la rencontre d'Agadir: "Les trois chefs d'Etat, ont réaffirmé leur **attachement indéfectible** au principe de l'auto-détermination et leur souci de veiller à l'application de ce principe dans un cadre qui garantisse aux habitants du S.O. l'expression libre et authentique de leur volonté, conformément aux décisions de l'ONU dans ce domaine". Quelle dérision lorsque l'on connaît la suite de ces ententes diplomatiques!

Le revirement marocain

En 1974, reniant ses engagements antérieurs, Hassan II revendique des droits marocains sur le S.O. (après avoir signé, suivant la presse algérienne, une entente de partage du S.O. avec la Mauritanie), et porte la question à la Cour international de Justice de la Haye. On sait que la C.I.J. est un organe de l'ONU habilité à régler les différends de caractère juridique entre les différents Etats qui en font la demande.

Les 15 juges de la C.I.J. entendent l'Algérie et l'Espagne défendre la thèse de l'auto-détermination et le Maroc et la Mauritanie celle de l'intégrité territoriale, à savoir qu'entre ces deux pays, il ne saurait y avoir une zone intermédiaire. Le 16 octobre 1975, la C.I.J. rend des conclusions assez claires pour que l'Algérie parle de victoire et félicite l'Espagne. Toutefois, prétextant donner suite aux conclusions de cette même Cour, le Maroc lance la "marche verte" pour la conquête du Sahara.

Le 17 octobre, Hassan II affirme qu'il aura recours aux forces armées contre toute résistance qui se dresserait devant la marche pacifique. A Alger, on parle de plan "savamment élaboré" et de conspiration. Le Polisario est déjà passé à la lutte armée.

Mais que disait exactement la C.I.J.? Elle affirmait reconnaître "des liens juridiques d'allégeance entre le sultan du Maroc et certaines tribus vivant sur le territoire du Sahara occidental" mais ajoutait qu'il n'y avait pas "de liens juridiques de souveraineté territoriale entre le Sahara occidental et l'Etat marocain". En fait, il n'y avait rien dans ces conclusions justifiant une annexion du S.O. au Maroc. La décision de lancer l'opération de conquête du Sahara semble donc avoit été prise bien avant que la C.I.J. ne rende ses conclusions.

De surcroît, il faut rappeler que la C.I.J. ne rend qu'un avis consultatif à la Commission de Tutelle de l'Assemblée générale des Nations-Unies. Respecter le "droit" aurait signifié que le Maroc attende le verdict de l'ONU. Or, ce n'est que le 4 décembre qu'une résolution sur l'auto-détermination du peuple sahraoui, était voté dans cette noble enceinte. Il était un peu tard. La marche verte, fortement "publicisée" par la presse occidentale, avait eu lieu et dans son sillon l'envahissement militaire maroco/mauritanien.

L'accord tripartite de Madrid

Nous avons mentionné qu'au moment où il lançait les 350,000 marcheurs sur le S.O., le Maroc affirmait donner suite aux recommandations de la C.I.J.. Il est rassurant de voir que l'accord tripartite (Espagne-Maroc-Mauritanie) de Madrid du 14 novembre a été fait dans le même esprit "d'amitié, de compréhension et de respect des principes de la Charte des Nations-Unies" (partie du communiqué de l'accord).

Peu de temps après avoir claironné qu'elle défendrait, suivant les recommandations de l'ONU, le droit des populations sahraouies à l'auto-détermination; à peine un mois après avoir opposé une grande fermeté face à la marche verte, l'Espagne signait l'accord tripartite de Madrid. Les autorités algériennes ont vitupéré contre cette "conspiration à trois" où l'Espagne marchandait le S.O. contre certains avantages intéressants. Malgré le secret qui entourait ces accords, il a été ébruité que l'Espagne conservait 35% des actions de la société FOS BOUCRAA, maintenait ses enclaves de Ceuta et de Milila, ainsi que des droits de pêche sur le littoral. Toutefois ces concessions n'apparaissent pas suffisantes pour expliquer un changement d'attitude aussi rapide de Madrid. Ne pouvait-elle pas obtenir des avantages similaires sans risquer de se brouiller avec le régime algérien, son client le plus important en Afrique? Plusieurs observateurs estiment que seules des pressions américaines auraient amené l'Espagne à renier, elle aussi, ses engagements précédents.

Suite à ces accords, le Maroc et la Mauritanie s'installent militairement au S.O. où ils ont rencontré comme on le sait la résistance du peuple sahraoui.

Prochain article demain

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5. **Atwater 2** (étage mode): "Swept Away": 7.10, 9.10 sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon":12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20

CARTIER: 1019 Cartier, Québec 525-9340. Mercredi: **Soirée-rencontre.** "La leçon des Mongoliens": 7.00.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer":12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Shampoo": 2.00, 5.50, 9.00. "The Way We Were": 3.50, 7.00. Vend. et sam.: "Wattstax": minuit.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La réincarnation de Peter Proud": 9.25, sam.: 5.45, 9.25, dim.: 2.05, 5.45, 9.25 "L'emmerdeur": 7.45, dim.: 4.05, 7.45.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Histoire d'O": 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "I will, I will for Now": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle MacLaren.** "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 3:** "Killer Force": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.20, 3.15, 5.10, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 4:** "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule" **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Killer Force": 1.30, 3.20, 5.15, 7.10, 9.00

MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "Le bal des vaudoux": 9.00, sam.: 6.10, 9.40, dim.: 2.35, 6.10, 9.40. "Le spectre d'Allan Poe": 7.30, sam: 8.00, dim.: 1.00, 4.20, 8.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: **Soirée-rencontre.** Films sur l'immigration: 7.00. Mercredi: "Kaseki" (v.o. japonaise avec s.t. français): 7.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Breakheart Pass": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Kara-Tigrese aux mains d'acier"

PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2** "Inserts": 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 3** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 4** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Rod Stewart In London Concert": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.00

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Magic Flute": 7.00, 9.15 sam. & dim: 2.15, 4.30, 7.00, 9.15

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Jaws": 12.40, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man In The Glass Booth": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.30

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.45, 6.10, 9.35, "Tombe les filles et tais-toi": 1.20, 4.45, 8.10

VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Romantic Englishwoman": 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Insectes de feu": 8.00 sam. & dim: 1.30, 5.20, 9.30 "Nevada Smith": 6.10, 9.50 sam. & dim: 3.10, 7.00

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. Vendredi: "Les femmes dans la grève de l'amiante", une production collective. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 11 mars.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Vendredi le 5 mars: "Kaseki" de Kobayashi: 8.30

CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mercredi le 10 mars: "The Long Goodbye" (v. française) de Robert Altman: 12.30, 3.30, 7.00, et 9.30 Entrée: $0.99

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 10 mars: "Le bonheur", d'Agnès Varda (1964): 7.00 "Au hasard Balthasar" de Robert Breson (1966): 8.30

CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 9 mars: "La fougère et la rouille", "Zoopsie" et "Modulo: variations sur un design": midi et 8.00. Entrée libre.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mardi: "Kumonosue-Jo" (The Throne of Blood) Japon 1957: 8.30. Mercredi: relâche.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mardi: "Hollywood Cartoons" (Sylvestre Bugs Bunny Porky Pig Daffy Duck Frank Sinatra. . .): 7.30, "The Devil's Elixir" (R.D.A. 1972): 9.30.

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Martine Blacburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault.

CENTAUR 2: 453 rue St-François-Xavier 288-1229 "Kennedy's Children" de Robert Patrick, mise en scène: Eric Steiner. Jusqu'au 20 mars.

CEGEP DE SHAWINIGAN: Samedi le 13 mars le théâtre de l'Équilibre de Drummondville présente: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Léandre Bergeron.

LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Dès mardi le 16 mars.

THEATRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) Commençant jeudi le 11 mars: "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. Du 4 au 14 mars: Relâche. Commençant le 15 mars: "Macbeth" de Shakespeare.

CEGEP ST-HYACINTHE: (Salle Léon Ringuet) 3 rue Boulée. Les étudiants de 3e année, option théâtre, présentent: Drame en 4 actes de Salem 1692, d'après la pièce d'Arthur Miller, mise en scène d'Yves Mascotte. Du 5 au 10 mars, à 20h30 et l'entrée est libre.

THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. Relâche.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (salle Maurice O'Bready) Samedi le 13 mars: La Cie Jean Duceppe Inc. présente: "Les vilains", à 20h30.

LE GROUPE DE LA VEILLÉE: (Atelier de recherche sur le travail de l'acteur) présente, vendredi le 12 mars: "Soirée d'actions collectives", au 5785 boul. Monk. 522-2764 ou 652-2349.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Le Match," à 21h30 et 23h30.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche.

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 15 mars: "Willie Dixon", à 21h30 et 23h30.

L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Prélude", mardi, merc. jeudi et dim: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. Commençant mercredi: "Tout chaud" revue musicale de François Gay, Bonfield Marcoux et Steve Fiset.

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Plume Latraverse" Semaine à 21h, samedi: 20h et 23h. En première partie: Laurence Lepage

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 523-1131. "Tout nu" avec Pierre Labelle. Semaine et dimanche: 20h. samedi: 19h30 et 22h30. Relâche lundi et mardi.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. Relâche.

SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h.

OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186: Vendredi et samedi: "Clémence Desrochers".

THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76".

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Davis Joachim," guitariste, à 21h. Dimanche: "Mario Giroux et Josiane Lefebvre," violoncelle et piano à 14h30. Entrée: $1.50.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) Mardi le 9 mars: "Caterina Valente" et l'orchestre de Tommy Dorsey, à 20h30. Mardi et mercredi (16 et 17 mars): "Beau Dommage", à 20h30. Samedi le 20 mars: "Nanette Workman" et en première partie: "Le Pouls".

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Alexandre Zelkine" à 22h et minuit. Entrée, $1.50.

CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Relâche.

FORUM DE MONTREAL: Mercredi le 10 mars: "Cat Stevens".

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Michel Louvain", jeudi et vendredi: 21h. samedi: 20h et 23h. dimanche: 20h.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). Mardi: relâche. Mercredi: "Lily Tomlin," à 19h30. Jeudi, vendredi et samedi: "Théâtre de mime polonais" à 20h30.

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Mardi et mercredi: L'Orchestre Symphonique de Montréal: "Soirée à l'Opéra" au pupître: "Aldo Ceccato", solistes: Anna Chornodolska, soprano; Beverly Wolff, mezzo-soprano, Bernard Turgeon, barython, Rolf Björling, ténor, à 20h30. De jeudi à dimanche: "Ginette Reno".

Télévision

●11.30
2 (11) Images du Canada - "Le cercle magique".
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les enfants de l'archipel
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les Coqueluches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan - "Boys town", E.U. 1938. Drame social de N. Taurog avec Spencer Tracy, Mickey Rooney et Henry Hull.
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time - "The silent enemy", G.B. 1957. Drame de guerre de W. Fairshild avec Laurence Harvey, Dawn Addams et Gianna Maria Canale.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9)(11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - "Diane Pelletier a Piopolis"
●2.00
4 Cinéma - "Trois troupiers", E.U. 1951. Film d'aventures de T. Garnett avec Stewart Granger, Cyril Cusack et Robert Newton.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-mardi - "20,000 Dollars sur le sept". It. 1968. Western de A. Cardiff avec Jerry Wilson, Mike Anthony et Aurora Bautista.
17 Les oraliens - "Comment laver une auto".
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Paix sur les champs". Belge. 1970. Drame de J. Boigelot avec Christian Barbier, Georges Poujouly et Claire Wauthion.
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - jeu.
17 Les 100 tours de centour
●2.45
17 Autonomie
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - téléroman.
17 En tant que femmes - "Les filles, c'est pas pareil".
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fusée XL-5
12 Celebrity dominoes - Jeu.
17 Dans la tête des hommes
●4.30
2 (9) (11) 13 Le grenier
5 6 The electric company
7 10 Patofville - Enfant
12 Definition - Jeu
17 Ce coin de pays
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure
4 Sam Cade
5 6 Just for fun
7 10 Le Justicier - Western
(9) 13 Cinéma de 5 heures "Sisi face a son destin", Autr. 1957. Drame historique de E. Marischka avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm et Magda Schneider.
12 It's your move - Jeu
17 Histoire sur le vif
30 Les sentinelles de l'air
●5.30
5 6 The Partridge family

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
12 Pulse - Information
17 Rythmes - "Le Québec".
●6.30
5 6 The city
(11) Nouvelles locales
17 Marmitons
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
●7.00
2 Le monde merveilleux de Disney - "L'Ennemi de la montagne" (1re de 2).
4 Aujourd'hui le 9 mars
7 Juke Box - Variétés
12 The Bobby Vinton show
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur - "Ski de randonnée".
30 Le Quotidien - Information
●7.30
4 7 10 30 Hawaii 5-0
5 6 Celebration
12 The Bionic Woman
(9) 13 Jinny - Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine - Téléroman de Michel Faure.
5 6 Happy days
17 L'age de la parole
●8.30
2 (11) 13 Vedette en direct - En vedette: Jacques Michel.
4 7 10 30 Symphorien
5 6 This is the Law
12 John Allan Cameron
(9) Robinson suisse
17 Télé-ressources
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons - Téléroman de Mia Morisset.
4 7 10 Les arpents verts
5 6 The fifth estate
12 Lola
30 Mannix
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60 - Magazine d'information
4 Mission Impossible
7 10 Les Incorruptibles
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●10.00
5 6 City of Angels
12 The Sweeney
30 Les Arpents Verts
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Rencontres - Invité: André Dumas.
4 La météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
(9) 13 Ralliement ds créditistes
10 La couleur du temps
30 Cinéma "Represailles en Arizona", E.U. 1965. Western de W. Witney avec Audie Murphy, Michael Dante et Gloria Talbott.
●11.05
4 Dialogue
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Bunny Lake a disparu", E.U. 1965. Drame policier de O. Preminger avec Carol Lynley, Keir Dullea et Laurence Olivier.
(9) Ciné-soir - "Dix de la légion", E.U. 1951. Film d'aventures de W. Goldbeck avec Burt Lancaster, Jody Lawrence et Gilbert Roland.
13 Ciné-soir - "Le carnaval des truands", It. 1967. Drame policier de G. Montaldo avec Janet Leigh, Robert Hoffman et Edward G. Robinson.
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
2 (11) Propos et confidences
6 Montreal Tonight
●11.45
6 Brier report
●12.00
2 9 (11) Les grandes batailles - "La bataille du Pacifique: Banzai". (1re de 2) Documentaire.
12 The 12 midnight movie - "Night must fall". G.B. 1964. Drame de K. Reisz avec Albert Finney, Mona Washbourne et Susan Hampshire.
●12.05
6 Ciné-six - "The violent enemy". G.B. 1969. Drame de D. Sharp avec Tom Bell, Susan Hampshire et Ed. Begley.
●12.30
4 Musique Marc Legrand
●12.45
7 Informa7
10 Le 10 vous informe
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.30
2 Le téléjournal

petites annonces

50 messages

Homme affectueux, universitaire, quarantaine juvénile, aimant tout, cherche belle jeune femme douce, sens de l'humour. Ecrire C.P. 1391, Station H, Montréal.

Veuf de 59 ans, désire rencontrer compagne 55 à 57 ans, sobre, honnête. But sérieux. Ecrire à Louis, 1260 Green, Longueuil.

51 messages divers

Assemblée d'information pour chômeurs et travailleurs, 9 mars 550 Atwater; 10 mars, 4245 Berri; 11 mars, 2055 St-Germain; 16 mars, 2870 Dandurand. Le soir à 7:30 hres. Mouvement Action Chômage.

101 propriétés à vendre

ST-HUBERT: Vous désirez un bungalow avec toute commodité, air climatisé, ventilateur, piscine creusée, terrain clôturé, coin tranquille. André Lussier, 651-5300, 679-2937, MLS 6-46

MONTRÉAL TRUST
COURTIERS

132 fermes à vendre

Petite terme, 15 arpents, étable, maison 2 étages, besoin réparations mineures, paysage extraordinaire, $10,000 comptant. 1-418-439-3065.

147 terrains à vendre

RIPON, [illegible]nts valonneux, petite éra[illegible]partie en culture, un hang[illegible]x $7,000. Comptant $3,0[illegible]
PAP[illegible]OUVILLE: 6 arpents recouverts de connifères $4,200. Comptant: $2,500.
DUHAMEL: 90 acres boisés, petit lac naturel $11,800. Comptant $5,000.
IMMEUBLE LABROSSE
COURTIERS 672-7990

150 terres à vendre

Terre 11 arpents ruisseau plus chalet poêle, frigidaire, éclairage, gaz propane. Situé à St-Louis de Blandford. 90 milles de Mtl. Michel Rousseau, 752-2044.

152 maisons de campagne à vendre

Maison neuve, 5 apts 26x40 pi. située St-Germain, Co. Drummond. Terrain 7500 pi. car. ($24,000.). C.P. 157 St-Germain Co. Drummond. 819-395-4515.

202 appartements à louer

Libre 1er mars, appartement studio (1 1/2) électricité et chauffage inclus, piscine, sauna, $130.00. Tél.: 523-1200.

Très grande chambre à louer, chauffage central, près d'autobus dans Verdun. Maurice. 467-6736.

Nouveau-Bordeau: Beau 2 1/2 chauffé, eau chaude, stationnement, piscine, transports Centre d'Achats. Tél.: 331-7741.

209 appartements demandés

Jeune couple cherche 4 1/2 chauffé, maximum $125.00 près métro H.-Bourassa, Sauvé, pour 1er juillet. Serge Benoît. 733-6436.

Je me cherche un appartement **potable** dans le bout de Verdun pour le 1er mai '76. (1 1/2 ou .1/2). Suzanne Dionne. Tél.: 733-6498 - bur.: 873-4308.

Adulte demande 4 1/2 ou 5 1/2 entrée laveuse sécheuse pour juillet dans Rosemont après 5hr. Tél.: 727-9405.

Etudiants sérieux et adultes cherchent un 4 1/2 ou 5 1/2 dans centre-ville. Tél.: 522-2432 ou 523-2547.

209 appartements demandés

URGENT ...
je suis à la recherche d'un appartement ou d'un logement immédiatement. Je travaille au Jour. demander Yves à 331-8961 Poste 21

211 appartements et logements à partager

Jeune fille demande compagne pour partager appartement. Jour 286-3618, soir: 254-1906.

214 logements à louer

POUR PROFESSIONNEL: 4 chambres à coucher, grande salle à manger, grand salon, cuisine et dinette, garage pour 2 voitures, grand jardin, sous-sol fini. Salle de bain et demi. Face au Jardin Botanique. Maison insonorisée 849-8708 appeler entre 9 et 11hres a.m. et 3 et 5 hres p.m.

224 logements demandés

Sherbrooke, logement à louer coop Habitat Thibault, 3 1/2 pièces, sous-sol, chauffé, 200, entrée laveuse-sécheuse, $117. par mois, libre le 1er mai, Claude Forgues, 874 chemin Thibault app. 2.

283 on demande à louer

Recherche maison de campagne à louer avec option d'achat. Comtés Frontenac, Mégantic, Richmond, Roch 418-522-5729.

302 ameublement

A vendre, set de salon et tables. Toutan J. 321-3615.

Grand divan et fauteuil de salon style renaissance italienne, blanc & doré. à vendre. Pierrette Poitras. 589-3042.

Laveuse-essoreuse-rinçage automatique, état impeccable. $95. Rive-Sud. 656-2649.

Mobilier salon scandinave 4 places, 1 fauteuil, table de coin, table rectangulaire, bois massif. $300.00. 331-5329.

Divanlit, à vendre, brun, en bonne condition, $55.00. Communiquez à 522-1282 ou 937-3740. Marjolaine Gauthier,.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtele, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

305 antiquités à vendre

Ancien lit en cuivre, 54", gros modèle, propre. 272-3454.

Antiquités à vendre, cause départ appels sérieux. Particulier. Mercredi & vendredi 3.45 à 9h. J.-R. Gauvin. 273-1043.

310 articles de ménage

Fournaise à l'huile, modèle Findlay, très propre, peu chauffer logement de 5 app. prix à discuter. Tél.: 323-1086.

Poêle 220, propre, idéal pour chalet, $50.00. Tél.: 352-9187.

319 instruments de musique

Guitare accoustique, presque neuve avec boîtier, $100.00 Anjou 351-5761.

Piano Fender Rhodes à vendre. Parfaite condition, $500. Pierre 256-8359.

Orgue Lawray (TGS) 3 mois d'usure, payé $4,500 laisserais $3,500. Particulier 277-9301.

316 articles sport - skis

Aubaine une paire de ski 205 long et bottine neuve, pointure 10 pces après 5 1/2 hrs. J. Forget. 272-2900.

Equipement de plongée, comprenant réservoir, régulateur, habit complet, et tous les accessoires, après 18 heures. Michel Plouffe. 676-6987.

Sherbrooke, Skis à vendre, marque Fisher, 210, compact, attelage St-Moritz. $75.00 ferme. B. Charron. 567-2045.

322 photos et cinés

Objectif 24mm Nykor en parfaite condition $200. Tél: après 17 hres 663-5048.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

Neuf bobines de 7" pour enregistreuse de 1,800 pi. Qualité professionnelle pour $25. Après 5 hres 526-3592.

Pick-up Barcus-Berry pour amplifier piano acoustique. Très efficace. En parfaite condition. $200. 256-8359.

Chaîne stéréo AM-FM Candle. Bande 8 pistes comme neuf. Valeur $169.95. Laisserais à $115. Appeler Guy. 273-2792.

Pré-Amplificateur Dynaco PAT-4, à vendre, en bonne condition. $100, 276-5803. François Billette.

T.V. Electrohome couleur "26" toute transistors 6 mois. $500. G. Desrochers. 523-6187.

Pour tape recorder. 6 reels de 7 po. 1800 pi. - 2 de 2400 pi - 1 de 1200 pi. Vierge (Irish). Après 5 hres. $25.00. M. Langevin. 526-3592.

Enregistreuse, Revox A-77, 2 PISTES, NEUVE, CAUSE DÉPART. Louis 342-9731.

Serais intéressé à acheter une télévision compacte, seconde-main, en bon état. Donald. 819-374-3293

Table tournante Elac 625. Toute neuve, aiguille Empire. Valeur $225 laisserait pour $80. Appeler après 5 heures. Guy Benoit. 672-6503.

Préamplificateur stéréo Dynakit à lampe très bonne condition aubaine $20.00. F. Bélanger. 1-418-8702.

Système de son comprenant table tournante, radio AM-FM, 1 mois d'usage $75. avec écouteurs. 4015 St-Denis, Ch. 15, Montréal.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944, à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

369 animaux à vendre

Chatons siamois sept semaines à vendre $30.00. Monique Vaillancourt. 843-6956.

Beau petit chien de maison 4 mois 1/2, caniche mélanger beige très pâle, déjà tondu, et tous les papiers de ses injections. Plein de vie, bon avec enfant, cause dame convalescence, qui a besoin de repos. Vraie aubaine petit chien. 727-7614. Très propre écoute à la parole. Faut voir si intéresser.

Aquarium sans cadre, 12" x 24" x 12", pompe, filtre, value, oxygénateur, thermomètre, chauffe-eau, maternité, couvercle illuminé. $30. 381-4833.

Shaggy dog à vendre 4 mois 1/2 très beau plein de vie et propre $85.00 papier de vaccination. 727-7614.

Collies pure race, enregistrés tatoués, père champion, 8 semaines, $175.00. 435-8164.

Beau chat Hymalaen Seal Point valeur $250. moitié prix Enrg. Castré dégriffé. Baptisé. Gilles. 523-6187.

Jeune chat, 8 mois, vacciné et opéré. genre tigré, à donner. Jour: 871-9350, soir: 523-7716.

Sauvez la vie à nos chatons: adoptez-les gratuit. Ils parlent français 270-1541. Michel.

Couple de gerboises à donner. Appeler D. Blais à 271-0883.

Attachante chatte gris acier, 7-8 mois, cherche un chez-soi. Très enjouée. 255-8579, ou 354-8427.

J'aurais deux beaux petits chats très enjoués à donner. Chantale, le soir 524-4685.

Gentils petits minets à vendre. Pas cher appeler Louis à 524-4962.

Cherchez-vous quelqu'un à qui donner petit minou, 277-0326.

379 divers à vendre

A vendre poêle bois et gaz 4 ronds marques entreprises et chaise de parterre, d'enfant. Appeler Berthierville 836-3979.

Lecteur 8 pistes, à vendre, avec deux haut-parleurs, valeur $75. sacrifierais pour $20. Avec plusieurs cassettes. Jean-Guy Ethier. 667-1491.

Enregistreuse à bobines Philips continental 220, état neuf, peu utilisé. Après 7hres. Jean Guy. 671-1293.

Carrosse anglais de marque Loyds, marine et blanc. Très propre, $25.00 688-8867.

Paire de patin, usager, en bon état, grandeur 10 1/3, marque CCM, pour garçon, prix intéressant.

Deux dictionnaires à vendre, un Larousse neuf et un Flammarion usagé. Un type de 1895, bonne condition. Marc Véronneau. 254-5910.

Moto Suzuki GT-185, lit double, commode 4 tiroirs, jeu de hockey. Estelle 271-3637.

Machine à écrire Underwood Standard 30 ans, (?) chariot 20", $25,00 clavier anglais fonctionne. 276-7791.

Mini-laveuse Westinghouse comme neuve $150. piano-clavecin électronique Roland. 5 octaves. Très compact. Parfait état $400. Gilles Paris. 430-6681.

379 divers à vendre

Toiles d'artistes montées sur commande pas cher aussi chevalets. Appelez Jean 527-0040.

Manteau-mouton perse noir 12-14 ans, très propre $30.00. Chaise de cuisine monture métal, $5.00. 842-7054.

Dix supports en tuyau (4 roulettes) pour rangement de vêtements, 5 pied/haut. Richard Larose. 849-9530.

Posters originals noirs et blancs vendu séparément ou en grosse quantité. ($3.00 et $2.00). 721-2988.

Balayeuse électrolux couleur verte, comme neuve $200.00. Quelques accessoires jamais servi. 29 sacs et 3 filtres, à part. 727-7614.

Coutellerie 50 morceaux stainless dans coffre, jamais servi. Valeur $49.95 pour $25.00. Tél.: 727-7614.

Robe de mariée avec voile et cape garnis de marabout. Petite taille aubaine. 722-4100, ou 725-4004. Omer Charron.

Laveuse, sécheuse "Speed Quee" 2 cycles, 2 ans, $475. disponible fin avril, après 6hres. 733-3002.

Lit de bébé avec commode, Brossard. 672-3900.

Robe de mariée à louer 9-10 ans, en velour blanc, doublé satin bleu avec cap et marabou. $50. Louise Martel. 430-0171.

Salon coiffure, Rosemère, près Mirabel air climatisé, tapis, chiffre d'affaire $20,000. Financerais. Soir: 435-0514. Mme Gaétane Cardinal.

Système à chauffage à air chaud, complet avec réservoir $300.00. 435-6725.

Dactylo portatif, clavier français mallette de rangement disque (méthode) parfaite condition, 1 mois d'usure. Jean Couture. 331-2788.

25 disques 78 tours, de chanson en espagnol et musique rythmé d'Amérique latine de plus de 30 ans, conservation intact 321-2681.

4 bidons en très bon état avec pièces de rechange. Pour utilité général de 2 à 4 gallons. 321-2681.

Pour bar ou restaurant plus de 100 verres digestif et divers article de bar tout neuf. 321-2681.

Echangerais disques de Claude Gauthier à l'Outremont, état neuf, contre autre bon disque neuf. 336-0703.

Fournaises: gaz, huile $15.00, tank à l'huile de 100 gallons $10.00. tables, lampes, lit, sofa. 351-3838, 663-7638.

Machine à tricoter, Brother automatique cause maladie, presque neuve, à bon prix après 6 heures. 353-3835.

Cuisinière 220 et réfrigérateur 11 pi. cu. Vendu ensemble ou séparément après 6:00 hres. 381-4084.

379 divers à vendre

Bassinette colonial Lepine avec matelas comme neufs $50.00. 435-6725.

Tricotteuse passap sur pied, 380 aiguilles n'a jamais servi $325.00 Tél.: 436-3072.

Scie à ruban "Rockwell-Beaver" pour plus de détails, appeler après 7hres le soir. Pierre ou Alain. 463-1148.

Laveuse-essoreuse GE; minisécheuse Maytag 3 ans d'usage, excellente condition $150. Suzanne 467-8805 (soir).

Repasseuse électrique de marque "Hot Point" 30 pcs. Mme L. Lemieux 482-6818.

Plus de 25 livres pour enfant de 6 à 12 ans, Luckylluke, Haxtur, Cathy, tante Lucille, etc. $12.00. 321-2681.

Robe de mariée à vendre pour presque rien style vieillot, grandeur 8-9. Cause divorce. Mme Bédard. 325-3658.

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique très propre 323-6012

Habillement complet première communion 6 ans x 7 ans 323-6012.

380 divers demandé

Recherche équipements de rembourrage machine à coudre, presse à coussin boutonneuse. St-Jérôme avant 4hres. Jean-Claude 438-7274.

Organisation loisirs, but non lucratif. Recherche service bénévole d'architecte pour établissement plan construction simple. Camp l'Escale Inc. 484-1757, le soir.

Recherche long-jeu de "John Lennon" (Live in Toronto, Plastic Ono band) pochette bleue. Jean Pierre Sévigny. 843-6838.

Cherche métier à tisser, 45" ou 36", de marque Leclerc. Tél: 849-0254. Micheline Saintonge

Popular mécanics février 1975 recherché pour construire une fournaise solaire communiquez avec Claude 288-2060, de 9h00 à 5h00.

Je cherche une presse à gravure de fabrication ancienne de préférence. Jacques Adrien Tremblé. 658-5965.

Achèterais souffleuse à neige de 5 à 8 bonne condition, prix abordable après 6 p.m. Denis Caron, 670-3618.

Achèterais équipement pour fabrique des estampes de caoutchouc 671-7094.

Demande tente de toile usagée 12 x 12, pièces de Mercedez 200D. 648-7329.

Demande tour à fer 12 x 30" métrique ou non. Mercedez 200D 648-7329.

JEUNES FILLES DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de jeunes filles possédant précision et rapidité en dactylographie (I.B.M. selectric) voulant se faire un métier dans le domaine de la photo-composition.

Les perles rares pourront se créer chez nous un emploi stable et bénéficier de bénéfices marginaux intéressants.

Pour renseignements, téléphonez:
M. Denis Cyr, 332-3141.

380 divers demandé

Collectionneuse, désire échanger, ou acheter, cartes postales, fête, ancienne, bijoux, boutons, cravates, coquilles, tiombres retailles velour, poupées. etc. Mme Jos Eugene Girard. 544-3946.

Recherche des wagons de voyageur pour un gros train électrique Lionel. 521-1641.

Achèterais vieux disques de Clémence Desrochers, appeler Francine à 524-9006.

Demande deux petits chatons mâles d'envirion deux mois. Appeler avant 3:30 p.m. Manon. 524-9329.

Cherche albums vides pour coller photos avec encoignures. Appeler avant 3:30 p.m. Manon. 524-9329.

Groupe d'étudiants cherche documentation sur l'histoire économique du Québec (ex, le Moniteur ou commerce). Gilles, 325-0587.

Machine à imprimer AM-220, impression de qualité, excellent pour associations étudiantes ou groupes populaires, A.E.H.E.C. Tél: 343-4521.

Cherche poêle à bois, prix modique bon état de fonctionnement, pour suppléer pannes d'électricité. Claude Régnier. (514) 387-1276.

Achèterais grande couchette et parc d'enfant, usagés. 729-8704.

Désire acheter polycopieur à alcool usagé. Paierais $50.00. Demander Robert. Jour: 283-3357, soir: 733-5289.

J'acheterais un moulin à vent qui fait de l'électricité, en bonnes conditions de fonctionner. Roch St-Georges, 754-2884.

Achèterais fournaise au bois envoyez photo grandeur et prix P.P.C.P. 393, Berthierville, P.Q.

Lit d'enfant: qui peut me donner un lit pour une fillette?... Marie Carani. 844-0865.

Populaur Mecanique fevrier 75 recherché pour construire une fournaise solaire. Communiquer avec Claude 288-2060 entre 9 hres et 17 hres.

Vieux disques populaires demandées, époque 1950-1965. Tél.: 524-4910 entre 12.00 et 13.00 hres.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720 3401.

429 garderie d'enfants

Garderais enfants, bébé à 5 ans, à la semaine ou mois. Bonne référence. Campagne. Yolande Nourry. 666-9637.

Garderais enfants de naissance à 3 ans, chez-moi du lundi au vendredi, Longueuil 670-9920. Nicole Bédard.

Madame vous voulez une maman pour la garde de votre enfant chez moi Longueuil. Maison seule. 677-1055.

Educatrice pré-scolaire, garderait enfant, 3-5 ans, semaine, Côte-des-Neiges. 737-7554.

Garderie Populaire de Hull, avons besoin jouets et mobilier d'enfants, acceptons nouveaux enfants. Danièle. 771-1464.

Garderais 1 enfant, de 0 à 4 ans. sur semaine à domicile. Diane 525-0861.

430 perdu et trouvé

Chat noir & blanc avec collier jaune perdu rue Sacré-Coeur. récompense 334-7480 ou 332-1624.

Que Hermès et St-Antoine vous bénissent pauvres cons (875-8931) Richard. 279-8278.

Lunettes perdues à l'université de Montréal ou au Mtro Laurier. Appelez Normand (journée) 872-3232.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-058012-760
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
MAJELLA DESROSIERS-MICHAUD, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérant(e)
partie demanderesse
contre
GASTON MICHAUD, de domicile inconnu.
L'intimé(e)
partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: GASTON MICHAUD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 12 février 1976
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
ATT: Gilles Trudel, avocat
1945, rue DeLorimier., app. 200
Procureur de (de la) requérant(e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-058257-761
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CLAUDE FRENETTE, domicilié à Montréal, district de Montréal.
Requérant(e)
partie demanderesse
contre
IRENE BOIVIN, domicile inconnu.
L'intimé(e)
partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée: IRENE BOIVIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 19 février 1976
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur de (de la) requérant(e).

430 perdu et trouvé

Disparu en décembre, Boston bull male, noir & blanc aimerais au moins avoir des nouvelles. Mlle Hanulak 678-9057.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335. 676-0498.

Petit camion à votre disposition. Prix modique. 727-4570.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Pour tous vos besoins spectaculaires, costumes, décors, accessoires, son, éclairage, affiches, demandez les services de Louise ou Pierre. 866-0861.

Je dactylographie travaux étudiants ou autres, moyennant 25 la feuille. Besoin d'encouragements. Denise. 271-3361.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-058440-763
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
ANTONIA BELAND, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérant(e)
partie demanderesse.
contre
ROLAND BOURGET, de domicile inconnu.
L'intimé(e)
partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: ROLAND BOURGET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 26 février 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur de (de la) requérant(e).

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

Homosexuels, documentation psychologique scientifique sur homosexualité et bonheur. Renseignements gratuits contre enveloppe timbrée à C.P. 245 station N, Montréal.

Attention réparation générale. Outils électriques, petit moteur aussi réparation de meubles. Bernard 10h A.M. à 6h P.M. 524-9856.

Menuisiers prendrais travail renovations été. Jugues Marquis. 670-5102.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968. tenue de livres Tél: 381-5425.

460 tailleur

Ferais chez moi petits travaux couture, bords de pantalons, jupe etc. 384-7095 à partir de 1heure p.m. Mme Sampanidis Madeleine 384-7095.

602 activités sociales

Centre de documentation: artisanat, théâtre, musique, cinéma. Une exposition continuelle des artisans Québécois. 7862 St-Denis, de 10 à 19hres. 279-6260.

Correspondance, échanges, rencontres, voyages: "Club Toi et Moi Enrg., Casier 3487, Québec 2".

A vendre billets avion, un Québec-Paris et un Montréal-Paris-Lyon. pas cher. Richard Guy. 522-3241 (418)

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-058334-768
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
GINETTE LATENDRESSE, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérant(e)
partie demanderesse.
contre
YVON BEAUCHAMP, de domicile inconnu
L'intimé(e)
partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: YVON BEAUCHAMP est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 26 février 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1945, rue DeLorimier., app. 200
Montréal.
Procureur de (de la) requérant(e).

625 divers

Vous avez des restes de laine qui ne vous servent pas, envoyez-les. Ménager Christine 279-2775.

Chiots noirs, race épagneul, 6 semaines, après 5 heures. 274-0809.

Remerciements à Jean XXIII.

720 éducation

Pour rejoindre Seréna, Service de régulation des naissances, dans votre localité, consultez votre annuaire. Seréna, Victoriaville. 357-8831

725 divers — cours.

Jouez à apprendre la flûte à bec ou la flûte traversière. Michel Leduc 522-8372.

Donnerais des cours de musique en basse pour débutant. Richard. 523-2480.

Donnerais cours de français, gammaire orthographe, vocabulaire et notions sur système métrique téléphone. 430-4699.

Donne cours dessin & peinture aux jeunes bonnes conditions travail. Jour ou soir. Michel Rudel-Tessier. 482-0143.

Cours de piano classique ou populaire, lecture, théorie, enfants ou adultes. Montréal-Nord. Pierre Vaillancourt. 322-7576.

Je donne des cours de flûte à bec pour débutants, appelle-moi après 6hres. Louise 342-9509.

Cours de piano privés 30.00 par mois, théorie et pratique. 1 1/2 heure par semaine. 382-5629.

Cours de flûte traversière. 731-6736.

Cours de guitare classique. Ronald 523-2596.

Apprendre l'Espagnol c'est pas si dur. Ca peut-être agréable! Rive-Sud. Bienvenidos. Roland Lemieux. 659-2880.

Cours de piano, populaire et accompagnement airs de votre choix, efficacité d'exécution. Bienvenue débutants & amateurs. Luc Arsenault (Rive-Sud), 672-2894.

Etudiant en musique donnerait des cours de guitare classique. Gérard. 276-7791.

Cours privés de guitare classique. 277-8127.

Cours privés de mathématique pour tout élève de secondaire 1 à V. Liliane. 849-9510.

Des cours seront donnés de littérature québécoise: roman, poésie, théâtre, conte, essai. Groupes de 10 à 12 personnes. Dix semaines. Une fois par semaine. $30.00. Appelez 272-7887.

810 hommes demandés

Agence d'illustration photographique, recherche photographes pouvant assurer prises de vue ou possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, vie humaine, beauté, etc. Ecrire à ADIP, C.P. 1966 Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

2 représentants(tes) doit posséder auto, solliciter marchands pour publicité locale. Généreuse comm. après 6 p.m. L. Comtois. 667-6991.

820 femmes - filles demandées

Recherche couturière capable fabriquer bras de fauteuils en drap pour déposer seulement. Prioleau Alain. 739-9115.

Petite entreprise Québécoise cherche femme, 25 ans et plus, bilingue, sens des responsabilités, entre 7:30 a.m. et 2.30 p.m. Gionette Ducas. 871-8308.

Recherche dame pour travail ménager et repassage un jour par semaine garder à l'occasion. Mme R. Thompson 931-6090. après 6p.m.

830 hommes - femmes demandés

Publicitaire pour MOTOSPORTS, revue spécialisée. Connaissance de l'anglais utile. Travail dans région métropolitaine. 381-1272.

Avons besoin d'animateurs pour une école libre, type Summerhill bénévole. 1 à 2 jours/semaine. Communiquez à 577-1282. Marjolaine Southière.

845 emplois demandes

Cherche travail à temps partiel comme gardien dans Berthier ou environ écrire à P.P.C.P. 393, Berthierville, P.Q.

Etudiant ayant suivi des cours en réfrigération et électrodynamique. Recherche emploi temps partiel. vendredi samedi. Guillaume Wilkinson. 842-5602.

Intelligente, adulte, responsable, cherche travail de bureau ou réceptioniste. Disponible 1er avril. Marie-Micgèle Cholette 872-6480 (jour)

Menuisier, prendrait travaux de réparation int. et ext. maison ou bâtiment, prix modique. Jean-Claude Lemay. 581-4943.

Recherche ouvrage commis comptable de 9h à 2h p.m. Fin d'étude un peu de dactylo téléphoner dans la journée. Claire. 521-5695.

Jeune homme, 19 ans, permis, chauffeur, travail manuel ou autre, expérience en photo, unilingue francophone. Temps partiel. Serge Blais. 521-4114.

Jeune québécois de 21 ans cherche travail comme chauffeur ou autres. Jean-Pierre Piché. le jour 521-9725.

Cherche travail ou contrats en graphisme, illustration, photographie. Daniel 524-8350 entre 10 et 17 heures.

Jeune comédien en chômage cherche la tête de l'emploi. 26 ans, 2 ans, de l'expérience 6'1". J. Leblanc. 526-2747.

Elaine, sans diplôme, qui parle et pense quand-même, recherche emploi agréable, comprend qui peut. Elaine Cormier. 527-6232.

903 bateaux moteurs yachts

MARCHE DE BATEAUX USAGES.
La seule liste québécoise de bateaux usagés, d'équipement et d'accessoires pour activités nautiques, centaine de propriétaires en fillière. Réservez votre liste pour $3.50 ou annoncez pour $1.50.
Ou transigez directement avec l'acheteur ou le vendeur.
NOUS NE FOURNISSONS QUE L'INFORMATION.
Edition disponible le 1er mai 76. Si vous désirez vendre ou acheter fournissez-nous les informations suivantes: type, longueur, classe, prix, moteur, équipement. Paiement doit accompagner l'annonce. AQUA ENRG. C.P. 93 Valleyfield, P. Qué.

Voilier, Kolibri, 12', 1975, 334-0060.

999 autos à vendre

Michel Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

CITROEN 72 comme neuve. BIARRITZ 18,825, Racette. Tél.: 323-1900.

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, $1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.
Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.
1877 Curé Labelle, Laval 687-2233
207 Beaubien Est-Montréal 276-9067
7573 St-Hubert-Montréal 276-4119
790 Atwater-Montréal 935-6716
10192 St-Michel-Montréal 384-3044
FERMÉ LE MERCREDI

Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'exercice du pouvoir

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

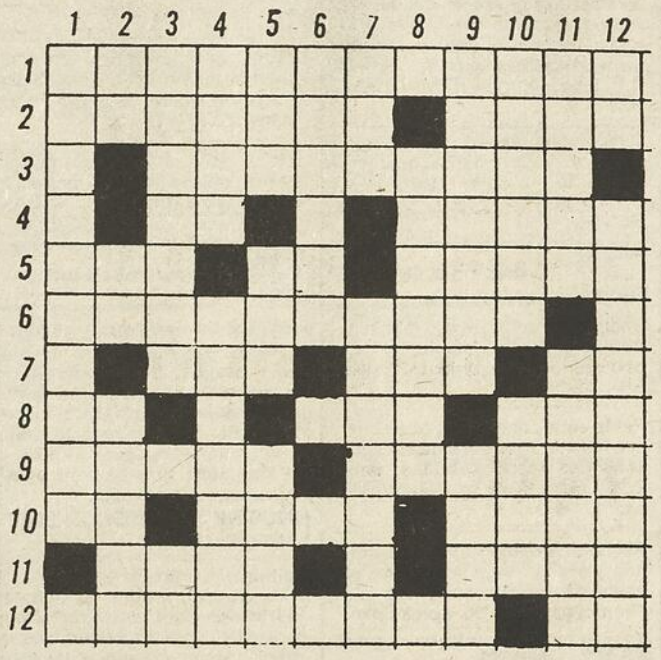

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Le chef conservateur Joe Clark le sera-t-il?
2—Le jean l'est souvent — Ce sont des jumelles!
3—Restaurateurs qui préparent des repas sur commande et les portent à domicile.
4—Symbole de l'aluminium — Qui est en usage.
5—Du verbe avoir — Equerre — Repas du soir.
6—Plusieurs facultés réunies.
7—L'aimant l'attire — Entreprend — Fleuve de l'U.R.S.S.
8—Arbre toujours vert — On s'y installe confortablement — Faut le manger à deux.
9—Qui ne fait rien — Nom d'une fusée qui a servi à lancer les astronautes.
10—Chacun a le sien au pays — Argent — Pilier quadrangulaire de renforcement.
11—Mammifère rongeur hibernant d'octobre à avril — Raire.
12—Dépravés, pervers — Pronom personnel.

VERTICALEMENT

1—Prise par un sage.
2—Coups de baguettes sur le tambour — Préfixe privatif — Le robineux a toujours la sienne.
3—Qui esprime le souhait — Pronom indéfini.
4—Danseuse de music-hall — Fera voir la vérité, l'exactitude d'une chose.
5—Roue à gorge d'une poulie — Trois fois, mon Père! — Se vend en 40 onces.
6—Enlever la cime.
7—Manche, au tennis — Avoir soin de sa clientèle.
8—Membre de la société religieuse fondée par saint Jean Eudes.
9—Qui n'est pas usité — Nous y sommes.
10—Petit oiseau des îles Canaries — Baguette sur laquelle on enfile par la tête les harengs à fumer.
11—Fait son testament — Qui ont été consacrées.
12—En les — Sera en activité très bientôt.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	D	E	C	I	N	■	E	P	E	E
2	O	R	A	G	E	■	I	O	D	E	■	B
3	N	■	M	A	L	A	D	R	E	S	S	E
4	T	R	A	L	A	L	A	■	N	A	I	N
5	M	E	■	I	■	E	T	A	T	I	S	E
6	O	T	I	T	E	■	I	V	E	■	E	■
7	R	I	R	E	■	L	O	I	■	P	■	A
8	E	R	E	■	D	A	N	S	E	U	R	S
9	N	E	■	A	I	R	■	E	T	R	E	S
10	C	R	A	S	S	E	U	S	E	■	B	I
11	T	■	R	I	■	S	N	■	T	R	E	S
12	■	B	E	E	L	■	E	L	A	N	C	E

le sombre villain

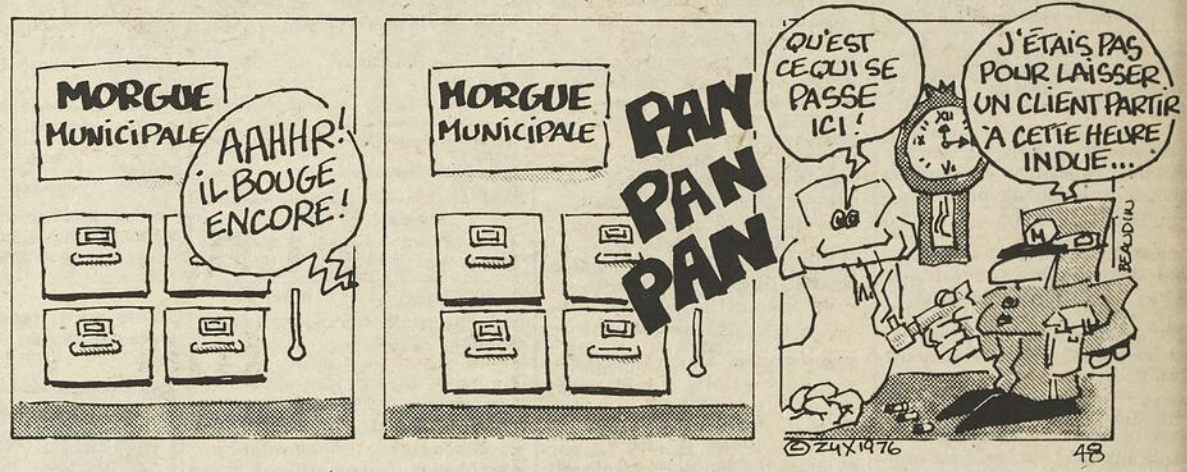

L'homme du nord

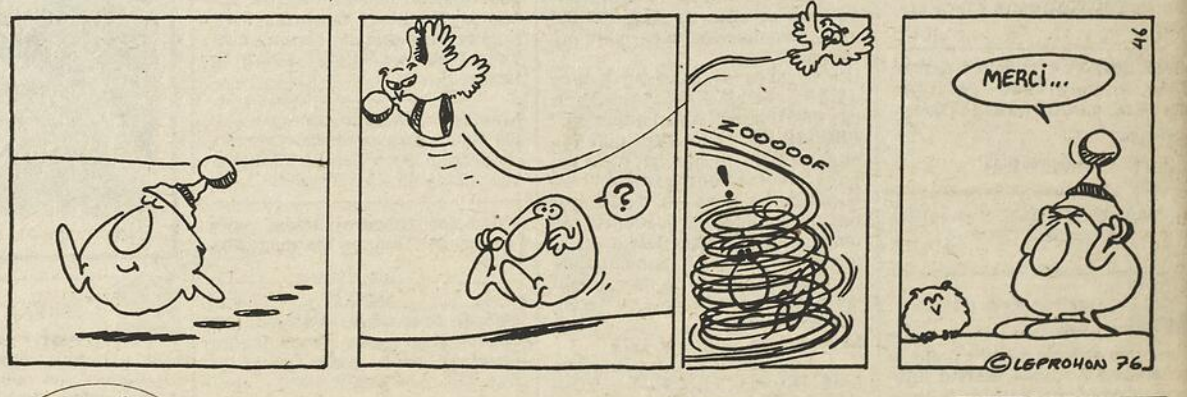

JAUNES D'ŒUFS

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

Une nouvelle chance pour CFVO-TV? (2)

Le coopératisme face à l'entreprise de télévision

par Jean-Pierre Tadros

Dix-huit mois après son entrée en ondes, il est évident que rien ne va plus, ou presque, au poste de télévision coopératif de l'Outaouais, CFVO-TV. Un fossé semble s'être creusé entre la direction et ses employés d'une part, et puis entre cette même direction et les sociétaires de la coopérative d'autre part. Tant et si bien que, si le poste de télévision arrive toujours à survivre à tous ses déboires monétaires, le coopératisme par contre se porte bien mal.

Au centre du débat qui agite donc CFVO depuis quelques mois on retrouve un homme, pratiquement seul, M. Gilles Poulin, directeur général de CFVO. On réclame sa démission depuis des mois. Il la donne le 9 janvier dernier, mais le 21 au soir le conseil d'administration décide de refuser cette démission. Comme devait nous le déclarer par la suite M. Rémy Beauregard, président de ce conseil d'administration: "J'hésite pour ma part à trouver des boucs émissaires".

Conséquence: deux cadres de CFVO décident de s'en aller. Il s'agit de Claude Dufault, directeur commercial et de Louis Tardif, directeur de l'information. Ces départs venaient ainsi s'ajouter à ceux des onze employés qui, eux, s'étaient faits renvoyer quelques jours plus tôt... par mesure d'austérité. Dans tous ces va-et-vient à l'intérieur de CFVO depuis 18 mois, il est d'ailleurs pas mal difficile de s'y retrouver.

Perdre sa raison d'être

Mais par mesure d'austérité aussi, la programmation maison de CFVO-TV est ramenée à 2 heures et demie par semaine, après avoir atteint les 17 heures et demie. Par le fait même CFVO perdait sa raison d'être; car aujourd'hui, cette deuxième chaine française de l'Outaouais ne fait plus que retransmettre la programmation du réseau TVA (Télé-Métropole) que l'on pouvait d'ailleurs recevoir par le câble. Deux heures et demie de programmation régionale, c'est là une maigre consolation lorsque l'on se rappelle les enthousiasmes du tout début.

La situation actuelle de CFVO est donc pour le moins grave. La direction générale de CFVO et son conseil d'administration semblent de moins en moins soutenus par les sociétaires de la coopérative dont ils sont, malgré tout, les mandataires. Mais le conseil d'administration, si l'on se rapporte aux propos de M. Rémy Beauregard que nous rapportions hier dans ces pages, a décidé de sauver le poste envers et malgré tout. Et cela veut dire que la participation — source de bien des maux, semble-t-il, — cette participation des citoyens à leur poste de télévision devra être mise en veilleuse.

A ce sujet, M. Rémy Beauregard est on ne peut plus clair. "L'équilibre entre l'entreprise et la coopérative n'est pas facile. On ne tient pas du tout à sacrifier le principe même de la participation, mais il y a des exigences immédiates qu'il nous faut d'abord satisfaire. Alors pour nous, il s'agit de mettre sur pied cette entreprise avant tout." Et aux sociétaires mécontents de la tournure des événements, M. Beauregard ne se cache pas pour leur rappeler qu'ils ne représentent que "3% des francophones que CFVO dessert".

La chicane est prise, et il sera intéressant de voir de quels appuis CFVO pourra bénéficier cette fois-ci devant le CRTC. Car aux audiences de 1972, près de 76 groupements étaient venus appuyer le projet d'une télévision coopérative dans l'Outaouais. Combien seront-ils cette fois-ci?

Certains sont déçus

J'en profite alors pour demander à Rémy Beauregard si certains de ces groupes ont déjà retiré leur appui à CFVO. Il nous répondra qu'il n'a pas l'impression d'avoir perdu la confiance de quiconque. "Il y en a sûrement qui sont déçus parce que la participation n'est pas assez développée. Mais il faut quand même avoir le courage de se demander dans quelle mesure la participation et le coopératisme ne nuisent pas à la prise des décisions? Ce problème de la participation des citoyens à une entreprise comme une télévision me laisse bien perplexe. Et je dois avouer que cette expérience que je vis à CFVO m'a fait réfléchir sur toute l'action communautaire que j'entreprends depuis 10 ans".

Car Rémy Beauregard, s'il est actuellement président du conseil d'administration de CFVO, il est aussi directeur général de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

C'est donc à une véritable remise en question du principe même du coopératisme à l'intérieur d'un moyen de communication de masse qu'en est arrivé CFVO.

Il est à espérer seulement que les problèmes de survie ne feront pas trop retarder le débat fondamental qui devrait en surgir. Ce n'est qu'à ce prix, en effet, que l'expérience de CFVO prendra tout son sens.

Et les problèmes de gestion

En ce qui concerne les problèmes de gestion de CFVO qu'il ne faudrait pas méconnaître, M. Rémy Beauregard reconnaît que la gestion de l'entreprise n'a peut-être pas été toujours à la hauteur de la situation. "Je pense qu'il y a eu des erreurs administratives. Mais lesquelles? Cela reste difficile à déterminer. On a pris une chance de lancer la télévision en sachant que le financement n'était pas tout à fait réglé. Mais que serait-il arrivé si on n'avait pas pris cette chance?".

"Et puis, poursuit M. Beauregard, dans bien des cas on était des amateurs. Il ne faut pas oublier que n'importe qui peut être administrateur de CFVO. Un homme, un vote. L'ennui, c'est que pas tout le monde peut vraiment devenir administrateur. Il faut se rappeler qu'on oeuvre dans un monde capitaliste, et qu'il y a des règles du jeu qu'il faut savoir et pouvoir suivre. Alors on apprend."

Et c'est ainsi qu'on a appris, ou compris, qu'il valait mieux décharger un peu l'actuel directeur général de CFVO en lui donnant un adjoint, précisément M. Claude Dufault, l'ancien directeur commercial. Et aussi un comité de gestion interne formé des directeurs et des chefs de service. Ce qui, espère-t-on, devrait redonner une certaine cohésion à l'équipe de CFVO. Ce qu'on verra bien, si le CRTC lui prête vie!

Ancien directeur de l'information à CFVO

Louis Tardif estime que tout est à redéfinir

par J.-P. Tadros

Louis Tardif a dirigé les destinées du "Quotidien", le magazine d'information, et de tout le secteur de l'information de CFVO-TV depuis ses débuts. Le 22 janvier, il démissionnait: "J'étais vidé", nous dira-t-il. Après dix-huit mois et avoir été renvoyé une fois, il avait en effet eu le temps d'aller plus d'une fois au bout de lui-même pour arriver à tenir le coup.

Mais c'est sans amertume qu'il nous parlera de son expérience à CFVO. Tout juste s'excusera-t-il d'être encore un peu trop proche de toute cette réalité pour arriver à en faire froidement l'analyse. Parce que des sentiments contradictoires le travaillent lorsqu'il se met à évaluer tout le travail entrepris par CFVO depuis son entrée en ondes le 1er septembre 1974.

"Le plus dur, même avec le petit nombre de journalistes et l'équipement de base restreint dont nous disposions, reconnaît malgré tout Louis Tardif, cela aura été l'atmosphère et les relations de travail. Je ne voudrais pas mettre tous les ennuis de CFVO sur le dos de Gilles Poulin, le directeur général, mais il faut bien admettre qu'il n'a aucun sens des relations humaines et des relations de travail. Il a un peu agi comme le père de famille qui, en prise avec d'innombrables difficultés financières, coure les compagnies de finance et n'a pas le temps d'élever sa famille".

Un milieu déshumanisé

CFVO, malgré son caractère communautaire, semble donc être vite devenu un "milieu déshumanisé". Et Louis Tardif rappelle alors la manière des plus brutales dont ses journalistes et lui-même furent renvoyés en janvier 75. "On a appris notre renvoi en recevant notre chèque de congédiement, en fin d'après-midi. C'était fini, on n'était plus à l'emploi de CFVO!".

La pire erreur du directeur général, estime donc Louis Tardif, aura été de ne pas s'occuper de ses employés. Et ce sont là de ces erreurs, j'imagine, qui ne pardonnent pas.

Mais Louis Tardif n'est pas plus tendre au sujet des sociétaires de la coopérative. Parlant à bâtons rompus, il nous fera remarquer que ces sociétaires ont souvent péché par excès de participation. Ainsi, n'était-il pas rare de les voir faire des pressions afin de faire passer de l'information; et lorsqu'elle ne passait pas, cette information, ils se mettaient à protester. "Mais la télévision est un service public, et n'appartient pas aux seuls sociétaires. Il y a donc eu des conflits entre eux et les journalistes autour de cette notion de participation. Il y en a qui prêchaient la participation à outrance et ne se rendaient même pas compte des exigences du medium".

Un problème d'individus

Louis Tardif rappelle ici que ces sociétaires ne représentaient que 3% du bassin francophone que CFVO est censé couvrir. Or, le poste de télévision n'appartient pas seulement aux sociétaires, mais à toute la population francophone de l'Outaouais. D'où certaines exigences journalistiques qui semblaient échapper à plusieurs. "Ce n'est pas le coopératisme qui a foiré avec CFVO, ce sont les individus", note l'ancien directeur de l'information.

Mais il ajoute aussi: on pense au Québec qu'on va tout régler avec une coopérative; c'est faux, car ce sont les coopératives qui se comportent le plus comme des entreprises capitalistes qui réussissent". Voilà donc, malgré tout et une fois de plus, le coopératisme remis en question.

Mais, réaliste, Louis Tardif reconnaît qu'il faudrait que tout soit redéfini. C'est-à-dire aussi bien les relations de travail au sein de l'entreprise CFVO, que la situation de cette entreprise face à la coopérative. Un gros débat en profondeur, donc, mais vital.

Ne l'oubliez pas !

LE VENDREDI

notre cahier spécial Vie et Culture

Les Editions du Remue-ménage au service de la femme d'ici

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, hier, la librairie des Femmes d'ici (375 est, Rachel, Montréal), a présidé à l'ouverture officielle d'une nouvelle maison d'édition féministe: les Editions du Remue-ménage qui publient à cette occasion la pièce ''Moman travaille pas, a trop d'ouvrage'', du Théâtre des Cuisines.

Le Théâtre des Cuisines, c'est cinq femmes qui, par le biais du théâtre, entendent sensibiliser les femmes à leur condition spécifique, celle de ménagère, et dire à chacune dans leur cuisine qu'elles font un travail indispensable à la collectivité, et qui devrait être reconnu.

En publiant à titre de première parution ''Moman travaille pas, a trop d'ouvrage'', les Editions du Remue-ménage désirent par là indiquer l'orientation future de leurs publications: elles toucheront principalement les conditions de vie et de travail propres à toutes les femmes, à savoir le travail ménager et tout ce qui l'entoure: santé des femmes, grossesses, accouchement, avortement.

Pour le 8 mars, les Editions du Remue-ménage ont fait également imprimer un poster-couleurs réalisé à partir d'une broderie sur le travail ménager de Carmen Saint-Louis, une femme du Plateau Mont-Royal.

"Tout Chaud" au Quat'Sous

Si vous vous souvenez bien, à l'Evéché de l'Hôtel Nelson, il y a quelques semaines, la revue musicale TOUT CHAUD faisait le pont entre l'année 75 et l'année 76. Les rayons de ce soleil encore pâle ont pris forme par la suite au Café Campus en attendant la naissance du jour où ces rayons réchaufferaient vraiment le printemps de cette réalisation musicale.

C'est chose faite, **Tout Chaud** prendra l'affiche au Théâtre de QUAT'SOUS du 10 au 27 mars avec un spectacle tous les soirs à 20h30 et deux spectacles le samedi à 20h00 et 23h00. Un moment qu'on attend, un show qui promet. Une musique devenue théâtre.

''Tout Chaud'' est composé de neuf personnages unis par la diversité des talents. François Guy et Bondfield Marcoux, avec l'aide de Steve Fiset, ont bâti ce projet il y a quelques mois, l'un à la musique et l'autre aux textes et enchaînements. Ils ont rassemblé autour d'eux six autres musiciens.

LE JOUR pop

par Bruno Dostie

En attendant les Beatles

Ecoutiez-vous CHOM-FM hier midi? **Doug Pringle** et **Robert Boulanger** y sont allés d'un petit échange sur cette fameuse et persistante rumeur de réunion des **Beatles** (un groupe pop britannique des années '63-'69!) auxquels on offre des sommes de plus en plus pharamineuses pour qu'ils daignent reparaître ensemble sur scène, une seule fois et pour une seule heure et demie, de façon à ce qu'une poignée de capitalistes empochent plusieurs millions de dollars avec un spectacle de vieilles chansons que le groupe n'a plus joué depuis des années. Bref, un attrape-nigaud. Et ce qui excitait le plus ce brave Doug (Robert, heureusement, avait gardé toute sa tête), c'est la rumeur complémentaire que ce spectacle puisse avoir lieu à Montréal où l'on profiterait de l'affluence de touristes anticipée pour les J.O. tout en évitant les difficultés que le fisc ferait à l'entreprise en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Quand on vous dit qu'on est en train de devenir une république de bananes industrialisées!...

Mais à défaut de voir ce grand rêve matérialisé, on pourra voir au **Forum,** le 2 avril, le groupe britannique **Genesis,** un groupe qui n'est sans doute pas dans mes favoris sur disque, mais qui donne un des meilleurs spectacles de scène qu'on puisse voir. Puis le 7 avril, toujours au Forum, on aura la visite de **Tony Orlando** et **Dawn** qui se présenteront sur un dispositif scénique central semblable à celui utilisé par **Frank Sinatra** l'an dernier. Ensuite, le 19 avril, ce sera au tour de **Bad Company,** un groupe que je n'ai jamais vu sur scène mais qui est ravissant sur disque. Et enfin, le 21, on aura droit au passage ravageur de **Kiss,** un groupe provocant et théâtral dont les extravagances font des vieux messieurs sages des rockers qui faisaient dresser les cheveux des critiques il y a 7 ou 8 ans...

Deux soirs de plus pour Ginette Reno

Devant l'incroyable succès de la série de concerts de **Ginette Reno,** ses producteurs ont mis en vente hier matin aux guichets de la Place des Arts des billets pour deux représentations supplémentaires qui auront lieu à Wilfrid-Pelletier les lundi et mardi 12 et 13 avril.

Et Jean Lapointe

Et oui, l'ex Jérolas **Jean Lapointe** fait une rentrée... sur plusieurs tableaux en même temps. Hier soir au Château Champlain, d'abord, il lançait son premier long jeu solo sur lequel il a réuni des chansons qu'il a écrites lui-même et qu'on dit très personnelles (étiquette **Kébec Disc).** Il prépare également sa rentrée sur scène qui aura lieu au théâtre **Maisonneuve,** du 6 au 11 avril, avec un spectacle centré sur ses nouvelles chansons, bien sûr, mais aussi sur la fantaisie et la drôlerie qui l'ont d'abord fait connaître et apprécier. Et enfin, toujours actif au cinéma, après ''O'K' Laliberté'', ''Les ordres'' et ''Tout feu tout femme'', Jean Lapointe a trouvé le temps de jouer dans deux films qui prendront bientôt l'affiche: **''Ti-Mine, Bernie, pis la gang''** de Marcel Carrière et **''L'eau chaude, l'eau frette''** d'André Forcier.

Rentrée de Félix lundi prochain

C'est lundi soir prochain au **Patriote,** Que **Félix Leclerc** fera sa rentrée sur la scène montréalaise pour tenir l'affiche du 15 au 28 mars. En première partie, **Elyse Boucher** et **Cyrille Lepage.**

Félix, comme on sait, vient de remporter un nouveau succès à Paris où il a gardé l'affiche du théâtre **Montparnasse** durant trois mois. La première (sur invitation seulement) sera l'occasion pour la Société St-Jean Baptiste de lui remettre son **Prix Calixa-Lavallée** 1975.

En attendant Ray Charles

Evénement plus certain celui-là, et que j'attendrai quant à moi avec plus de fièvre que l'hypothétique et lucrative réunion des Beatles, à la salle Wilfrid-Pelletier le mardi 20 avril.

PIERRE DAVID presente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et SERGIO LEONE présentent
POUR TOUS
TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE
AUSSI: SUJET COURT EN SOIRÉE ''PORTRAIT DE FEMME. MONIQUE PROULX
UN FILM DE ROBERT MENARD
VILLERAY
VILLERAY: SEM: 7.00 - 9.00
SAM.-DIM.: 12.30. 2.30. 4.40. 7.15. 9.30
ST-DENIS JARRY 388-5577
SOREL RIO | LA PRAIRIE ROYAL | ST-LIN LAURIER | RÉPENTIGNY MARSEILLE | LACHUTE LACHUTE | CHARLEMAGNE LOISIR POPULAIRE | GRENNVILLE LAURENTIEN

françoise berd
marthe blackburn
marie-claire blais
nicole brossard
michèle craig
louisette dussault
marcelle ferron
marielle fleury
odette gagnon
luce guilbeault
michèle magny
pol pelletier
france theoret
tnm
861-0563
coin ste-catherine et st-urbain
Billets en vente maintenant
Jusqu'au 3 avril
texte publié chez Quinze
en vente au tnm
la nef des sorcières
dès vendredi

Françoise Chartrand présente
CATHERINE LARA
ANNULÉ
mar. 9 mars 20h30
Billets: $4.50 - $5.50 - $6.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
GUICHETS DE 12h a 21h BOX OFFICE FROM 12h to 21h

REVUE MUSICALE
Kebec Spec & le Théatre de Quat'sous présentent
TOUT CHAUD
textes & musique
FRANCOIS GUY
BONDFIELD MARCOUX
avec la paticipation de
STEVE FISET
JEAN MILLAIRE
MARJOLAINE MORIN
LISE & J.G. DUROCHER
VAL CONDINA
RICHARD DESROSIERS
10 au 27 mars
sem. 20h30 $4.00 sam. 20h-23h $4.50
relache les lundis
en vente au 4 sous &
4 SOUS
THEATRE DE QUAT'SOUS
100 EST AVENUE DES PINS
RESERV: 845-7277 (14h à 18h)
CKVL

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS -SPECTACLES DANSANTS
La Portugaise
CASA PORTUGUESA
JACQUES NORMAND
9-10-11-12-13-14 mars
mar, merc, jeu, dim. 9h30
ven, sam, 8h30 -11h30
CHAQUE SOIR
GERMANO ROCHA
ALAIN TURGEON À LA GUITARE
Pas de frais de spectacles ni de couvert ou minimum
Rés. 844-3491-92
en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine

LE JOUR *musique*

par Gilbert Poulin

L'affaire des auditions

L'article publié mardi dernier dans le quotidien La Presse, sous la signature de Claude Gingras, aura "ennuyé" beaucoup de monde et peut-être, il faut le souhaiter, relancé le débat sur le sérieux problème des auditions à l'Orchestre Symphonique de Montréal. Dès le lendemain, John Goodwin, administrateur délégué de l'OSM et Raymond Daveluy, directeur du Conservatoire de musique du Québec à Montréal, étaient interviewés à ce sujet dans le cadre de l'émission "Ce Soir", à la télévision de Radio-Canada.

Rappelons que l'article en question révélait le cas d'un jeune musicien québécois, Gilles Carpentier, premier prix de clarinette du Conservatoire de Paris qui s'est vu refuser un poste d'assistant —au profit d'un Américain— lors de récentes auditions de l'OSM. Le critique musical de la Presse met en doute l'anonymat des auditions même si un écran empêche les candidats et les juges de se voir: "Il y a un tel va-et-vient pendant ces auditions, qu'il est toujours possible de savoir effectivement qui joue, là, derrière..."

Si Gilles Carpentier, selon l'article de La Presse, écarte toute hypothèse de discrimination à son sujet, il "semble néanmoins conscient d'un certain malaise". Par ailleurs, Raymond Daveluy, cité par Gingras, qualifie le système des auditions de l'OSM d'injuste et d'absurde et suggère plutôt que les musiciens soient admis l'OSM sur une base d'essai: "Ce n'est pas pendant une audition de cinq ou sept minutes qu'on peut voir si un instrumentiste est compétent. C'est à l'essai. L'Orchestre Symphonique de Montréal devrait admettre ces jeunes musiciens dont la compétence a été démontrée par les premiers prix qu'ils ont reçus —les admettre sur une base d'essai pendant trois mois, six mois. C'est la seule façon de savoir s'ils font l'affaire. Et s'ils font l'affaire, les garder. S'ils ne la font pas, les renvoyer." On ne saurait imaginer une solution plus simple et plus logique.

Jessye Norman et Ashkenazy

Voici le programme du récital de **Jessye Norman** présenté par la Société Pro Musica, dimanche prochain, à 16h30, au Théâtre Maisonneuve: Widmung, Meine Rose, Der Schwere Abend, Frühlingsnacht et Frauenliebe und Leben, op. 42 (L'amour et la vie d'une femme) de Schumann; Trois mélodies de Guillaume Apollinaire (Voyage à Paris, Montparnasse et La grenouillère) et Les chemins de l'amour de Poulenc; Chanson triste, Extase et l'Invitation au voyage de Duparc; et quatre Negro Spirituals. La chanteuse sera accompagnée par le pianiste **Dalton Baldwin.**

Par ailleurs, au programme du récital du pianiste **Vladimir Ashkenazy,** lundi prochain, à 20h30, à Wilfrid Pelletier, figurent les Sonates en la majeur, op. 2 no 2 et en fa mineur, op. 57 ("Appassionata") de Beethoven, la Polonaise-fantaisie en la bémol majeur, op. 61 et la Sonate en si mineur, op. 58 de Chopin.

Morel et Pépin aux Musialogues

La Faculté de musique de l'Université de Montréal consacrera ses deux prochains **Musialogues** aux compositeurs québécois **François Morel** et **Clermont Pépin.** Maryvonne Kendergi dirigera l'interview-itinéraire et le dialogue avec le public.

Parrallèlement, on pourra voir une exposition de partitions et de documents relatifs à chacun des compositeurs et entendre des extraits d'oeuvres enregistrées. Ces manifestations auront lieu le 11 mars (Morel) et le 15 mars (Pépin) au 2375, Côte Sainte-Catherine, salle 1020. A 20h30. L'entrée est libre.

Carmen à l'OSM

Dans le cadre des "Soirées à l'opéra", l'OSM présente ce soir et demain des extraits de **Carmen** de Bizet. La mezzo-soprano américaine **Beverly Wolff** chantera Carmen, entourée d'**Anna Chornodolska,** soprano, **Rolf Bjôrling,** ténor (le fils du grand Jussi Bjorling) et **Bernard Turgeon,** baryton. **Jean Deslauriers,** qui remplace Aldo Ceccato, sera au pupitre. A 20h30,à la salle Wilfrid-Pelletier.

les choix du jour

Télévision

parle, parle, jase, jase...(T.M.) à 18h.: Lino Ventura parle de son film "Adieu Poulet" et de sa façon de vivre. -Le général Louis-Paul Allard et la représentation du Québec à l'étranger.

Vedettes en direct (R.C.) à 20h30: Jacques Michel interprète les belles chansons de son dernier long jeu "Migration".

Le 60 (R.C.) à 21h30: Fermont, ville minière nouveau genrie au Québec. - Le viol: victimes et accusés.

Sans pantoufles (T.M.) à 23h15: **"Bunny Lake a disparue".** Drame policier d'Otto Preminger, avec Carol Lynley, Keir Dullea et Laurence Olivier. Bunny est disparue de la maternelle où sa mère l'avait inscrite...mais à l'école, on n'a jamais vu cette enfant. Bunny Lake existe-t-elle vraiment? (E.U. 1965).

Les grandes batailles (R.C.) à minuit: **"La bataille du Pacifique: Banzaï"** (*re de 2). Documentaire de Daniel Costelle; la situation politique dans le monde de 1938 à la fin de 1941, au moment de l'attaque de Pearl Harbour. (France 1970).

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h31: Un aperçu du chômage au Québec; invités: Michel Dansereau, porte-parole du mouvement Action-chômage et Bernard Larue, économiste.

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: Que pensez-vous de la Journée internationale des femmes? Ligne ouverte animée par Réginald Martel.

Documents (CBF-FM 100, 7) à 21h: Marguerite Yourcenar en quête de l'infinie pitié. Dominique de Santi et Albert Léonard analyse l'oeuvre de l'auteur de "La nouvelle Eurydice", "Mémoires d'Hadrien", "Alexis ou le traité du vain combat", "Feux", "Le coup de grâce" et plusieurs autres livres de cette écrivain qui a tenté de mettre en oeuvre une "théorie de l'équilibre humain".

Pour tous ceux que la politique américaine intéresse, Radio-Canada présente un reportage, en direct de Miami sur les résultats de la "Primaire préférentielle". Participants: Géralde Lachance, animateur, Gérard-Marie Boivin et Lucien Millet, correspondants et Fernand Bélanger, technicien. Ce soir, à 21h. à l'antenne de CBF, 690).

Marguerite Yourcenar, auteur des célèbres "Mémoires d'Hadrien," a réussi ce tour de force d'intéresser tous les publics du monde avec des oeuvres de moraliste classiques. A ne pas manquer l'émission "DOCUMENTS" à CBF-FM 100,7 de Radio-Canada ce soir à 21 heures. Sous le titre "Marguerite Yourcenar en quête de l'infinie pitié". Dominique de Santi, et Albert Léonard, professeur à l'Université du Québec à Montréal, analyseront l'oeuvre de l'auteur de "La Nouvelle Eurydice".

Théâtre

Au théâtre du Rideau Vert, la dernière pièce d'Antoine Maillet, **"Evangéline Deusse"** avec Viola Léger, Guy Provost et Paul Guèvremont. Une création collective regroupant 7 femmes au TNM, **"La nef des sorcières"** avec Luce Guilbeault (qui a fait également la mise en scène) Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny.

Cinéma

Au cinéma Outremont, **Soirée-rencontre;** débat: "L'immigration: des promesses à la réalité", précédé de 3 courts métrages, "Voici le Canada" de Tony Lanuziello, "Un ministère à votre service" d'Alain Godon et "Il n'y a pas d'oubli" de Jorge Fajardo.

Variétés

Plume Latraverse accompagné au piano par **Charlôt Barbeau** pour une deuxième semaine au Patriote ... A l'Evêché, **"Le Match"** un jeune groupe qui fait du folk-rock. Prometteur.

BEAU BEC PRÉSENTE
EN SPECTACLE à l'OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

CLÉMENCE DESROCHERS
12 13 MARS 7h.30

JESSE WINCHESTER
20 MARS 7h.30

26 27 MARS 9h.30
PAULINE JULIEN

10 AVRIL 7h.30 10h.00
MANEIGE

BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) À LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186
TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

CIRQUE DES SHRINERS

Du 17 au 21 mars
(dimanche inclus)
Mercredi à vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, le 20 mars, 10:00 a.m., 2.30 et 8.00 p.m.
Dimanche, le 21 mars, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$3.00 $4.00 $5.00
Au Forum Mtl Trust (PVM) et Sauvé Frères

LES ATELIERS ST-ANDRE
COURS DE TAPISSERIE
(technique haute-lisse)
COURS DE MACRAMÉ
Début du prochain stage: semaine du 4 avril
Date limite d'inscription le 26 mars.
Renseignements: de 12 hrs à 18 hrs seulement
lun. et Vend. au 523-5549
Mard. Merc. et Jeu. au 845-0556.

PROSPEC présente POUR TOUS

LINO VENTURA
Adieu Poulet
un film de PIERRE GRANIER DEFERRE
PARISIEN 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40
RIVOLI 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LAVAL SUR SEMAINE A 7.00 & 9.00

Pierrot, le sport et les Québécois

Notre boxe en réhabilitation

par Pierrot Léger

La nuit, cette vieille sorcière sans nef, enveloppe peu à peu le navire de guerre du Centre Paul-Sauvé où le Québécois Fernand Marcotte vient d'arracher à Lawrence Hafey (de la Nouvelle-Ecosse) le championnat canadien des poids moyens, à la boxe. J'en reste cloué à ma chaise de loge. Ô courage!

Mais, pour madame Léo Gibouleau, veuve et épicière préférée de Plume Latraverse, l'adversaire de notre Marcotte n'a pas été raisonnable: ''Y était-y pas assez dur à knockouter à vot' goût, celui-là?'', soupire-t-elle pour la dernière rame de métro qu'elle n'attrapera pas.

Ce qui fait dire (sans aucun rapport apparent, comme toujours) à Evariste le Nabord-à-Bab, ''bum'' et étudiant en lettres: ''C'est pourquoi, madame, il a dû le knockouter à l'aine au 9e round... Quant à vous, pugilistes, je vous répondrai, par la bouche de mon stylo-bille, que les dieux de la machine à penser sportive sont devenus larvaires''.

L'Evariste notera alors avec Claude Landré, fantaisiste et esthète, autre témoin-clé de ce show, qu'aucun combat de championat canadien n'avait été présenté à Montréal depuis le 28 février '71. Date historique où Donato Paduano avait perdu sa tête de champion entre les gants de Clyde Gray, de Toronto. Dans le cirque du Forum, devant 9,000 spectateurs.

Puis l'étudiant-''bum'' et le pirate-imitateur se souviendront, en se bourrelant mutuellement les côtes de plaisir, qu'il y a moins d'un an **Le Jour** adressait déjà une pertinente supplication au promoteur Régis Lévesque (édition du vendredi 2 mai '75: **''Régis, faisons la part de la justice et de la logique: pourquoi ne pas faire passer Marcotte en tête de la fille d'attente? - Etc...''**

Car si la boxe est devenue le (noble) art de ''chercher à mettre autrui en catalepsie'' - selon le dire de Laurent Laplante, intellectuel et médiateur -, aussi bien attendre des cataleptiques en puissance qu'ils ne soient pas des adipeux et de leurs antagonistes des assommeurs de proie facile.

Le combat Hafey-Marcotte (ou plutôt le **tête-à-tête,** puisque ''l'Ecossais'' a donné copieusement de l'os frontal contre l'arcade droite du Québécois!) a presque constitué une ''noble'' bataille en regard des assauts à coups de bâtons et de poings nus - avec la kyrielle des commotions cérébrales et fractures du crâne -, que s'offrent cette année des joueurs de hockey des circuits juniors comme majeurs...

Trêve de comparaisons vicieuses, puisque nous avons maintenant comme champion un fruit mûr de 26 ans. La boxe était essoufflée, vive Fernand!

Mais ce Gray, toujours champion des mi-moyens du Canada, qui se fit le Waterloo de l'Italo-Québécois Paduano, condescendra-t-il jamais à se mesurer une seconde fois au poids moyen Marcotte qu'il avait forcé à abandonner leur premier combat au 8e round (à Québec, en novembre '74) - et dont il avait osé, le vilain, prédire la défaite contre Hafey? Cette échéance devra bel et bien revenir... en temps et lieu.

Et la boxe se retrouvera, pour une **ixième** fois, en réhabilitation! Gray, le numéro un de ''l'Empire britannique'' (bye! bye!) reluque goulûment Angel Espada, ce Porto-Ricain dont les complexes ethniques n'ont eu de cesse qu'avec son championnat du monde des mi-moyens. Jean-Claude Leclair, lui, lorgne avec nostalgie la nouvelle auréole de Marcotte - elle eût pu être la sienne, tous les deux ayant déjà tenté en vain de détrôner un Donato riant aujourd'hui sous cape.

Enfin, Daniel Lévesque, du haut de ses féroces 18 ans et du fond de la fosse-à-Régis (n'est-il pas le fils de notre unique vrai promoteur?) où il compte 13 K0 en 17 combats professionnels sans défaite, observe farouchement les Leclair et Marcotte dont il constitue l'incontestable relève. Pour tout le temps que le paternel réussira à l'astreindre à un entraînement consciencieux et Hafey qui crie et aura vengeance!

L'année de grâce 76 pour notre pugilat? Bof! Le grand Sphinx de la boxe finira bien par dévorer ses propres athlètes s'ils font encore de cette vieille énigme une question sans réponse. Grrrrr! Attention, enfants du pugilat, aux stepettes inutiles! Saint-Régis en a plein son café au lait de se ramasser le bec à l'eau. Il attend de vous que vous fassiez accomplir à la boxe d'ici son premier bond en avant en 25 ans!

photo Claire Beaugrand-Champagne

Comment s'est fabriqué notre nouveau champion Fernand Marcotte, à gauche, dans le ring d'entraînement, contre (entre autres cohayes) le Noir Marshall Butler, l'ancien petit Muhammed Ali québécois. Allons, enfants du pugilat!

LE JOUR
SUR MICROFILMS
est disponible depuis la première édition le 28 février, 1974

LE JOUR
SUR MICROFILMS
procédé peu couteux et moderne rendra de grands services dans votre bibliothèque et votre centre de documentation

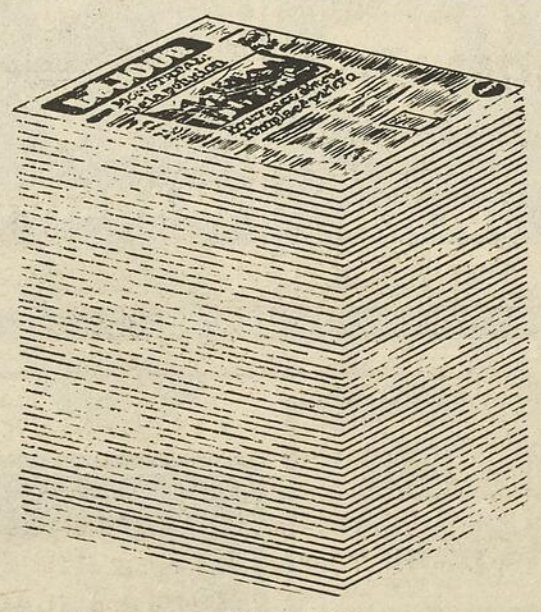

l'avantage est évident

LE JOUR
SUR MICROFILMS
est une excellente source de renseignements qui vous fera économiser du temps et de l'espace

LE JOUR
devrait faire partie des services que vous offrez.

Pour plus d'informations, appeler Micheline Proulx à: 331-8961, poste 247.

Hale Irwin a joué le par sur le quatrième trou d'une ronde supplémentaire controversée et retardée pour s'assurer la victoire et le premier prix de $40,000 de l'omnium Citrus, à Orlando, en Floride, hier matin. Le grand perdant de ce tournoi est sans contredit Kermit Zarley qui avait conservé la tête du peloton depuis le début du tournoi. Zarley a dû se contenter de la seconde place et de $20,000.

bref sport

Menace de boycottage des JO 76 par les Africains

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande (Reuter) — M. Abraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), a annoncé hier que l'Afrique et ses pays amis boycotteront les Jeux Olympiques de Montréal si la Nouvelle Zélande y prend part tout en persistant à soutenir "l'Afrique du Sud raciste."

Dans une lettre publiée lundi par le "New Zealand Herald," quotidien d'Auckland, M. Ordia écrit: "Si la Nouvelle-Zélande persiste dans son soutien à l'Afrique du Sud raciste et pour des raisons étrangères au sport, elle doit être prête à en subir les conséquences. Elle sera soumise à un boycottage non seulement de l'Afrique, mais également des amis de l'Afrique.

"Nous ne prendrons part à aucune compétition, y compris aux Jeux olympiques et à ceux du Commonwealth, si la Nouvelle-Zélande participe elle-même à ces compétitions," souligne-t-il.

Evoquant une éventuelle suspension du Comité international olympique des pays coupables de boycottage des Jeux, M. Ordia souligne qu'aucun prix n'est trop élevé pour la défense de la dignité humaine.

Le président du CSSA souligne que la Nouvelle-Zélande s'est déjà acquis la réputation peu enviable d'être le pays le plus favorable à la politique d'apartheid.

"Nous sommes prêts à mener le combat jusqu'au bout," écrit-il. "Nous autres en Afrique sommes les victimes et nous savons où le bât blesse." Il estime que les seuls progrès réalisés en Afrique du Sud vers une atténuation de l'apartheid sont dus à la politique délibérée d'isolement poursuivie par une majorité de pays.

Plusieurs non-américains invités pour le "Masters"

Augusta (Georgie) — (AFP) — Quatre golfeurs étrangers, le Japonais Takashi Murakami, le Brésilien Priscillo Gonzalez Diniz, et les Australiens Jack Newton et Bob Sherrer ont été invités pour la première fois à participer au "Masters", premier tournoi du grand chelem de golf, qui aura lieu, du 8 au 11 avril, à Augusta, en Georgie.

Diniz est devenu en 1975 le premier amateur à enlever l'Open brésilien, Murakami s'est adjugé l'Open japonais et le championnat de la PGA du Japon, tandis que Shearer a terminé deuxième au classement individuel de la Coupe du monde et a gagné l'Open de Madrid.

Le Sud-Africain Gary Player, le seul non-américain à avoir réalisé l'exploit de remporter le Masters, une performance qu'il a réussie à deux reprises, en 1961 et en 1974, figure également au nombre des 15 golfeurs étrangers qui participeront à la 4ième édition de ce prestigieux tournoi. Les autres sont ses compatriotes Hugh Baiocchi, Dale Hayes et Bobby Cole, les Australiens Bruce Crampton, Bruce Devlin et Graham Marsh. Les Britanniques Maurice Bembridge et Peter Costerhuis, l'Argentin Roberto De Vicenzo et le Japonais Masashi Ozaki.

De Vicenzo s'était classé deuxième en 1968 à Augusta. Jack Nicklaus est le tenant du titre.

Un autre combat du siècle pour "l'éternel Cassius"

PARIS (AP) — Le promoteur Bob Arum a annoncé, hier, que Cassius Clay a signé un contrat pour mettre son titre mondial des poids lourds en jeu le 24 mai, à l'Olympïa Hall de Munich, face au Britannique Richard Dunn, si ce dernier remporte le championnat d'Europe, actuellement vacant, le 6 avril, à Londres devant l'Allemand Bernard August.

Dunn, qui a 31 ans, est, selon Bob Arum, "un bien meilleur boxeur" que le dernier adversaire de Cassius Clay, le Belge Jean-Pierre Coopman.

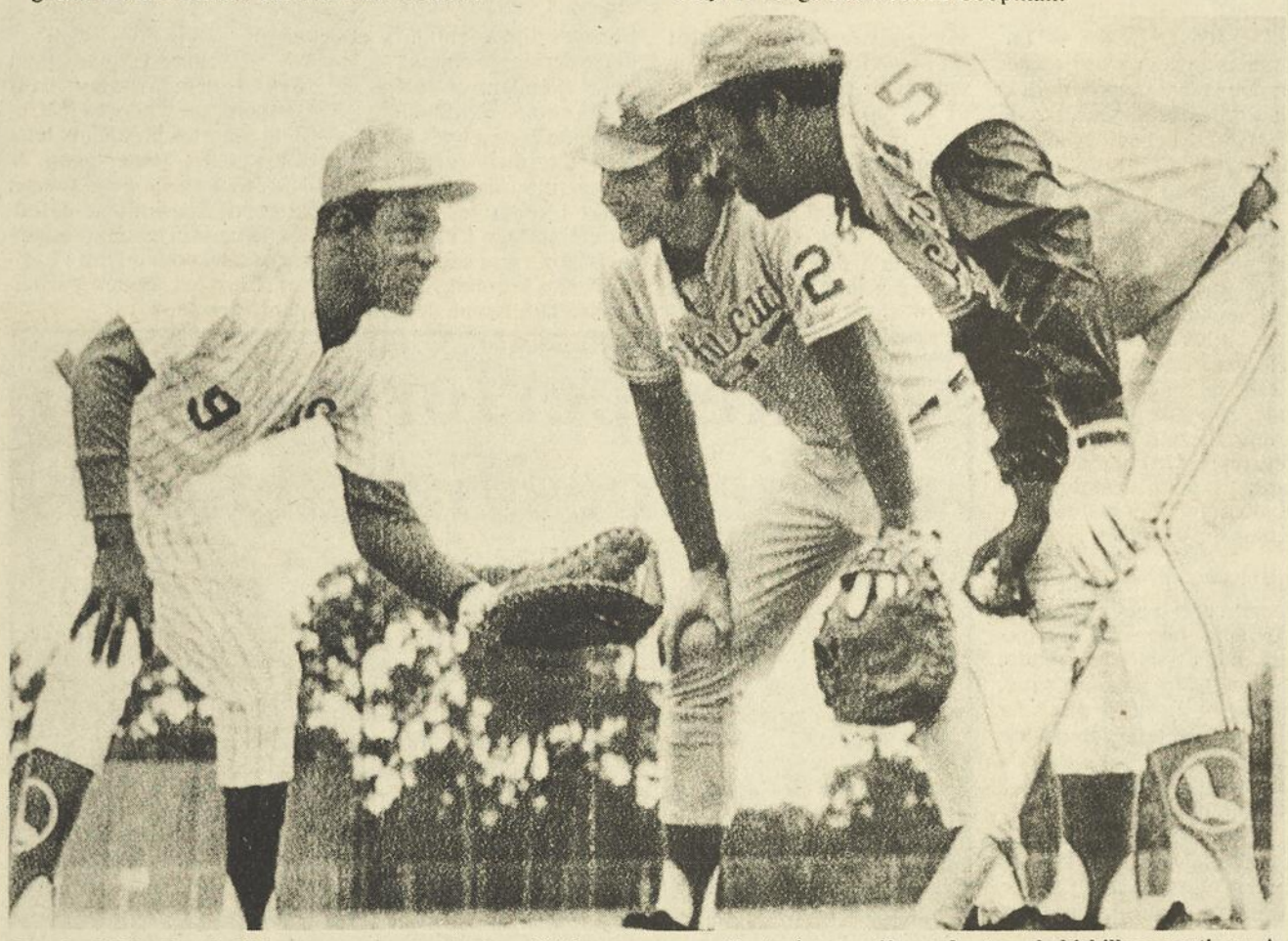

Chez les White Sox de Chicago, on s'amuse toujours à "jouer au camp d'entraînement", pendant que la bisbille se continue. A gauche, pour les vieux de la vieille, on vous présente un "ancien" Minnie Minoso, maintenant devenu instructeur, en compagnie de Sam Ewing et Bob Oliver. téléphoto PA

Crise du baseball

Miller aura l'aide des représentants des joueurs

NEW YORK (AP) — Le directeur de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball, Marvin Miller, a déclaré hier qu'il avait reçu une demande pour que les 24 représentants des joueurs rencontrent les propriétaires d'équipes en vue de trouver un terrain d'entente dans le conflit qui les oppose depuis déjà fort longtemps.

Cette proposition qu'il a qualifiée d'excellente idée, lui a été soumise par Tom Seaver et Joe Torre, des Mets de New York.

"Ils se demandent si les propriétaires sont bien informés du cours des négociations", a dit Miller. "Ils veulent que j'organise une rencontre impliquant les 24 propriétaires dans l'espoir de nous assurer qu'il y a communication".

Interrogé sur la possibilité que cette rencontre résolve le conflit, Miller a répondu: "Sans doute que non, mais dans une situation aussi stérile, il faut tout essayer".

Johnny Bench

Torre et Seaver avaient été désignés émissaires à l'issue d'une réunion de 25 vétérans, tenue à St. Petersburgh, Floride, et convoquée par Johnny Bench, des Reds de Cincinnati.

"Je croyais qu'en nous mettant tous ensemble nous obtiendrions des résultats", a dit Bench. "Je voulais savoir ce qui en était réellement et j'ai appris que le problème ne se situait pas seulement au niveau des négociations mais aussi au niveau juridique. C'est décourageant".

Le seul progrès perceptible dans ces négociations en vue d'un nouveau contrat de travail est le fait que les deux parties se parleront de nouveau aujourd'hui, pour une 26ème fois, plutôt que de s'en tenir à parler l'une de l'autre. Parmi les points les plus litigieux figure le système de réserve.

FAITES AFFAIRE
avec notre nouveau
CONCESSIONNAIRE
SAAB 76

AUSSI UN CHOIX COMPLET DE SAAB 76
AVEC LIVRAISON IMMÉDIATE
VENEZ VOIR LES B.M.W. ET COMMANDEZ LA VÔTRE MAINTENANT
Pour livraison immédiate
(1) B.M.W. modèle 2002 bleu métallique
(1) B.M.W. modèle 5301 rouge métallique

ACHETEZ OU LOUEZ
LIVRAISON
OUTRE-MER

1430 boul. ST-MARTIN, Chomedey, Laval, P.Q.
Boul. St-Martin Auto
Sortie 6e autoroute Des Laurentides une minute à l'est du centre d'achats Laval.
667-4960

B M W
SAAB

les JEUX du québec

par André Chartrand

Une nouvelle médaille de chair et de sang

JONQUIERE — Immobiles au centre de l'arène, les deux pieds comme dans le ciment, Gaston Giroux, de l'Est du Québec, et André Avon, de l'Outaouais, se martelaient à n'en plus finir.

Ces deux pugilistes de classe novice (ceux qui n'ont pas plus de 5 combats à leur actif) ouvraient hier après-midi les finales de boxe.

Plus le combat avançait, plus on pouvait douter qu'ils se rendraient à la limite. Avant la fin du premier round, l'arbitre avait en effet déjà retardé le combat à deux reprises pour examiner les combattants qui étaient passablement ébranlés.

Ce fut l'orgie au cours du second round d'un combat prévu pour trois. Décidément, ce match de boxe ressemblait à s'y méprendre à une vulgaire bataille de rue. Aussi, ne fallait-il pas s'attendre à une telle démonstration technique mais de là à les envoyer à la boucherie, il y a une marge

L'arbitre arrêta finalement le combat. Il était temps. Les protagonistes, saignant abondamment, éprouvaient de la difficulté à respirer. D'ailleurs l'arbitre ne sut départager le vainqueur du vaincu qu'en comparant les fioles amochées d'Avon et de Giroux. Ce dernier saignant le moins des deux, il remporta la médaille de bronze d'un nouvel alliage: chair et sang.

Mais les 2,000 spectateurs n'en étaient pas au bout de leurs émotions. Les novices n'ayant à peu près aucune technique, il était à prévoir que la boucherie continuerait. Ce qui fut le cas.

En finale des 147 livres s'affrontaient Roger Pineault de la Côte-Nord et Serge Corneau de la région-hôtesse.

Je n'exagère pas! Ce fut une véritable saignée. Saignant du nez dès le premier round, les deux boxeurs ont eu le malheur d'avoir le courage de se rendre à la limite.

Ce ne fut bientôt qu'une horrible parodie d'un combat de boxe. Les épaules et les dossards tachés de sang, Pineault et Corneau étaient méconnaissables. On pouvait à peine discerner leurs traits tant le rouge prédominait dans leur figure. Sans doute épuisés par la perte d'au moins une chopine du précieux liquide, les deux boxeurs titubaient lors des deux derniers rounds.

Pendant ce temps, la foule, composée d'adultes de la région et de jeunes athlètes qui avaient terminé la compétition dans leur discipline respective, réagissait différemment. Certains frémissaient en se cachant le visage dans les mains, d'autres jubilaient à la vue de tant de sang.

Comme la boxe est un sport de démonstration, il est à espérer qu'il ne sera pas retenu pour les prochains Jeux d'hiver. De toute façon, la société actuelle nous fournit assez d'occasions de défouler un certain instinct sanguinaire sans pour autant l'exciter chez les jeunes participants des Jeux.

Belles performances des jeunes Saguenéens

(PC) - Au niveau des performances individuelles, les jeunes Saguenéens ont également raflé le plus grand nombre de médailles, soit six d'or, trois d'argent et quatre de bronze, pour un total de 13.

Ces résultats tiennent compte des compétitions de ski nordique, de lutte, de patinage artistique, de volley-ball et de badminton, qui sont maintenant terminées. Le sixième sport de cette série, la boxe, n'était présenté qu'à titre de démonstration et ses résultats ne comptent pas au classement général.

Une deuxième série de compétitions débute aujourd'hui et donnera lieu à des affrontements en curling, escrime, karaté, patinage de vitesse et ski alpin.

L'an dernier, à Rimouski, la région de Québec avait décroché le premier rang au classement général, mais les premiers résultats de cette année indiquent que la lutte sera vive, spécialement de la part du Saguenay-Lac St-Jean.

La domination saguenéenne à l'issue du premier tiers constitue une surprise pour les observateurs des Jeux.

D'autre part, la réputation d'hospitalité qui a toujours caractérisé la région du Saguenay-Lac St-Jean ne s'est pas démentie.

Le public est venu encourager chaleureusement les jeunes athlètes.

Pour la première fois de l'histoire des Jeux du Québec, on a dû refuser des spectateurs aux épreuves de volley-ball, de boxe et de patinage artistique, faute d'espace pour les accueillir.

Ainsi, le centre sportif de Jonquière, d'une capacité de 3,000 sièges, a été pris d'assaut tout au long de la compétition de patinage.

Les sièges mis à la disposition des amateurs de boxe et de volley-ball ont également été insuffisants.

Il faut dire que la présence en finale de représentants locaux a créé un grand intérêt chez les gens de Jonquière.

Lalonde dit non à Terre-Neuve

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne contribuera pas de ses deniers à la construction, à Saint-Jean, Terre-Neuve, d'un centre sportif de $4.5 millions si les autorités de cette province ne procèdent pas à un appel de soumission, a déclaré hier le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

L'immeuble prévu fera partie des installations des Jeux d'été du Canada qui auront lieu en 1977 à Terre-Neuve.

M. Lalonde a précisé au cours d'une entrevue que le gouvernement fédéral payerait les coûts d'opérations des jeux et une partie du capital d'immobilisation.

Le ministre de la Santé est responsable de Sports Canada, l'agence gouvernementale qui s'occupe des Jeux.

On ne sait pas encore quelle proportion des coûts d'immobilisation sera défrayée par le gouvernement d'Ottawa.

Une chose est cependant certaine, a dit le ministre, tout immeuble ou installation construit sans appel de soumissions ne sera pas financée par le gouvernement central.

Le ministre a donné cette précision à la suite des propos tenus vendredi en Chambre par le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, selon lequel une firme appartenant au président de l'Association des Jeux d'été, M. Andrew Crosbie, aurait obtenu sans aucune soumission un contrat pour la construction du centre sportif.

La compagnie en question est laited.

jako

JONQUIERE - Le premier de trois "blocs" s'est terminé hier et déjà des surprises ont été enregistrées en ce qui concerne les positions au classement des Jeux d'hiver.

Ainsi, la région-hôtesse, le Saguenay-Lac St-Jean, se retrouve en première position et loin devant la Rive-sud métropolitaine, devançant cette dernière de 14 points, ce qui constitue malgré tout une marge confortable.

La région de Québec, habituée à dominer et les Jeux d'été et d'hiver, est en troisième position, elle aussi passablement distancée par la Rive-sud, soit 17 points.

En lutte, la région du Lac Saint-Louis a conservé la suprématie aux Jeux de 1976 avec une récolte imposante de 6 médailles, 2 de chaque couleur. Cette région qui est le château-fort de cette discipline en raison de son important bassin de population anglophone, où la lutte fait partie des programmes d'éducation physique, a toujours son éternel dauphin, soit la région de Lanaudière. Montréal-Concordia est celle qui s'est le plus améliorée en passant de la sixième place aux Jeux de Rimouski à la troisième ici. Mais c'est la région de Québec qui a perdu au change en dégringolant de la troisième en 1975 à la onzième à Jonquière.

Quatre lutteuses, deux du Lac Saint-Louis et tout autant de Lanaudière, ont été sélectionnées pour participer au championnat canadien de lutte olympique qui se dérouleront en fin de semaine prochaine au collège militaire de Saint-Jean.

En volleyball, sport qui a donné lieu à la plus vive compétition, la Rive-sud a damé le pion au Saguenay-Lac St-Jean en finale en battant cette dernière 15-5, 7-15 et 15-1. M. Michel Savoie, l'organisateur de cette discipline a déclaré qu'il n'avait jamais été témoin d'une compétition si soutenue.

Regrettant qu l'équipe canadienne n comprenne pas de Québécc ses, Savoie a cependant d claré que la relève se trouv ici, au Québec. Lucie Ba thazar, qui fait partie d l'équipe canadienne c handball, est certes l'athlè qui a dominé au volleybal Dotée d'une impulsion e traordinaire, Mlle Balthaz a porté sa région sur se épaules. D'ailleurs, elle e fectuait presque tous le "smashes" et sa précision joué pour beaucoup dans récolte de la médaille d'o La Mauricie s'est classé troisième.

En patinage artist que, épreuve où l'objectivi des juges est souvent prise partie, c'est la régior hôtesse qui s'est méritée première place. Cette pr mière place est d'ailleurs s jette à caution, tant cett supposée objectivité a fa défaut dans les décision rendues, ce qui ne diffère e rien des Jeux olympiques, o c'est quelquefois encore plu flagrant. Mais un autre pet incident est venu jeter u voile sur cette compétitior Le comité organisateur de Jeux vendait en effet des ro ses à l'entrée du centre spo tif de Jonquière où se dérou lait le patinage artistique. E bien les spectateurs, pou faire comme lors des JO, o suppose, lançaient leurs ro ses sur la glace! Il fallait don la nettoyer entre chaque nu méro car sinon on mettait l sécurité des participants e danger, ce qui a occasionn des retards considérables Pour couper court à cette his toire, disons que le jur formé de trois personnes de vait juger deux couples à l fois en danse, ce qui es aberant! Mais passons...

Il fallait être en plein forme pour bien figurer a badminton. Les partici pants devant en effet joue vingt sets minimum en deu jours. Ce qui n'a pas empê ché l'Abitibi Témiscamingue de devance les Laurentides et la Rive sud au classement.

A.C.

Classement

	Pts.	OAB.		Pts.	OAB.
Saguenay	109	6 3 4	Lanaudière	67.5	1 2 2
Rive Sud	95	1 0 3	Lac Saint-Louis	67	4 4 2
Québec	78	5 2 0	Laurentides	67	0 1 3
Est du Québec	75	0 1 1	Mauricie	62	0 0 1
Montréal-Concordia	73	5 3 3	Sud-Ouest Québec	61	2 1 0
Abitibi	70	1 0 0	Estrie	60	1 5 0
Côte-Nord	68	0 1 4	Richelieu-Yamaska	57	1 0 2

(téléphoto PA)

La compétition annuelle de ski de fond de Vase, en Suède, est probablement l'événement annuel qui attire le plus de participants. Cette année plus de 10,000 personnes ont participé à cette épreuve unique de plus de 50 milles. "L'important c'est de participer", disait Pierre de Coubertin ...

Jeux de puissance

Les Islanders, les meilleurs

MONTREAL PC — L'instructeur des Islanders de New York, Al Arbour, a attaché beaucoup d'importance et mis beaucoup de temps l'automne dernier à

Fallait y penser... semble dire Al Arbour.

l'entraînement de ses cinq spécialistes en situation d'avantage numérique.

Cette préparation soignée a porté fruit, comme le démontrent les statistiques de la Ligue nationale rendues publiques hier. Jamais depuis la saison 1956-57 une équipe n'avait maintenu aussi élevé son coefficient buts - avantages numériques.

Les Islanders utilisent habituellement deux défenseurs sur cette unité spéciale, les frères Denis et Jean Potvin, et un trio régulier, composé de Billy Harris, Clark Gillies et la recrue Bryan Trottier.

Ces cinq joueurs ont réussi 63 des 83 buts de l'équipe avec avantage numérique. Une seule autre équipe, les Flyers de Philadelphie avec 71 buts, a marqué 63 fois ou plus avec avantage d'un homme.

Jusqu'à maintenant cette saison, les Islanders ont compilé un coefficient buts - avantages numériques de 33.1, soit un but à toutes les trois occasions. La meilleure moyenne compilée depuis 1956, année où fut adopté le règlement permettant du joueur pénalisé de retourner sur la glace, est de 29.7 pour cent et appartient à l'édition 1973-74 des Rangers de New York. Les Rangers avaient alors réussi 66 buts en 222 occasions.

Le Canadien de Montréal de 1974-75 revendique l'honneur d'avoir marqué le plus grand nombre de buts avec avantages numériques, soit 92 en 350 occasions pour un coefficient d'efficacité de 26.3.

Lafleur, près d'un 2e titre

Une autre saison de la Ligue nationale de hockey tire à sa fin. Dans moins d'un mois, on en sera aux séries éliminatoires. Les Canadiens ont encore douze matches à disputer dans ce calendrier et également au dernier chapitre de la coupe Molson. Après les trois premières rencontres de cette dernière tranche, le meneur est Jacques Lemaire avec 10 points, résultat de premières étoiles dans des victoires contre Washington et Buffalo. Lemaire précède par cinq points six autres joueurs des Canadiens qui ont obtenu une étoile chacun, soit Robinson, Cournoyer, Gainey, Lafleur, Wilson et Lambert.

Lors des trois matches de la dernière semaine, une seule étoile a échappé aux Canadiens, soit la troisième qui est allée à Gilbert Perrault des Sabres dans la victoire des Canadiens 3-2 contre Buffalo samedi.

Au classement cumulatif, Guy Lafleur a maintenant 115 points, 50 de plus que Dryden et Lapointe et il pourrait s'assurer son deuxième titre d'affilée cette semaine.

D'ici lundi prochain, les Canadiens joueront trois fois, soit contre Chicago, Boston et Washington.

Tableau cumulatif

G. Lafleur	10	11	2	115
K. Dryden	5	6	2	65
G. Lapointe	3	7	3	65
P. Mahovlich	3	3	1	60
S. Shutt	3	3	6	60
J. Lemaire	5	3	3	55
Y. Cournoyer	6	3	1	45
S. Savard	3	3	3	45
Y. Lambert	3	1	4	40
D. Jarvis	1	2	3	30
B. Gainey	1	4	1	30
L. Robinson	3	1	1	25
M. Wilson	1	2	1	20
M. Larocque	1	0	0	5
J. Roberts	0	0	1	5
R. Chartraw	0	0	1	5

hockey

Ligue nationale

Dimanche

Atlanta 6, NY Rangers 6
NY Islanders 5, Pittsburgh 3
Philadelphie 4, Kansas City 1
Montréal 6, Détroit 1
Boston 4, Washington 3
Vancouver 4, Minnesota 3
St. Louis 4, Buffalo 4
Toronto 7, Californie 7

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

St. Louis à NY Islanders
Boston à Atlanta
Vancouver à Los Angeles

Section Patrick

	PJ	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi.	67	43	10	14	295	178 100
Isl.	67	36	17	14	256	160 86
Atl.	68	28	30	19	220	207 66
Ran.	67	23	35	9	223	279 55

Section Smythe

Chi.	67	26	23	17	202	204	69
Van.	67	27	27	13	228	228	67
St. L.	66	24	31	11	207	236	59
Minn.	67	18	45	4	163	253	40
K.C.	66	12	44	10	156	282	34

Section Adams

Bos.	65	42	12	11	258	186	95
Buff	67	36	19	12	278	201	84
Tor.	68	31	25	12	257	231	74
Cal.	68	23	36	9	218	241	55

Section Norris

Mont.	68	49	9	10	283	146	108
Pitts.	67	29	27	11	280	251	69
L.A.	67	31	29	7	214	225	69
Dét.	67	20	38	9	171	259	49
Wash.	67	8	50	9	186	328	25

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	43	56	99
Clarke, Phi.	30	69	99
Barber, Phi.	40	57	97
Mahovlich, Mont.	30	63	93
Larouche, Pitt.	49	49	88
Perreault, Buff.	34	54	88
Pronovost, Pitt.	44	42	86
Sittler, Tor.	35	49	84
D. Potvin, NYI	27	56	83
Trottier, NYI	25	58	83

Association mondiale

Dimanche

Cincinnati 5, N.-Angleterre 3
Cleveland 5, Indianapolis 1
Winnipeg 3, Calgary 1
Edmonton 4, Québec 2
San Diego 5, Phoenix 2

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

San Diego à Houston
Winnipeg à Toronto
Québec à Calgary

Section canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	68	45	21	2	291	209	92
Qué.	65	39	22	4	282	245	82
Cal.	67	33	30	4	249	231	70
Edm.	70	24	41	5	237	295	53
Tor.	63	18	40	5	269	321	41

Section est

Cin.	68	31	36	1	253	281	63
N.-A.	67	28	33	6	211	246	62
Clev.	65	28	32	5	223	227	61
India	66	26	37	3	192	206	55

Section ouest

Hous.	63	41	22	0	258	213	82
Phoe	63	32	29	4	253	224	69

Les compteurs

	B	A	P
Tardif, Qué	57	58	115
Nilsson, Winn.	35	68	103
Hull, Winn.	40	60	100
Hedberg, Winn.	46	49	95
S. Bernier, Qué.	32	62	94
Cloutier, Qué.	49	43	92
Ftorek, Pho	31	57	88
Lacroix, S.D.	22	65	87
Ullman, Edm.	31	51	82
Bordeleau, Qué.	29	53	82

L.J.M.Q.

Dimanche

Sorel 4, Shawinigan 2
Laval 6, Trois-Rivières 4
Sherbrooke 7, Montréal 4
Hull 6, Chicoutimi 4

Hier

Chicoutimi à Laval

Aujourd'hui

Hull à Montréal
Chicoutimi à Trois-Rivières

Division est

	PJ	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	66	39	22	7	315	265	81
T.-R.	66	32	29	5	341	320	69
Sor.	68	26	31	11	290	357	63
Chic.	64	25	27	12	312	332	62
Shaw.	66	9	53	4	239	512	22

Division ouest

Sher.	66	47	11	8	483	256	102
Corn.	67	35	23	9	329	256	79
Mont.	64	32	25	7	301	253	71
Hull	68	28	33	7	299	307	63
Lav.	67	22	39	6	283	334	50

Les compteurs

	B	A	P
Marsh, She.	73	78	151
Locas, Chi.	74	69	143
Dalpé, T.-R.	58	82	140
Sharpley, Hull	57	72	129
Bossy, Lav.	70	54	124
Dupont, Mon.	63	61	124
Simpson, She.	52	72	124
Leblanc, She.	56	66	122
Brassard, Corn.	62	59	121
David, T.-R.	50	61	111
Turcotte, Qué.	51	54	105
Deblois, Sor.	54	50	104
Boudreau, Chi.	42	58	100

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT

COUPON D'ABONNEMENT

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐
Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ code postal _____

Aucun abonnement n'est remboursable

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

HONDA CIVIC

LE CHOIX DE K. WITTMER **5** FOIS

Champion du Rallye du Québec

HONDA DE SIGI

Exclusivement **VENTE — SERVICE — HONDA CIVIC**

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DE L'EST DU CANADA qui fut acclamé pour l'EXCELLENCE DE SON SERVICE par le magazine ROAD and TRACK (1 juillet 1975)

879-1550 **LIVRAISON IMMÉDIATE** **861-6110**

1124 rue BLEURY, MONTRÉAL —
37 BLVD. ST-ROSE, ST-ROSE, LAVAL

NO 1 AU QUÉBEC

Honda Civic

À PARTIR DE

$3159.

35 M/G avec transmission 4 vitesses

ATTENTION

D'APRÈS LE LIVRE ROULEZ
SANS VOUS FAIRE ROULER, HONDA
EST RECONNU EXCELLENT DANS SES SERVICES
APRÈS VENTE ● HONDA A RECU AUSSI DE TRÈS BONS POINTS
DANS LE GUIDE DE L'AUTO 1976 DE JACQUES DUVAL

C'EST POUR QUAND TA HONDA!

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC